

Université de Montréal

Trajectoires socioprofessionnelles d'immigrants colombiens à Montréal

par

Mélanie Michaud

Département d'anthropologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en Anthropologie

Juin 2004

© Mélanie Michaud, 2004



GN

4

U54

2004

V.028

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Trajectoires socioprofessionnelles d'immigrants colombiens à Montréal

présenté par :

Mélanie Michaud

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Bernard Bernier, président du jury

Deirdre Meintel, directrice de recherche

Sylvie Fortin, membre du jury

Mémoire accepté le :

Sommaire

Ce mémoire de maîtrise a pour sujet l'étude des trajectoires socioprofessionnelles d'immigrants colombiens à Montréal. L'objectif de cette recherche est de cerner les effets positifs ou négatifs de la migration sur l'insertion socioéconomique de ces derniers, en mettant l'accent sur leur accès au marché du travail.

La littérature consultée au sujet de l'intégration des populations migrantes nous révèle que la nécessité de s'insérer économiquement dans la société d'accueil constitue généralement le point de départ d'une intégration réussie. Or, plusieurs études, au Québec et à l'étranger, révèlent que les immigrants d'arrivée récente connaissent plusieurs difficultés à s'intégrer professionnellement et économiquement à leur nouvel environnement. Ces constatations nous ont amenée à nous interroger sur la façon dont les immigrants d'origine colombienne vivent leur établissement et leur participation au marché du travail montréalais. Nous cherchons donc à découvrir les trajectoires socioprofessionnelles de ces derniers et à connaître les obstacles auxquels ils ont été confrontés et les stratégies qu'ils mettent en œuvre afin d'accéder au marché du travail.

Notre démarche méthodologique s'est élaborée en deux temps. Une recherche documentaire portant sur le travail comme moyen d'intégration sociale et sur les effets de la migration sur l'intégration économique a d'abord été entreprise. Cette démarche nous a permis de situer notre projet de recherche par rapport à la littérature déjà existante et de cerner les concepts clés qui ont orienté notre cadre théorique et conceptuel. Dans un second temps, un travail de terrain a été effectué à Montréal auprès de dix immigrants colombiens masculins. Le profil migratoire, l'âge, la scolarité, le statut socioéconomique et familial de nos répondants sont variés. Ce groupe d'étude ne prétend pas être représentatif d'une population donnée, compte tenu de sa taille restreinte. Nous avons plutôt voulu examiner ce groupe en profondeur, afin d'en saisir les particularités et mettre à jour les expériences socioprofessionnelles de ses membres. La technique d'enquête utilisée est celle des entrevues semi-dirigées et notre analyse est de type qualitatif.

Partant de l'hypothèse que l'intégration économique constitue un pré-requis à l'intégration sociale, l'analyse thématique des entretiens avec nos répondants révèle que le processus migratoire a agi négativement sur l'intégration socioéconomique de ces derniers et compromet, pour certains, leur avenir au Québec. De plus, les récits des expériences personnelles des répondants soulignent que la difficulté n'est pas de se trouver du travail en tant que tel, mais

qu'elle réside plutôt dans la nature des emplois. Des obstacles relatifs à la migration et au vécu personnel des répondants rendent difficile l'accès au marché du travail montréalais. En outre, notre analyse des différents modes d'insertion au marché du travail a permis de dégager des trajectoires-types et des stratégies propres à nos répondants.

En nous intéressant au point de vue des acteurs, nous élargissons la conception traditionnelle du processus d'établissement qui est souvent abordée du point de vue de la société d'accueil. Finalement, nous estimons que notre mémoire de maîtrise contribue à accroître les connaissances sur l'immigration colombienne à Montréal, car les études sur ce sujet sont encore rares.

Mots clés: Anthropologie, Migration, Insertion économique, Insertion professionnelle, Colombiens

Abstract

The subject of this master's thesis is the socio-professional trajectories of Colombian male immigrants in Montreal. The main purpose of this research is to discover the effects, positive or negative, of migration on the socio-economic insertion of these people. The focus is placed to their access to the labour market.

Literature consulted on the subject of the migrant population's integration reveals that the economic insertion in the host society is an indispensable basis for in the foster society generally. But, many studies in Quebec, as elsewhere, tell us that immigrants who are recently have great difficulty integrating economically and professionally to their new environment. These studies lead us to question how Colombian immigrants experience settlement in Montreal and participation in the city's labour market. We seek to discover the socio-professional trajectories of this population and to know the obstacles they are confronted with, as well as the strategies they develop to access the labour market.

Our methodological approach is two-fold. First, we carried out documentary research about work as a means of social integration and the effects of migration on economic integration. This approach made us position our research project in relation to the existing literature and to discover the key concepts that guided our conceptual and theoretical background. Second, field work was carried out in Montreal with ten Columbian male immigrants. Migratory profile, age, level of education, and the socio-economic and family status of our respondents varied. This study group is not considered representative of a given population because of its small number. Rather, we wanted to do an in-depth study with members of this group, to learn more about them and their socio-professional experiences. The field research is based on semi-structured interviews and our analysis is a qualitative one.

We start with the hypothesis that economic integration forms a pre-requisite to social integration. Thematic analysis of the interviews with our respondents reveals that the migratory process acts negatively on socio-economic integration and compromises for some of them, their future in Quebec. Also the stories of personal experiences tell us that the difficulty lies not in finding jobs, but rather the nature of those jobs. Our analysis of different modes to the labour market insertion allows us to derive some typical migrant trajectories and elucidate certain strategies used by our respondents.

When we interest ourselves in the actor's point of view, we enlarge the traditional conception of the settlement process, which is often approached from the host society point of view. Finally, we suggest that our master's thesis contributes to increase the knowledge of Colombian immigration in Montreal, given that they have rarely been studied.

Key words: Anthropology, Migration, Socio-professional integration, Columbians

Table des matières

Sommaire	iii
Abstract	v
Table des matières	vii
Liste des tableaux	xi
Liste des annexes	xii
Remerciements	xiv
Introduction	15
Chapitre 1. Problématique de la recherche	18
1.1 Mise en contexte du sujet	18
1.2 Problématique de la recherche	19
1.3 Objectifs de la recherche	20
1.3.1 L'hypothèse et les questions de la recherche	21
1.4 Définition de l'objet d'étude	21
1.5 Pertinence de cette recherche	24
1.6 Les approches constructivistes	24
1.6.1 Théories de l'ethnicité.....	24
1.6.2 Conception constructiviste de l'ethnicité	25
1.6.3 Les migrants: des acteurs de la réalité sociale.....	26
1.6.4 Stratégies des acteurs	27
Chapitre 2. Cadre théorique et conceptuel de la recherche	29
2.1 Effets de la migration sur l'intégration économique	29
2.1.1 Première hypothèse: La migration, les avantages et désavantages économiques ..	30
2.1.2 Deuxième hypothèse: La migration et la structuration du marché du travail.....	31
2.2 Le travail comme moyen d'intégration	33
2.2.1 Les études sur l'établissement en emploi au Québec	34
2.3 Les dimensions sociales de l'intégration.....	35
2.3.1 Utilisation du terme intégration dans la littérature	35
2.3.2 La question de l'intégration des populations migrantes.....	37

2.3.3 Effets de l'exclusion économique sur l'intégration sociale.....	38
Chapitre 3. Considérations Méthodologiques.....	41
3.1 Phases de la recherche.....	41
3.2 Recherche documentaire	42
3.3 Procédures de terrain et collecte des données	42
3.3.1 Étapes des entrevues.....	43
3.3.2 Sélection des informateurs	44
3.3.3 Profil des répondants.....	45
3.3.4 Réalisation et déroulement des entrevues	45
3.4 La constitution du corpus de données	46
3.4.1 Notes d'entrevue et transcription des entrevues.....	46
3.4.2 Interprétation des entretiens	47
3.4.3 Codage et mise en forme des entrevues	47
3.4.4 Analyse des résultats	47
3.5 La rédaction du rapport	48
3.5.1 La représentation des autres dans l'écriture anthropologique	49
Chapitre 4. Pays d'origine et contexte d'arrivée	51
4.1 La société d'origine et le contexte de départ des immigrants colombiens	51
4.1.1 Violencia et réforme agraire.....	52
4.1.2 Nouveaux bouleversements politique et social: corruption et narcotrafic	53
4.1.3 Situation socio-économique et politique actuelle.....	53
4.2 Contexte d'arrivée: le Québec et le phénomène de la nouvelle immigration.....	56
4.2.1 Montréal, une ville d'immigration	58
4.2.2 Profil de l'immigration latino-américaine au Québec	58
4.2.3 Les vagues d'immigration colombienne au Québec	60
4.2.4 Les Latino-américains à Montréal.....	61
4.2.5 La présence colombienne à Montréal.....	63
4.3 L'itinéraire migratoire des immigrants colombiens rencontrés.....	64
4.3.1 Les motifs de départ	64

4.3.2 L'arrivée au pays.....	65
4.3.3 L'établissement à Montréal.....	67
Chapitre 5. Insertion au marché du travail montréalais	71
5.1 Chercher un travail à Montréal.....	71
5.1.1 Caractéristiques des travailleurs colombiens rencontrés.....	72
5.1.2 La recherche d'emploi.....	74
5.2 Travailler à Montréal.....	78
5.2.1 Conditions de travail	79
5.3 Désavantages professionnels liés à la migration	80
5.3.1 Statut migratoire.....	81
Discussion:	85
5.3.2 Moment de l'immigration	86
Discussion:	87
5.3.3 Difficultés à faire reconnaître ses diplômes et/ou l'expérience acquise à l'étranger	87
Discussion:	88
5.3.4 Maîtrise du français dans l'obtention et dans le maintien d'un emploi.....	90
Discussion:	90
5.3.5 Méfiance des employeurs.....	93
Discussion:	93
5.4 Désavantages non liés à l'immigration.....	94
5.4.1 Âge à l'arrivée.....	95
Discussion:	96
5.4.2 Charge familiale à l'arrivée.....	96
Discussion:	96
Chapitre 6. Des parcours aux profils différents	98
6.1 Modes d'insertion au marché du travail: les trajectoires-types	98
6.1.1 Retrouver son statut professionnel antérieur à la migration.....	99
6.1.2 Accepter des emplois exigeant peu de qualifications.....	103
6.1.3 Créer son propre travail ou sa propre entreprise	105
6.2 Les stratégies et les actions envisagée et/ou réalisées	107
6.2.1 La stratégie du compromis	107
6.2.2 La stratégie du recyclage.....	109

6.2.3 La stratégie des petits boulots 110

Discussion: 110

Conclusion..... 114

Bibliographie..... 119

Annexe I xv

Liste des tableaux

- Tableau I: Immigrants latino-américains admis au Québec selon les dix principaux pays de naissance, 1996-2000
- Tableau II: Nombre d'immigrants colombiens reçus au Québec, 1971-2000
- Tableau III: Catégories d'occupation dans le pays d'origine et à Montréal
- Tableau IV: Profil socioprofessionnel des répondants
- Tableau V: Âge des répondants au moment de l'arrivée au Canada et au moment de l'entrevue

Liste des annexes

Annexe I : Grille d'entrevue

À Daniel,

Pour son amour, son soutien, sa confiance et ses encouragements ...

À mes parents,

Pour leur support tout au long de mes études ...

À Raphaël,

Qui a vu le jour en même temps que ce mémoire ...

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de recherche, Madame Deirdre Meintel pour son support et ses précieux conseils tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Merci à tous les immigrants colombiens que j'ai rencontrés au cours de ce projet, qui m'ont livré une partie de leur vie sans hésitation et avec une grande générosité. Sans eux, ce projet n'aurait jamais pu voir le jour.

Introduction

D'un point de vue anthropologique, la migration représente une rupture dans l'histoire personnelle, familiale et professionnelle des individus. Qu'ils soient seuls ou accompagnés de leur famille, diverses raisons les incitent à quitter leur pays d'origine. Certains émigrent volontairement, alors que d'autres y sont contraints. La situation politique que connaît actuellement la Colombie force de plus en plus d'hommes, de femmes et d'enfants à abandonner leur pays d'origine pour vivre ailleurs. Depuis la fin des années 1970, ils sont près de cinq mille à s'être établis au Québec.

Cette recherche se situe dans la lignée des études migratoires. Elle explore le processus dans son ensemble, mais s'intéresse particulièrement à la période de la post-migration. Par ailleurs, l'adaptation et l'intégration des migrants à la société d'accueil représentent des préoccupations actuelles en sciences sociales, notamment en anthropologie. En étudiant les expériences migratoires d'immigrants colombiens, notre mémoire se situe dans ce même intérêt. Ayant consulté la littérature et rencontré, dans le cadre d'activités professionnelles, de nombreux immigrants latino-américains, un constat s'impose: leur difficulté à intégrer le marché du travail québécois. C'est pourquoi ce mémoire de maîtrise analyse les trajectoires socioprofessionnelles d'immigrants colombiens vivant à Montréal.

Nous proposons ici les résultats d'une recherche exploratoire portant sur l'intégration économique et professionnelle de dix immigrants colombiens établis à Montréal. Nous avons spécifiquement porté notre regard sur leur processus d'établissement à la société d'accueil et leur participation au marché du travail montréalais.

L'objectif principal de cette recherche consiste à analyser les effets, positifs ou négatifs, du processus migratoire sur l'insertion socioéconomique de ces dix immigrants colombiens rencontrés au cours du travail de terrain et ce, en mettant l'accent sur leur accès au marché du travail montréalais. Pour ce faire, nous avons dressé le portrait des trajectoires socioprofessionnelles de ces derniers en y dégageant les obstacles auxquels ils ont été confrontés et les stratégies mises en œuvre afin de trouver des emplois. De plus, nous avons identifié dans quelle mesure l'insertion professionnelle s'est faite en continuité ou non avec leurs antécédents professionnels. Enfin, nous examinons ce que signifie une insertion professionnelle réussie aux yeux de chacun.

Pour ce faire, nous avons divisé ce mémoire en six chapitres. Les trois premiers décrivent les aspects techniques de la recherche, alors que les trois derniers sont davantage axés sur les facettes pratiques, c'est-à-dire l'analyse de nos résultats.

Le premier chapitre est consacré aux aspects théoriques de notre enquête. Il est question de la problématique de la recherche, c'est-à-dire des questions, objectifs et approches théoriques qui nous ont inspirée tout au long de notre démarche.

Le deuxième chapitre s'attarde au cadre théorique et conceptuel de notre recherche. Il a pour objectif de circonscrire les concepts clés qui nous ont guidée lors de l'élaboration de notre position théorique. Une revue de littérature traitant du travail comme moyen d'intégration et des impacts de la migration sur l'insertion économique des immigrants permet de situer notre travail par rapport aux recherches déjà existantes sur le sujet.

Nos choix méthodologiques sont discutés dans le troisième chapitre. En effet, nous expliquons les diverses étapes de notre démarche, à savoir la recherche documentaire, l'enquête et les procédures de terrain et l'analyse des résultats. Nous avons également mis l'accent sur la constitution de nos données et la rédaction de notre mémoire.

Par ailleurs, les chapitres quatre à six sont entièrement consacrés aux répondants colombiens que nous avons rencontrés lors de notre travail de terrain. Le chapitre quatre met en lumière les contextes de départ et d'arrivée des immigrants colombiens en général. La Colombie est décrite en quelques lignes alors que les facettes du phénomène migratoire au Québec et spécifiquement à Montréal sont expliquées plus en profondeur. Une analyse détaillée de l'itinéraire migratoire des dix répondants ayant participé à l'enquête est présentée en détails en dernière partie de ce chapitre. Il est question des motifs de leur départ de Colombie, des circonstances de leur arrivée au Canada et de leur établissement à Montréal.

Nous abordons, par la suite, l'insertion au marché du travail montréalais. Le chapitre cinq introduit une première partie de l'analyse des données recueillies lors de notre enquête de terrain à Montréal. En effet, nous analysons l'accès au marché du travail et examinons les effets, positifs ou négatifs, de la migration sur le parcours professionnel de nos répondants.

Nous poursuivons l'analyse de nos résultats au sixième chapitre. Les parcours professionnels des dix immigrants colombiens que nous avons interrogés y sont expliqués de façon précise. À

cette fin, nous y exposons les différents modes d'insertion, les trajectoires-types de même que les stratégies et les actions mises en œuvre par les acteurs eux-mêmes.

Enfin, la conclusion rappelle l'argument central de ce mémoire en y dégagant les principales idées. Elle met en relation notre analyse avec les différents concepts présentés en première partie. Nous y discutons également des apports et lacunes de cette recherche tout en proposant de nouvelles pistes de réflexion.

Chapitre 1

Problématique de la recherche

La première partie de ce mémoire comporte trois chapitres qui sont orientés sur les aspects théoriques et méthodologiques de notre enquête. Le premier s'intéresse davantage à la problématique de la recherche, tandis que le second se penche sur le cadre théorique et conceptuel de notre travail. Le troisième chapitre, pour sa part, est orienté sur les questions méthodologiques.

L'insertion des immigrants dans les sociétés d'accueil est devenue une préoccupation dans bien des contextes nationaux et soulève de nombreux débats depuis quelques années. Au Québec, les relations ethniques sont un sujet de discussion tant aux niveaux politique, économique que social depuis plusieurs années déjà. Les mouvements migratoires ayant longtemps été l'objet d'études, ce sont davantage les problèmes relatifs au processus d'établissement dans la société d'accueil qui sont analysés depuis les dernières années.

Ce premier chapitre a pour objectif de circonscrire les aspects théoriques de notre projet. Il sera question de la problématique de la recherche. Il s'agit en fait de mettre en contexte notre sujet par rapport aux études menées à ce propos en sciences sociales. Nous mettrons également en lumière les questions et objectifs qui ont alimenté notre réflexion tout au long de cette démarche. Enfin, nous discuterons des approches qui nous ont inspirée afin de conduire notre analyse et de répondre à nos diverses questions de recherche.

1.1 Mise en contexte du sujet

Nous considérons que l'intégration économique constitue l'un des enjeux principaux de l'insertion sociale des immigrants dans leur nouvel environnement. Les relations entre migration et travail ont déjà été traitées sous plusieurs aspects. De nombreuses recherches menées par des anthropologues et des sociologues font état des difficultés rencontrées par les nouveaux arrivants quant à leur établissement dans la société d'accueil. Pour une grande majorité d'auteurs, l'intégration sociale repose sur l'intégration économique. La nécessité de s'insérer économiquement dans le nouvel environnement constitue ainsi le point de départ d'une intégration réussie (Demers 1991, Schnapper 1996). En France, Schnapper¹ (1996) met l'accent sur l'importance du travail en tant qu'engagement social et participation à la vie collective. De

¹ Sociologue, École des Hautes Études en Sciences Sociales

son côté, Taboada-Leonetti (1994) considère que le chômage entraîne l'exclusion des immigrants de la société de production. Au Québec, les chercheurs insistent sur les effets d'une exclusion continue au marché du travail et sur les barrières d'établissement en emploi (Demers 1991; Pilon 1994; McAll et Tremblay 1996; Renaud 1999)

1.2 Problématique de la recherche

L'emploi revêt une importance particulière pour les nouveaux arrivants, car ils ont besoin d'un revenu pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, mais aussi parce que le travail a des incidences sur leur estime personnelle et sur leur sentiment d'intégration à la société². Il en va même, en quelque sorte, du succès de leur projet migratoire.

Par ailleurs, la discontinuité des parcours professionnels est de plus en plus courante. En effet, de plus en plus de personnes vivent le déplacement, le déclassement et le retrait du marché du travail. C'est ce que Mercier³ (1995) qualifie de *situation de rupture*.

Nous pouvons dire qu'à leur arrivée, presque tous les immigrants subissent une rupture de parcours professionnel, familial et/ou social dont les effets sont indéterminés. Cette rupture les expose à des situations qui ralentiront ou annuleront leurs chances de se trouver un premier emploi satisfaisant ou non à leurs yeux. C'est ce que Helly⁴ et Ledoyen (1994) appellent contraintes ou *désavantages potentiels liés à l'immigration*. Selon elles, il existe deux formes de contraintes non reliées entre elles et qui peuvent être surmontées. Premièrement, les handicaps personnels représentent des contraintes liées à l'étape de vie des individus au moment de leur migration. Ces handicaps correspondent généralement à l'âge (avancé ou non) des individus et à leur charge familiale à leur arrivée. D'autre part, les obstacles structurels, sont des contraintes liées au fonctionnement même du marché du travail du pays d'accueil. Parmi ceux-ci, les auteures distinguent les obstacles structurels locaux (méconnaissance de la langue officielle du pays, non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquise à l'étranger) des obstacles structurels internationaux (migration volontaire ou forcée).

² Pour Demers (1991), le travail salarié constitue un besoin de survie et même un besoin pour la santé mentale.

³ Sociologue, Groupe de recherche sur les Impacts sociaux et psychologiques du travail, Centre de santé publique de Québec.

⁴ Anthropologue et sociologue. Chercheure à l'Institut national de recherche scientifique (INRS-culture et société)

Selon Mercier (1995) on commence à peine à connaître les impacts de cette discontinuité professionnelle sur la vie personnelle, familiale et sociale des individus. Cette rupture de trajet peut avoir des répercussions négatives ou positives sur ceux qui la vivent.

Cette recherche se situe donc dans le domaine des études migratoires et se concentre plus spécifiquement sur le processus d'établissement dans la société d'accueil et la participation au marché du travail en contexte post-migratoire. Plus précisément, notre recherche se penche sur les trajectoires socioprofessionnelles d'hommes colombiens installés à Montréal et sur les stratégies mises en œuvre afin d'intégrer le marché du travail québécois.

1.3 Objectifs de la recherche

L'idée de mener cette recherche et de réaliser ce mémoire de maîtrise nous est d'abord venue de notre fascination et de notre intérêt pour les populations migrantes et de la diversité culturelle que connaissent le Québec et plus particulièrement la ville de Montréal. L'objectif de cette recherche est de rendre compte d'une réalité migratoire encore peu étudiée par le passé, celles des immigrants masculins colombiens vivant à Montréal, en mettant l'accent sur leur intégration socioéconomique et les problèmes qu'ils ont pu rencontrer en ce qui concerne leur accès au marché du travail. Cette recherche se veut avant tout exploratoire, notre souhait étant de fournir un portrait fidèle de leur réalité.

Spécifiquement, nous voulons mieux connaître la population colombienne établie à Montréal, en termes socioéconomiques et de projets de vie et comprendre les effets du processus migratoire sur l'insertion économique des hommes colombiens que nous avons interviewés. Nous voulons ainsi reconstituer les trajectoires socioprofessionnelles de ces derniers et connaître les obstacles auxquels ils ont été confrontés et les stratégies qu'ils ont mises en œuvre afin d'accomplir leur intégration économique et sociale. Enfin, nous désirons saisir dans quelle mesure l'intégration professionnelle des immigrants colombiens s'est faite en continuité ou non avec leurs antécédents professionnels. Nous croyons donc essentiel de questionner les formes actuelles d'emplois et les trajectoires professionnelles des migrants pour appréhender leur insertion socioéconomique et expliquer les stratégies élaborées par ceux-ci.

Cette recherche n'a pas la prétention de décrire une seule et unique réalité migratoire colombienne montréalaise, car la migration a un visage multiple et chaque trajectoire est unique. Toutefois, les entrevues et l'analyse de nos données ont été effectuées de la façon la plus réfléchie possible. Par ailleurs, comme le soutiennent Piché et Gingras (1999), «l'insertion sur

le marché du travail constitue un processus complexe et multidimensionnel qu'une seule théorie peut difficilement englober.»

1.3.1 L'hypothèse et les questions de la recherche

Cette recherche s'intéresse donc au vécu de l'immigrant dans son processus d'insertion professionnelle. Elle part de l'hypothèse que l'insertion professionnelle est un pré-requis à l'intégration sociale. Par ailleurs, elle tient compte du fait que les nouveaux arrivants sont confrontés à des difficultés qui peuvent même compromettre leur avenir au Québec.

Dans la littérature, les obstacles et les désavantages liés à l'immigration tout comme les difficultés rencontrées par les nouveaux arrivants ont été abordés à maintes reprises dans le cadre d'études portant sur la compétence linguistique, l'origine nationale, l'insertion au marché du travail et sur le statut migratoire. En ce sens, nos objectifs de recherche nous ont amenée à nous poser plusieurs questions.

Nous tenterons d'éclaircir plus spécifiquement la manière dont l'acteur social réagit face à une situation de rupture et les stratégies (efficaces ou non) mises en œuvre dans sa recherche d'emploi. Par conséquent, nous tâcherons de savoir s'il est possible de distinguer des trajectoires-types et des grandes stratégies d'insertion au marché du travail.

Nous nous sommes également demandé si une rupture du parcours professionnel entraîne automatiquement une rupture du projet de vie et quelles répercussions la discontinuité professionnelle a-t-elle entraînées sur la vie familiale, personnelle, professionnelle et sociale des immigrants colombiens.

1.4 Définition de l'objet d'étude

Les études menées sur les populations immigrantes sont nombreuses. Néanmoins, celles se penchant sur la réalité migratoire latino-américaine à Montréal, particulièrement celle des Colombiens sont plutôt rares.

Peut-être pas assez visibles sur la scène locale ou trop méconnus, les Colombiens de Montréal ont peu retenu l'attention des chercheurs au cours des dernières années. La plupart des auteurs se sont davantage concentrés sur les Latino-américains en général (Beaulieu 1988; Gosselin 1984; Knight 1988; Ramos 1988; Thomas 1999) ou sur des groupes spécifiques (Beausoleil 1998; Gagnon 1995). Nous avons trouvé, par ailleurs, quelques informations de nature quantitative élaborées par le Ministère des Affaires Internationales, de l'Immigration et des

Communautés Culturelles (MAIICC 1995) traitant de la communauté colombienne au Québec. Mis à part Osario (1997) qui aborde la migration des femmes colombiennes au Québec, ou Castro (1986) qui s'est penchée sur des Colombiennes de la ville de New York, les quelques autres ouvrages pertinents traitent des migrants colombiens à travers des études regroupant d'autres groupes ethniques et sont généralement orientés sur les trajectoires féminines. (Labelle et al. 1987; Montejo 1992; Whiteford 1978)

Nous avons choisi d'étudier l'expérience des Colombiens pour diverses raisons. Tout d'abord parce que l'immigration latino-américaine et plus spécifiquement colombienne est relativement récente et s'inscrit dans la courant de la nouvelle immigration du début des années 1970. Les connaissances sur ce groupe ethnique sont donc moins abondantes que pour certaines communautés d'installation plus ancienne comme les Italiens, les Juifs ou les Grecs de Montréal. C'est pourquoi, nous voulons contribuer au développement du savoir relatif à ces immigrants encore relativement peu nombreux au Québec, même si le nombre d'immigrants en provenance de Colombie augmente à chaque année.

Par ailleurs, les discontinuités dans les parcours professionnels ont été abordées à maintes reprises dans le cadre d'études sur les itinéraires féminins, sous l'angle maternité-famille-travail. (Mercier 1995) Néanmoins, ce phénomène surtout associé au travail des femmes frappe aussi les hommes. Jusqu'au début des années 1990, nous pouvons dire que l'immigration colombienne fut souvent qualifiée, dans la littérature, de majoritairement féminine. (Labelle et al. 1987; Gosselin 1984; Meintel et al. 1984; MAIIC 1995) Les récentes statistiques montrent que le nombre de femmes colombiennes arrivant au Québec est encore aujourd'hui plus élevé que le nombre d'hommes⁵. Pour notre part, nous avons pris la décision de n'étudier que la situation des hommes. En effet, rares sont les études qui, selon nous, traitent de l'évolution et de l'expérience spécifique de ces derniers. Nous nous intéressons donc au rôle des hommes dans leur trajet migratoire et aux changements engendrés par la migration sur le vécu de ceux-ci.

La décision de partir est rarement un geste individuel. Il s'agit plutôt d'une stratégie familiale qui consiste à améliorer les conditions de vie de la famille. (GRES 1992; Torrealba Orellana 1989) De nombreux auteurs, dont Foner⁶ (1997) et Dumon⁷ (1989), ont étudié le rôle de la

⁵ Selon les statistiques du Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, 553 Colombiennes furent admises au Québec, comparativement à 488 Colombiens en 2001.

⁶ Anthropologue, Purchase College, State University of New York

famille dans le processus migratoire et les effets de la migration sur la structure familiale. Il semble que les rapports familiaux et la migration s'influencent l'un et l'autre tout en se modifiant au cours des années. (GRES 1992)

Ainsi, la migration peut provoquer des réactions différentes chez les membres de la famille. Par exemple, l'étude *Immigrant women workers in Montreal* de Meintel, Labelle, Turcotte et Kempineers (1984) sur des femmes de quatre origines ethniques différentes a démontré que la migration avait permis à ces dernières d'augmenter leur contribution financière au sein de la famille. Toutefois, leur *nouveau pouvoir salarial* semblait avoir peu d'influence sur leur pouvoir décisionnel dans le couple. C'est ce qui a fait dire aux chercheuses que leurs résultats coïncident avec les conclusions de nombreuses autres études en Amérique du Nord sur le sujet, c'est-à-dire que «le travail salarié des femmes ne mène pas forcément à des rapports domestiques égalitaires.» (idem: 1984:135) À l'opposé, Foner (1997:969) estime que «the immigration literature is filled with examples of immigrant women gaining authority in the households and increased leverage in relations with their spouses now that they have greater opportunities for wage employment and contribute a larger share of the family income.» Elle ajoute même que la perte d'un certain pouvoir salarial peut diminuer l'autorité des hommes au sein de la famille.

Or, qu'en est-il des hommes colombiens que nous avons rencontrés? Quelles sont leurs réactions face à une perte de statut professionnel ou au travail salarié de leur conjointe? À ce sujet, Foner considère que les migrants jouent un rôle actif dans la reconstruction et la redéfinition de la vie familiale. Elle s'intéresse principalement à la manière dont la famille change en migrant et pour quelles raisons. L'auteure met ainsi l'accent sur la première génération qui laisse un environnement pour en créer un nouveau. Selon elle, les symboles que les migrants amènent avec eux sont extrêmement significatifs quant à la compréhension de la structure familiale. Il serait faux de croire que les migrants reproduisent forcément leurs anciens *patterns*. Ceux-ci continuent cependant de jouer un rôle crucial dans la redéfinition des valeurs et normes familiales.

Ainsi, les conjoints d'une même famille peuvent vivre différemment leur expérience migratoire. Or, il se peut qu'un migrant arrive à faire sensiblement le même travail que dans son pays d'origine, sans que ce travail ait nécessairement la même reconnaissance à ses yeux. Certains

⁷ Sociologue, Université de Louvain, Belgique

hommes peuvent se sentir plus touchés par une perte de statut à l'intérieur de la famille qu'au travail. En ce qui concerne notre projet de recherche, nous avons porté une attention particulière aux rapports de genre tout en centrant notre enquête sur les hommes.

1.5 Pertinence de cette recherche

Suite à ces remarques, nous croyons donc que nos découvertes sur les trajectoires socioprofessionnelles d'hommes colombiens sont un complément à la diversité des recherches menées sur les femmes migrantes au cours des vingt dernières années. De plus, dans un contexte migratoire comme celui de Montréal, examiner les trajectoires socioprofessionnelles nous semble une voie intéressante pour questionner les stratégies élaborées par les migrants. La pertinence de cette recherche relève aussi de la nécessité d'élargir la conception traditionnelle du processus d'établissement qui est le plus souvent abordé du point de vue de la société d'accueil. En dressant un portrait global de l'insertion d'hommes immigrants d'origine colombienne au marché du travail québécois, nous y dégagerons les différents obstacles, stratégies et trajectoires particulières et spécifiques à chacun d'eux. Il existe peu d'études sur le processus d'intégration professionnelle en tant que tel. Les recherches effectuées s'intéressent davantage aux caractéristiques socioéconomiques des migrants et aux résultats de leur établissement. Dans cette optique, nous voulons nous attarder au point de vue de l'acteur.⁸

1.6 Les approches constructivistes

Au cours de l'élaboration de ce mémoire, certaines approches ont attiré notre attention, afin de répondre à nos questions de recherche et de conduire notre analyse. Les thèses constructivistes représentent une approche que nous jugeons pertinente et ce, tant au niveau de la conception de l'ethnicité que celle du sujet.

1.6.1 Théories de l'ethnicité

Dans une étude comme la nôtre, nous ne pouvons passer sous silence le concept d'ethnicité. Les théories sur l'ethnicité sont nombreuses et leurs approches différentes, d'ailleurs plusieurs auteurs ont tenté de la définir et de l'expliquer. En fait, la littérature traitant de l'ethnicité est volumineuse, contradictoire et imprécise. (Spickard 1989:12) Dans l'introduction de son

⁸ Plusieurs recherches vont également dans ce sens (Gauthier 1995; Laaroussi 1995; Meintel 1992, 1994; Labelle et al. 1987)

ouvrage *Urban Ethnicity*, Cohen⁹ (1974) fait mention de certaines applications du concept d'ethnicité, telles que son usage culturel, essentialiste, ou son utilisation comme réseau d'organisation informelle. Quant à Spickard,¹⁰ (1989) ce dernier considère que les études sur l'ethnicité portent inévitablement sur quatre catégories distinctes, à savoir la culture, les réseaux sociaux, les intérêts ou l'identité.

L'ethnicité fut longtemps étudiée par de nombreux auteurs sous un angle culturel (Spickard 1989). Les tenants de l'essentialisme ou du primordialisme l'ont définie comme une substance close sur elle-même, stable, innée et comme étant un fait de naissance imposé et par conséquent, largement involontaire. De plus, la perspective culturaliste soutient que nous devons attribuer l'ethnicité aux loyautés ethniques qui sont fondamentales, car elles sont inscrites dans l'identité de base de la personne. Les constructions culturelles apparaissent donc comme naturelles.

Selon Poutignat et Streiff-Fenart (1995), cette conception longtemps utilisée est aujourd'hui dépassée, mais demeure néanmoins le point d'appui sur lequel se sont développées des conceptions ultérieures. Nous pensons entre autres, aux courants de pensée néo-marxiste et néo-culturaliste, au paradigme socio-biologique où l'ethnicité est perçue comme un système de parenté élargi et aussi aux théories instrumentales et mobilisatrices qui perçoivent l'ethnicité comme une ressource mobilisatrice dans la conquête du pouvoir politique et économique.

Les théories interactionnistes, comme l'approche développée par Frédérick Barth, apparaissent comme une contestation des conceptions primordialistes. Ce type d'approche perçoit l'ethnicité comme un «processus continu demandant à être exprimé et validé dans l'interaction sociale.» (Poutignant et Streiff-Fenart 1995:123)

1.6.2 Conception constructiviste de l'ethnicité

Les théories constructivistes de l'ethnicité sont plutôt bien ancrées dans le discours anthropologique. Comme le souligne Meintel¹¹ (1993:11), ces théories supposent que les groupes ethniques ne soient pas innés mais plutôt construits par des acteurs sociaux.¹² En

⁹ Anthropologue (1921-2001), Université de Manchester

¹⁰ Historien, Département d'histoire, Université de Californie, Santa Barbara

¹¹ Anthropologue, Professeure titulaire au département d'anthropologie et directeur du Groupe de Recherche Ethnicité et Société, Université de Montréal.

¹² Se penchant sur la création de frontières artificielles à l'époque coloniale, Amselle (1974) prétend que les sociétés africaines qu'il a étudiées sont des groupes ethniques construits.

d'autres termes, l'ethnicité doit maintenant être considérée comme le «résultat de l'interaction entre des groupes sociaux.» (idem:12) Selon Meintel, elle englobe :

« les modèles culturels qui caractérisent le groupe (...), les systèmes sociaux, les institutions, les organisations, les activités collectives et les intérêts communs, économiques et politiques, qui peuvent amener une catégorie sociale à devenir un groupe ethnique.» (idem:10)

L'approche constructiviste de l'ethnicité est celle privilégiée dans ce mémoire. Elle considère que les groupes ethniques sont construits par les acteurs sociaux à travers leurs pratiques sociales. En affirmant que la frontière avec l'*autre* est mouvante, Frederick Barth (1995) a, le premier, «déplacé l'étude de l'ethnicité de la substance des traits culturels aux frontières entre les groupes en démontrant l'aspect dynamique et temporel des marqueurs de l'ethnicité». (LeBlanc 1991:9) Dans cet ordre d'idée, l'ethnicité est perçue comme un processus dynamique, changeant dans le temps et selon les contextes. Fischer, (1986) quant à lui, poursuit les idées énoncées par Barth en affirmant que l'ethnicité est une réalité renouvelée et réinterprétée par chaque génération et chaque individu.

Les différentes théories de l'ethnicité ont donc été soumises, depuis les vingt dernières années, à une réinterprétation. En effet, la réévaluation des concepts tend à démontrer que les présupposés essentialistes sont de moins en moins opératoires, au profit, entre autres, des approches constructivistes. Malgré le fait que ces dernières soient désormais acceptées par la grande majorité des auteurs, certains domaines de recherche sont encore sous l'emprise de discours essentialistes, en l'occurrence les études portant sur les jeunes issus de milieux immigrés de même que celles traitant des mariages mixtes.¹³

1.6.3 Les migrants: des acteurs de la réalité sociale

Comment réagit l'immigrant devant les obstacles et les réalités du projet migratoire? Plusieurs thèses furent avancées afin d'expliquer les réactions de l'acteur social. Les thèses déterministes ont insisté sur les rapports de domination qui maintiennent les individus dans une situation de précarité. (Gauthier 1995) Dans cette optique, l'acteur social ne peut rien faire pour changer sa

¹³ « Les prémisses essentialistes continuent d'avoir cours, souvent sous le couvert des principes de «modernité» ou «d'assimilation». (...) On continue encore souvent à associer les groupes d'immigrants à des unités dont la particularité se résume à une «culture traditionnelle» dont ils sont considérés comme les gardiens. » (Meintel 1993:13)

situation. À l'opposé, les thèses volontaristes considèrent l'individu comme un agent qui contrôle son devenir. (idem)

Les thèses assimilationnistes furent également mises de l'avant afin d'expliquer les réactions des acteurs migrants. L'assimilation est un processus d'adoption et de fusion dans un tout culturel cohérent d'éléments empruntés à une autre culture. La tendance assimilationniste vise à rendre tous les individus migrants comme des agents identiques. Or, comme le souligne LeBlanc (1990:7), «cette interprétation de l'ethnicité (...) s'est révélée inadéquate pour saisir les phénomènes sociaux de la présence des minorités ethniques et de la persistance des références multiples au niveau de l'identité ethnique dans les sociétés postindustrielles.»

Pour notre part, nous privilégions une approche constructiviste des réactions des individus. Dans cette optique, l'individu est partie prenante de l'environnement dans lequel il évolue et qu'il contribue ainsi à bâtir. De même, les individus, en tant qu'acteurs sociaux, interagissent dans leurs rapports avec le social et donc avec le travail également. (Laaroussi 1995) Les thèses constructivistes tiennent compte des déterminations que subit l'individu et de ses capacités. Dans cette perspective, il n'est pas hors la société ni totalement déterminé. Il est partie prenante du monde qu'il contribue à construire.

Comme le souligne LeBlanc (1991:6), «tant en linguistique, en histoire, en littérature, en sociologie, qu'en anthropologie, l'action humaine refait surface en tant que principe explicatif. Les processus sans sujet ne semblent plus suffisants pour appréhender la réalité humaine.» Ainsi, se pencher sur la question de l'insertion sociale d'immigrants colombiens à Montréal suppose que l'on tienne compte du caractère construit de ces derniers tout en les considérant comme des acteurs de la réalité sociale.

1.6.4 Stratégies des acteurs

La notion de stratégie sera mise de l'avant tout au long de ces lignes. Dans une approche constructiviste, l'individu a recours à des stratégies pour franchir les obstacles auxquels il se voit confronté. (Gauthier 1995)

Nous privilégions la notion de stratégies, dans le sens qui lui est donné par Gauthier.¹⁴ La stratégie se définit comme «la manière pour l'individu de réagir, dans l'agir quotidien, aux

¹⁴ Sociologue, INRS-Culture et Société

contraintes qui s'imposent.» (Gauthier 1995:77) Pour Gauthier, les stratégies s'observent rarement directement. On peut mesurer leur efficacité sur leur impact social ce qui nécessite de prendre du recul et que soit passé «l'effet du temps». Pour cette auteure, l'étude des stratégies permet de reconstituer la manière dont se construit la société et ses institutions. De plus, elle prétend que «chaque époque produit un type d'individu qui se construit à travers les stratégies mises en œuvre pour survivre aux difficultés ou prendre sa place dans la société.» (1995:78) Les stratégies actuelles d'insertion professionnelle rencontrent les tendances dominantes du changement du monde du travail contemporain. Ces tendances sont essentiellement individuelles en raison de la flexibilité d'emploi (contrat à durée déterminée, travail occasionnel, contrats individuels). Pour l'auteure, il est évident qu'elles ne favorisent pas la création de liens sociaux. Pourtant, la flexibilité d'emploi est en train de devenir la norme de l'intégration professionnelle. Par ailleurs, dans un contexte où les changements sont de plus en plus nombreux, il s'avère que certaines stratégies soient plus «efficaces» que d'autres¹⁵.

Pour notre part, nous nous intéressons aux stratégies, individuelle et familiale, élaborées par les migrants colombiens à travers leurs trajectoires socioprofessionnelles. Nous considérons cette notion primordiale, car elle se conjugue avec la conception que nous avons de l'acteur social. En effet, la notion de stratégie suggère «l'existence d'une certaine liberté d'action des acteurs sur de possibles déterminismes sociaux ou existentiels.» (Taboada Leonetti 1989:96)

Le chapitre suivant aborde en détails le cadre théorique et conceptuel de cette recherche. Les liens qui existent entre la migration, le travail et l'intégration seront mis de l'avant afin de nous positionner et de guider notre analyse que nous présenterons en deuxième moitié de ce mémoire.

¹⁵ Dans son étude sur les stratégies d'insertion sociale des jeunes en contexte de précarité d'emploi, Gauthier (1995) a distingué des stratégies gagnantes (scolarité, réseaux, polyvalence) et perdantes (abandon des études, mauvais choix de carrière, grossesse en bas âge).

Chapitre 2

Cadre théorique et conceptuel de la recherche

Trois concepts fondamentaux seront mis de l'avant au cours de ce mémoire, à savoir la migration, le travail et l'établissement-insertion dans la société d'accueil. Afin de nous situer par rapport aux diverses approches théoriques en cours dans la discipline, les écrits existants sur ces thèmes ont donc été recensés.

Ce second chapitre a donc pour objectif d'établir et d'expliquer les concepts clés qui nous ont guidée et menée à notre position théorique. Tout d'abord, nous aborderons les liens qui existent dans la littérature entre le processus migratoire et l'intégration économique. Il sera question, entre autres, de l'impact de la migration sur le travail. Nous nous pencherons également sur le travail comme moyen d'intégration à la société. Dans une perspective contemporaine et anthropologique, nous discuterons enfin des autres dimensions de l'intégration en contexte migratoire.

2.1 Effets de la migration sur l'intégration économique

Nous considérons que l'intégration des nouveaux arrivants passe avant tout par l'emploi. C'est pourquoi les lignes qui suivent se pencheront avant tout sur l'établissement des immigrants dans une perspective d'intégration économique. La dernière partie de ce chapitre s'intéressera aux dimensions sociales de l'intégration, dimensions que nous considérons tout aussi importantes.

La migration entraîne évidemment des changements sociaux et économiques. L'une des questions fondamentales est de savoir si la migration augmente ou diminue les chances de succès économiques des migrants. Ce succès est-il le fruit d'efforts individuels et d'habiletés personnelles? L'origine ethnique représente-t-elle un facteur discriminant ou non dans l'obtention d'un emploi? Ces questions ont été traitées de diverses façons par les chercheurs, mais on retrouve essentiellement deux hypothèses dans la littérature consultée à cet sujet.

Certains auteurs pensent qu'il est plus difficile pour les immigrants que pour les natifs de s'insérer économiquement dans un nouvel environnement, alors que d'autres soutiennent qu'ils ont les mêmes chances et possibilités que les nationaux. À l'opposé, d'autres chercheurs s'appuient sur la structuration du marché du travail afin d'expliquer l'insertion économique des travailleurs migrants.

2.1.1 Première hypothèse: La migration, les avantages et désavantages économiques

Dans la première approche, la question est de savoir si le statut migratoire a un impact réel au-delà des caractéristiques individuelles. Ce type d'explication soutient que des individus migrent parce qu'il est dans leur intérêt de le faire et de rechercher de meilleures opportunités économiques. (Borjas 1989)

Les auteurs qui pensent que les nouveaux arrivants ont les mêmes chances de succès économiques que les natifs du pays d'origine sont moins nombreux que ceux qui considèrent la migration comme un obstacle. De leur point de vue, les immigrants sont considérés au même titre que les nationaux et ont les mêmes chances de succès dans un marché du travail compétitif. Pour Jencks et *al.* (1972) « (...) individuals receive economic rewards commensurate with their skills, qualifications, and experience. » Il serait donc dans l'intérêt des employeurs d'utiliser les compétences et qualifications des travailleurs migrants. Selon nous, ce type d'explication n'est pas valide, car de multiples situations nous prouvent le contraire. Par exemple, comment expliquer la difficulté de nombreux immigrants scolarisés et détenant une expérience de travail significative dans leur pays d'origine à insérer le marché du travail montréalais et à retrouver un poste équivalent à leurs qualifications?¹⁶

Comme Portes et Manning le soulignent (1985:46), des recherches sur la hiérarchisation du marché du travail, (voir entre autres Sassen 1988) ont démontré la manière dont les nouveaux immigrants s'insèrent dans les secteurs les plus précaires de l'économie. Ces secteurs sont caractérisés par la présence massive de femmes et d'autres groupes minoritaires. Les nouveaux immigrants se voient ainsi privilégiés par les employeurs compte tenu de leur manque de connaissances sur le pays. Leur vulnérabilité et leur motivation à travailler se traduisent donc, selon ce type de recherche, par des gains en productivité et une réduction des coûts de main-d'œuvre pour les entreprises.

D'un autre point de vue, plusieurs auteurs affirment que les immigrants sont désavantagés du fait de leur migration. Ces auteurs sont plus nombreux dans la littérature et leurs explications très diverses. Pour Porter (1965), Chiswick (1979), Evans et Kelly (1991), McAllister (1995), les migrants sont perçus comme désavantagés par rapport aux natifs de la société d'accueil. En

¹⁶ Pour Renaud, les réfugiés au Canada sont des professionnels et des universitaires condamnés à l'aide sociale. C'est effectivement la conclusion à laquelle arrive le chercheur après avoir mené une enquête sur les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les demandeurs de statut au Québec. (cité dans Baril 1998)

effet, les difficultés particulières d'établissement auxquelles ils font face expliqueraient cette situation.

Selon McAllister (1995), la mobilité doit être mesurée selon le dernier emploi avant la migration et le premier emploi dans la société d'accueil. Selon lui, les problèmes engendrés par la migration (ruptures familiale et professionnelle, difficultés linguistiques, manque de réseaux d'entraide, etc.) agissent négativement sur les chances de succès économique des migrants. McAllister en arrive donc à conclure que les désavantages économiques sont causés plus par la migration que par la compétition sur le marché du travail ou la discrimination. Boyd et al. (1985) ont démontré, quant à eux, que les succès économiques des migrants diminuaient suite à la migration et n'augmentaient que très lentement après leur établissement dans la société d'accueil.

Au Québec, Crespo (1994) a remarqué que ce sont les travailleurs de haut statut qui subissent les contrecoups de la migration avec le plus de gravité. Il semble que plus les migrants aient occupé un statut antérieur élevé, plus il leur sera difficile de recouvrer ce poste. En Australie, Chapman et Iredale (1993), en sont également venus à cette constatation dans leur étude sur le marché du travail australien.

Pour d'autres auteurs (Inglis et Stromback 1986; McAllister 1986 dans McAllister 1995), les immigrants sont automatiquement discriminés du fait de leur ethnicité et c'est pour cette raison que les taux de non employabilité sont plus élevés chez les immigrants que chez les natifs. Dans cette optique, l'exclusion des migrants agit sur leur faible potentiel d'insertion dans un marché urbain déjà limité. (Piché et Gingras 1999)

Dans le cas du Québec, selon une hypothèse avancée par Piché et Renaud (1997), les immigrants sélectionnés sur la base de leurs qualifications (la catégorie *indépendant*) et ceux ayant suivi des cours de langue devraient pouvoir se trouver un emploi plus facilement que les autres. Or, leurs conclusions semblent nuancées. « D'une part, certaines caractéristiques individuelles jouent pour accélérer ou ralentir cet accès: l'âge, le sexe, l'expérience de travail pré-migratoire, la présence d'un conjoint. D'autre part, des caractéristiques fondamentales comme la scolarité et les compétences linguistiques n'ont aucune action.» (idem:10)

2.1.2 Deuxième hypothèse: La migration et la structuration du marché du travail

À l'opposé des chercheurs qui se basent sur les caractéristiques individuelles des travailleurs migrants, d'autres insistent sur la structuration même du marché du travail. En raison de la

segmentation des marchés économiques, l'insertion des travailleurs migrants varie en fonction des divers segments. Ainsi, certaines personnes, malgré leurs caractéristiques individuelles se voient concentrées à l'intérieur de segments spécifiques. (Portes 1983) Il existe donc des barrières institutionnelles à l'emploi qui agissent comme facteurs d'exclusion de certains travailleurs, notamment les travailleurs migrants.

Bonacich et Modell, de même que Kingras (dans McAllister 1995) estiment que la segmentation du marché du travail constitue une conséquence de la discrimination. Victimes de discrimination, les immigrants seraient poussés à se rassembler en enclave ethnique. Dans cette optique, les migrants, surtout les moins qualifiés, sont destinés au bas de l'échelle socioprofessionnelle et ce, en raison de barrières institutionnelles qui vont jusqu'à la discrimination à leur égard.

À notre avis, adopter un tel point de vue contribue à considérer les individus comme des agents passifs, victimes d'un système social inégal. Selon nous, se pencher sur la question de l'intégration suppose de considérer l'individu en tant qu'acteur de la réalité sociale. Il faut effectivement envisager les migrants comme des agents dynamiques et non comme des victimes passives. C'est pourquoi nous pensons que dans une perspective contemporaine du processus migratoire, il est primordial de tenir compte du caractère multidimensionnel et complexe de la migration.

À ce sujet, Portes et Manning (1985) proposent un regard différent et intéressant sur l'intégration économique des populations migrantes. Ces derniers soulignent que les effets de la migration et le destin même des migrants seront différents, dépendant du secteur de l'économie dans lequel ils seront insérés. Selon eux, il existe différents modèles possibles en situation post-migratoire qui n'ont pas tous pour effet de condamner les nouveaux arrivants à une situation permanente d'exploitation et d'infériorité sociale. Ce ne sont effectivement pas tous les immigrants qui sont destinés aux secteurs faibles de l'économie¹⁷. L'originalité de ces chercheurs est de proposer des modèles d'intégration qui tiennent compte des différentes structures sociales dans lesquelles peuvent s'insérer les immigrants. Dans ces modèles, la division inégale du travail ne condamne

¹⁷ Par exemple, aux États-Unis, depuis la promulgation en 1965 de la nouvelle loi sur l'immigration, des milliers de professionnels ont pu bénéficier de dispositions favorisant certains types d'occupations. Ce type d'immigration, perçu par les pays d'origine comme la fuite des cerveaux, explique l'arrivée massive de nombreux immigrants provenant de pays divers. La main-d'œuvre qualifiée qui immigre aux États-Unis s'installe habituellement dans les secteurs dominants de l'économie et réussit à s'inscrire après un certain temps, dans une trajectoire sociale ascendante. (Portes et Manning 1985)

pas automatiquement certaines minorités aux secteurs faibles de l'économie ni à des conditions d'infériorité et d'exploitation sociales. (Portes et Manning 1985)

Malgré les divergences d'avis sur les conséquences de la migration quant à l'intégration économique, les auteurs semblent maintenant unanimes à reconnaître l'importance qu'occupent les immigrants dans la sphère économique.

2.2 Le travail comme moyen d'intégration

Selon nous, le travail représente un moyen d'intégration à la société. Dans la littérature, celui-ci est très souvent perçu, depuis les débuts de l'industrialisation, comme la norme et le moyen unanimement reconnu de s'intégrer à la vie sociale¹⁸. (Taboada Leonetti 1993; Gaulejac et Leonetti 1994)

Au Canada, l'intégration économique est essentiellement définie comme la capacité à investir ou non le marché du travail. (Piché et Renaud 1997) Au Québec comme en France, l'insertion au marché de l'emploi revêt une importance particulière dans les études ethniques. Selon Schnapper (1996), la participation concrète des individus à la vie collective peut être analysée particulièrement selon un axe qui définit leur rapport à l'emploi et à la protection sociale. En effet, le rapport à l'emploi demeure prépondérant pour définir le statut social de l'individu. L'auteure va même jusqu'à affirmer que le travail est resté, en tout cas jusqu'à aujourd'hui, le fondement de la dignité des hommes.

Pour Demers¹⁹ (1991), l'insertion dans la société d'accueil passe aussi par le travail. Ce dernier représente une sphère d'activités qui influencent positivement l'intégration. L'insertion professionnelle permet à l'immigrant de «s'actualiser dans sa communauté d'adoption et procure ainsi à notre société les effets positifs de l'enrichissement par l'apport des nouveaux venus.» (idem:38)

L'entrée sur le marché du travail représente une étape cruciale pour les immigrants. Elle signifie la possibilité de gagner sa vie, mais également de s'insérer dans des réseaux sociaux et de participer à la société d'accueil. Dans un article publié sur l'expérience des réfugiés salvadoriens à Montréal, Beausoleil (2001) propose que ces derniers réalisent un vrai travail au

¹⁸ Selon les auteurs, le travail comme moyen d'intégration à la vie sociale n'est pas pourtant une valeur universelle et permanente et sa place a changé selon les époques et les sociétés.

¹⁹ Département d'orientation, Université de Sherbrooke

cours de leurs premières années d'établissement. Cette auteure considère en effet l'établissement comme une forme de travail non rémunéré. C'est ce qu'elle appelle le *travail d'établissement*.

2.2.1 Les études sur l'établissement en emploi au Québec

L'insertion au marché de l'emploi revêt une importance particulière dans les études ethniques, surtout au Québec. L'analyse de la participation au marché du travail au Québec indique qu'en général, la situation des immigrants semble aussi bonne que celle des individus nés au Canada. Effectivement, selon une étude du Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration (CCCI 1993:6), «les données d'ensemble sur le revenu et le chômage ne font apparaître que peu de différences entre les immigrés et les non immigrés.» Or, plusieurs auteurs québécois tendent à affirmer que les immigrants d'arrivée récente connaissent des difficultés à s'insérer économiquement. Alors que le travail occupe une place importante dans la trajectoire des immigrants, ces derniers connaissent plusieurs difficultés à s'insérer socialement et professionnellement à la société d'accueil. C'est la conclusion à laquelle arrivent plusieurs chercheurs. (Renaud et Gingras 1998; Renaud 1999; Demers 1991; Pilon 1994; Audet 1988, Deschamps 1987; Fortin 2000) De nombreuses barrières d'établissement en emploi se dressent dans le parcours de ceux-ci. Il s'agit, entre autres, de la compétence linguistique, de l'origine nationale et de la mise en valeur et de la reconnaissance de la formation et de l'expérience de travail acquises à l'étranger.

Dans ses recherches portant sur les Libanais d'immigration récente à Montréal, Fortin (1995; 1997; 2000) fait état de ressources limitées et d'une non-insertion ou d'une insertion très précaire au marché du travail montréalais. En effet, l'auteure mentionne l'accès difficile au travail. Selon elle, « lorsqu'ils travaillent, rares sont ceux qui obtiennent un salaire ou un poste équivalent à leurs compétences. » (Fortin 1995:12)

D'autres difficultés se dressent aussi sur le chemin de l'intégration et de l'obtention d'un emploi, telles que des logements inadéquats, le climat particulièrement rigoureux du Québec, le manque de réseaux d'entraide, les complications familiales et conjugales, ainsi que l'isolement. (Fortin 1995) Dans une étude menée sur les réseaux que les nouveaux arrivants tissent avec les personnes et les organisations de la société d'accueil, Godin (1999:1) en est venu à la conclusion que les contacts auprès d'un organisme non-gouvernemental (ONG) augmentent les chances de se trouver un emploi.

2.3 Les dimensions sociales de l'intégration

Depuis les années 1970, la littérature regorge d'ouvrages sur l'adaptation des immigrants. La recherche au sujet des populations migrantes a eu tendance à se concentrer sur l'adaptation psychologique, l'insertion culturelle et linguistique et l'intégration au marché de l'emploi. De même, la teneur des politiques d'immigration et des procédures administratives à l'égard des personnes réfugiées dans les pays industrialisés fut l'objet de nombreuses études.

2.3.1 Utilisation du terme intégration dans la littérature

L'omniprésence du terme intégration est frappante lorsque consulte la littérature anthropologique et sociologique récente. C'est ce qui fait dire à Beaud et Noiriel (1989) que ce terme est d'un usage tellement étendu qu'il ne désigne plus rien. À l'opposé, le vocable assimilation est de moins en moins utilisé dans les études ethniques, alors qu'il fut largement populaire durant toute la première moitié du XX^{ième} siècle. Comme le fait remarquer Barou (1993), la seule constante de la littérature est le bannissement du terme assimilation.

Le terme intégration a fait son apparition dans la littérature au moment où les migrations sont au cœur des débats. Aujourd'hui plus que jamais, les populations migrantes constituent une réflexion incessante pour les États-nations et leurs politiques. En raison des nombreux changements sociaux, ces dernières se doivent de répondre aux nouveaux enjeux migratoires. Le renouveau ethnique a donc incité les chercheurs à questionner les théories existantes.

En France, certains auteurs (Barou 1993; Taboada Leonetti 1993; Abou 1990) considèrent que le terme intégration a trop souvent été employé de façon indifférenciée et imprécise. Ce terme est utilisé en parallèle à d'autres, tels que insertion ou adaptation «avec lesquels il apparaît comme interchangeable sans que cela n'altère le sens des textes». (Barou 1993:169) Selon Abou, le phénomène de l'insertion pose un problème d'ordre conceptuel aux chercheurs. Ce problème tient aux difficultés spécifiques que représente le phénomène à étudier. «L'insertion des immigrants dans la société réceptrice a la signification d'un paradoxe apparemment insoluble: il s'agit de devenir autre en restant soi-même.» (Abou 1990 :26)

De leur côté, les chercheurs québécois s'intéressent aussi vivement aux questions ethniques. Toutefois, selon Fortin, les études tendent à s'organiser autour des questions linguistique, économique et résidentielle de l'intégration. (Fortin 2000a) Soulignons que pour Piché, l'intégration «implique la possibilité pour les immigrants et les minorités de participer pleinement à tous les aspects de la société, que ce soit au niveau social, économique et

politique.» (Piché 1997:4) Quant à lui, Breton définit l'intégration comme un «ensemble de stratégies d'action que les immigrants déploient.» (Breton 1994:244) Pour Fortin, le concept d'intégration évoque «un état de cohésion et le chemin qui mène à cet état». (Fortin 2000a:5) La plupart du temps, l'intégration fait référence à des dimensions à la fois identitaires et sociales, mais sans toujours en faire la distinction. Ainsi, ce concept renvoie avant tout, selon Fortin, à un rapport social inégal «où l'individu doit s'insérer dans un ensemble plus grand.» (idem:6)

Taboada Leonetti (1993) distingue trois dimensions principales au processus d'intégration. Pour elle, cette notion fait appel à des dimensions économique, sociale et symbolique. Par exemple, l'intégration économique se mesure à la fois par le niveau des ressources et par l'insertion dans le monde du travail. Cependant, tout comme Del Baso (1984), nous pensons que nous commettrions une grave erreur en jugeant de la *réussite* d'un individu selon une seule mesure telle que l'emploi. Il ne faut surtout pas oublier que le travail n'est pas le seul facteur d'intégration à la société. De même, le fait d'occuper un emploi ne suffit pas à garantir une intégration professionnelle réussie. (Perret 1993) Selon nous, l'intégration fait à la fois référence aux niveaux social, économique, politique et symbolique d'une société, aspects auxquels les immigrants devraient pouvoir participer.

C'est pourquoi, nous insistons également sur les dimensions sociale et symbolique de l'intégration. Taboada Leonetti (1993) explique l'intégration sociale par l'inscription d'un individu dans un ou plusieurs réseaux sociaux. Ces derniers permettent à l'individu d'actualiser son rôle par rapport à son propre groupe et à l'ensemble de la société. À l'inverse, l'isolement et la mise en dehors des réseaux de sociabilité affaiblissent progressivement l'intégration et le sentiment d'appartenance à un groupe.

Quant à l'intégration symbolique, il s'agit de la reconnaissance sociale de l'individu, de la place et de l'utilité qu'il occupe au sein du système. Cette forme d'intégration s'exprime par le sentiment d'appartenance et l'implication d'un individu à un système de valeurs. La participation et l'adhésion aux normes et aux représentations collectives contribuent à la construction de l'identité, à la valorisation de soi et à la reconnaissance sociale. Comme Fortin (2000a) le mentionne, le mérite de Taboada Leonetti est de reconnaître les apports de tous les membres de la collectivité sans situer les migrants comme extérieurs à la société d'accueil.

Quant à nous, même si nous croyons fondamentale la dimension économique de l'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, nous ne pouvons passer sous silence ses dimensions sociale, symbolique et politique, car nous considérons l'intégration comme multidimensionnelle. Les

dimensions auxquelles Taboada Leonetti (1993) fait référence nous ont donc inspirée tout au long de notre démarche.

2.3.2 La question de l'intégration des populations migrantes

Quand considère-t-on qu'un immigrant est intégré à la société d'accueil? Qu'est-ce qu'une intégration réussie aux yeux de la société d'accueil? La question de l'intégration des populations migrantes est au cœur des préoccupations des chercheurs en sciences sociales.

Au Canada, le renouvellement des flux migratoires a, depuis le début des années 1980, grandement influencé les préoccupations en matière d'immigration. Au Québec, elles relèvent d'un défi de taille, car les discours actuels sur les rapports ethniques tournent tous autour de la question de l'intégration. (GRES 1992) Il ne fait aucun doute qu'au Québec, la question linguistique est associée à une volonté d'intégration de la part des instances gouvernementales.

Potter (dans Fortin 2000:23) s'interroge sur la tendance des chercheurs canadiens à insister sur les dimensions économiques de l'intégration, «comme si toute autre dimension (sociale, politique, culturelle) en était tributaire.» Pour notre part, nous croyons que l'intégration des nouveaux arrivants est intimement reliée à la capacité ou non d'investir le marché du travail.

Or, au Québec, les politiques d'intégration sociale se doublent d'une volonté d'intégration économique à la société québécoise. Pour Piché et Renaud (1997:2), «l'évaluation des politiques d'intégration demeure encore un champ peu exploré.» Ils font d'ailleurs remarquer qu'il est difficile d'estimer les impacts des mesures visant à faciliter ce type d'intégration. (idem) Les deux auteurs mesurent l'intégration économique par la rapidité avec laquelle les immigrants trouvent un premier emploi, leur hypothèse étant que ceux sélectionnés sur la base de leurs qualifications et ceux ayant suivi des cours de langue devraient se trouver des emplois plus rapidement.

Il est intéressant de consulter à ce sujet les études longitudinales dirigées par Renaud. Évidemment, les modes d'établissement diffèrent selon le sexe, l'âge, ou les catégories d'admission. De même, l'avènement des différents gestes de l'installation ne surviennent pas nécessairement avec la «même vitesse ni avec la même intensité pour tous.» (Renaud et al. 1993:6) Ce qui ressort de l'analyse de la première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989 est la dynamique du processus d'installation et d'insertion dans la société d'accueil. En outre, le travail effectué par Renaud, Desrosiers et Carpentier (1993) sur les trois années d'établissement des mêmes nouveaux arrivants est particulièrement riche en informations.

Selon eux, près des trois quarts des immigrants estiment que leur situation s'est améliorée depuis leur arrivée. (idem:13) Les données recueillies par le chercheur après dix ans d'installation au Québec (Renaud et al. 2001) vont dans le même sens que celles des études antérieures. Les résultats semblent indiquer que l'accès à l'emploi se fait assez rapidement. De plus, la plupart des répondants connaissent, au fil du temps, une augmentation de leur stabilité et de leur statut socioéconomique. Plus de la moitié des répondants avaient trouvé du travail après quinze semaines de séjour au Québec. Aussi, ils sont de plus en plus nombreux à occuper des emplois qualifiés à mesure que leur temps de séjour augmente. Pourtant, selon Renaud, il existe encore des barrières au niveau de la reconnaissance des compétences des nouveaux arrivants. Certains professionnels vivent encore une importante déqualification en arrivant ici.

2.3.3 Effets de l'exclusion économique sur l'intégration sociale

Dans une société comme la société québécoise, le travail est, bien entendu, un moyen de subsistance mais il agit également sur la valorisation personnelle de chacun. Or, le non-emploi ou le sous-emploi peuvent entraîner des conséquences sur l'estime de soi des immigrants. Il semble que l'accès au travail et la précarité financière soient deux problèmes majeurs pour les immigrants dans leur insertion à la société québécoise et ce, malgré l'importance que revêt le travail sur la réussite de leur projet migratoire. (Fortin 2000a)

Pour Castel, (1995:13) «l'association travail-stable insertion-relationnelle solide caractérise une zone d'intégration. À l'inverse, l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel conjuguent leurs effets négatifs pour produire l'exclusion (...)» En sciences sociales et en anthropologie, les écrits sur la participation à la société sont nombreux. De plus en plus de chercheurs s'intéressent maintenant aux effets d'une exclusion prolongée du marché du travail.

En France, des auteurs tels que Castel²⁰, Paugam, Schnapper et Perret s'intéressent activement à ce champ de recherche. En mettant de l'avant la notion d'exclusion, les chercheurs mettent l'accent sur des «processus qui aboutissent à l'exclusion d'une partie de la population». (Paugam 1996:567) Il semble exister diverses manières d'être inclus ou exclus de la société. Pour Schnapper et Castel²¹, l'exclusion désigne un processus. Or, des «individus ne sont pas une

²⁰ En ce qui concerne la notion d'exclusion, Castel parle plutôt de désaffiliation sociale

²¹ Sociologue, Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)

fois pour toute «exclus», encore moins des exclus.» (Schnapper 1996:27) La notion d'exclusion n'est pas récente même si elle a pris une importance marquée depuis le début des années 1990. Pour Paugam²², cette «popularité» tient en partie au fait de la détérioration des conditions de travail. Comme le souligne Perret²³ (1993:91):

«L'exclusion moderne (...) résulte de tendances qui sont au cœur du fonctionnement de la société et qui se traduisent par un échec massif des processus d'intégration sociale, sur le double plan de l'intégration professionnelle et de l'intégration relationnelle. Ce ne sont plus des individus, si nombreux soient-ils, mais des pans entiers de la société qui sont concernés.»

Par ailleurs, des recherches récentes analysent les pratiques d'inclusion et d'exclusion dans différentes sphères de l'activité économique. Au Québec, selon une étude dirigée par le GRES, (1992:467) «les rapports ethniques complexes qui s'établissent font intervenir des facteurs comme le statut d'immigrant, l'appartenance ethnique et ethnolinguistique dans la structuration de l'activité économique.»

À Montréal, dans un livre consacré à la question des Libanais d'immigration récente, il ne fait aucun doute pour Fortin²⁴ (2000) qu'une exclusion prolongée au marché du travail engendre une exclusion sociale. En effet, un constat majeur a émergé de son étude, à savoir qu'une exclusion économique se traduit par une exclusion sociale. Selon elle, en situation de migration, « une scolarité élevée et une activité sociale soutenue ne suffisent pas à enrayer un sentiment d'isolement. » (Fortin 2000:66) Elle fait état des ressources limitées et d'une non-insertion ou d'une insertion très précaire au marché du travail montréalais. Pour ce chercheuse, le sentiment d'isolement que vivent la plupart des Libanais rencontrés est associé à un manque de ressources financières.

En ce qui nous concerne, nous analyserons les trajectoires professionnelles et sociales de nos répondants à la lumière des processus d'inclusion et d'exclusion. En effet, nous tenterons de les situer dans chacune des dimensions d'intégration-exclusion sociale que nous avons élaborées dans la seconde moitié de ce chapitre.

²² Sociologue, Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)

²³ Économie, Chargé de mission au Conseil général des ponts et chaussées

²⁴ Anthropologie, Groupe de recherche ethnicité et société (GRES), Université de Montréal

Toutefois, avant d'amorcer cette analyse, il importe de préciser la méthode utilisée lors de ce projet de recherche. Le chapitre qui suit s'intéresse donc aux questions d'ordre méthodologique.

Chapitre 3

Considérations Méthodologiques

Toute recherche implique des choix méthodologiques; la forme que prend aujourd'hui cette recherche diffère de celle que nous avons imaginé au départ. En effet, la pratique de terrain oblige «le chercheur à s'interroger sur lui-même et sur ses propres motivations pour pouvoir questionner les autres et ainsi assumer son rôle social d'enquêteur.» (Lieberherr 1983:393)

L'objectif de ce chapitre est de rendre compte des choix et des démarches méthodologiques suivis au cours de cette recherche et ce, tant aux niveaux de l'enquête que de l'analyse des résultats. Nous aborderons, dans un premier temps, les diverses phases de la recherche. Nous décrivons ensuite les procédures de terrain et la collecte des données. Enfin, nous porterons notre attention sur l'analyse des données et la rédaction de ce présent mémoire.

3.1 Phases de la recherche

Le thème et l'objet d'étude de ce présent travail furent, au départ, inspirés d'interrogations, d'observations personnelles, de commentaires recueillis auprès d'amis et de connaissances. Cependant, son résultat final découle avant tout de notre passion et de notre sensibilité pour la réalité et la diversité migratoire montréalaise.

Notre recherche se veut avant tout qualitative et exploratoire, car elle présente une grande flexibilité. L'analyse qualitative a comme avantage de traiter des données difficilement quantifiables, en l'occurrence, le discours d'immigrants sur leur établissement dans une société d'accueil. Selon nous, l'analyse qualitative est plus souple et participe davantage à une démarche inductive que déductive. Enfin, elle s'inspire de la vie quotidienne des acteurs et est centrée sur l'analyse des processus sociaux et sur le sens que les personnes donnent à leur action et à la construction de leur réalité sociale. (Deslauriers 1991:6) Nous avons aussi opté pour ce type de recherche, car selon nous, la recherche quantitative ne rend pas toujours bien compte des réalités auxquelles nous portons notre attention dans ce mémoire.

Notre recherche s'est élaborée en trois temps. Une phase exploratoire a premièrement été entreprise. Il a été question de recenser la littérature existante afin d'identifier et d'élaborer les concepts et théories pertinents à notre sujet d'étude. Cette étape nous a permis de concevoir les axes principaux de la recherche et les thèmes centraux de l'analyse. Dans un deuxième temps, nous avons effectué notre enquête de terrain. Cette démarche comprenait dix entrevues auprès d'immigrants colombiens vivant à Montréal. Une fois la cueillette des données terminée, nous

avons entamé l'étape de l'analyse, c'est-à-dire l'élaboration de grilles d'analyse qualitative et enfin la présentation des résultats.

3.2 Recherche documentaire

Au cours de notre scolarité de maîtrise, nous avons eu l'occasion de connaître plusieurs auteurs et de lire une multitude d'articles sur le phénomène migratoire et ses diverses facettes. Nous avons donc débuté la revue de littérature relative à cette recherche en regardant dans plusieurs directions pour ensuite cibler davantage nos lectures. Des monographies et articles à caractère anthropologique, sociologique, historique et autres traitant des thèmes à l'étude ont donc été analysés, afin de circonscrire et de cibler les débats et questionnements importants.

Parmi les nombreux ouvrages consultés, certains nous ont inspirée et ont retenu notre attention plus que d'autres. Ce fut notamment le cas des articles sur l'insertion/exclusion sociale et économique des nouveaux arrivants au Québec et à Montréal (entre autres: Beausoleil 2001; Fortin 2000; Gauthier 1995; Osario Ramirez 1997). Nous avons également consulté des recherches traitant des itinéraires et trajectoires professionnelles (entre autres: Crespo 1994; Labelle et al. 1987; Demers 1991) et des relations entre migration et travail (entre autres: Helly et Ledoyen 1994; Mercier 1995; Piché et Gingras 1999) Enfin, nos concepts théoriques ont également été inspirés par quelques auteurs en particulier (entre autres: Barth 1995; Meintel 1991; Taboada-Leonetti 1993)

3.3 Procédures de terrain et collecte des données

Une fois terminée la phase exploratoire de la littérature et la détermination de notre objet d'étude, nous avons entrepris la collecte de nos données. La technique d'enquête utilisée fut celle des entrevues semi-dirigées que nous avons menées auprès d'immigrants colombiens de première génération établis à Montréal.

Les entrevues semi-dirigées sont apparues comme étant la meilleure technique afin de retracer les trajectoires de nos différents répondants. Werner et Schoepfle (cités dans Lessard-Hébert et al.1990) considèrent l'entrevue comme « nécessaire quand il s'agit de recueillir des données valides sur les croyances, les opinions et les idées des sujets.» Lieberherr, quant à elle, considère que l'entretien contribue à approfondir les démarches d'une lecture qualitative du réel. (1983:391) En effet, les entrevues ont des objectifs précis et une démarche préparée qui s'inscrivent dans un plan de recherche préalablement établi. (Loubet Del Bayle 1978:46) De plus, les entrevues semi-dirigées laissent à l'enquêteur une certaine initiative, même si les

thèmes et les questions sont définis à l'avance. En fait, il appartient au chercheur d'organiser le déroulement de l'entrevue. (idem:39) Ce type d'interview permet aussi à l'enquêteur d'établir une relation directe avec son interlocuteur. Pour Deslauriers²⁵ (1991:38), le principe de base d'une bonne entrevue est de laisser parler l'autre en lui posant des questions lui permettant de dire ce qu'il pense. Dans notre cas, la technique de l'entrevue nous a permis d'entrer en contact et d'établir une interaction directe avec nos différents informateurs.

3.3.1 Étapes des entrevues

Nous pouvons dire qu'il existe certaines étapes essentielles à la réalisation des entretiens. Nous avons évidemment dû respecter ces étapes tout au long de notre démarche de terrain, à savoir la préparation de la grille d'entrevue, la sélection des informateurs, la réalisation de l'entrevue en tant que telle et la transcription des entretiens.

Notre objectif de recherche était de retracer la trajectoire migratoire de nos répondants. Pour ce faire, nous avons procédé en trois étapes. La grille d'entrevue (annexe 1) que nous avons élaborée était composée de thèmes auxquels se rattachaient des questions spécifiques. Notre schéma d'entrevue comportait trois sections qui touchaient différents moments du parcours migratoire de nos répondants.

Puisque la migration commence bien avant le départ, la première partie de l'entrevue était centrée principalement sur la période pré-migratoire, à savoir le pays d'origine. Nous nous sommes penchée sur des questions telles que les raisons de l'émigration, les raisons d'avoir choisi le Québec, les situations familiale et professionnelle. Cette partie de l'entrevue permettait aux deux parties de se familiariser l'une et l'autre.

La seconde moitié de l'entretien portait sur l'insertion et l'établissement des répondants à Montréal. Quelles ont été les démarches effectuées à l'arrivée, les barrières rencontrées, les situations économique, familiale et professionnelle sont autant de questions auxquelles nous avons prêté attention.

Enfin, la dernière partie de l'entrevue portait sur les expériences vécues dans l'immigration. Les questions étaient spécifiquement centrées sur les différentes impressions concernant le parcours

²⁵ Travail social, Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec à Hull

migratoire, la vie familiale depuis l'arrivée, les aspirations personnelles et les contacts ou non avec le pays d'origine.

Lors d'un entretien semi-dirigé, la grille d'entrevue intervient comme un aide-mémoire. En effet, le chercheur doit respecter la logique de son interlocuteur et il doit chercher plus à susciter des réponses spontanées que de livrer le répondant à un interrogatoire. (Lieberherr 1983) Nous avons dû apporter, suite à la première entrevue, certaines modifications à notre première grille. Pour notre part, cette grille servait davantage de point de repère.

3.3.2 Sélection des informateurs

Le choix des informateurs est une étape très importante dans un processus de recherche. Du point de vue de Deslauriers (1991:38), la qualité de la recherche repose sur ces derniers. Pour être un bon informateur, celui-ci doit posséder certaines qualités. Il doit connaître et participer à sa collectivité et doit être engagé dans son milieu.

Les caractéristiques recherchées chez nos répondants furent fixées dès le commencement de la phase de terrain. Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous avons décidé de n'étudier que des hommes colombiens, de première génération, de tous âges et arrivés au Canada depuis au moins six mois. En sachant que l'établissement dans la société d'accueil s'opère selon différentes étapes et que l'insertion au marché du travail varie dans le temps, cette latitude nous permettait donc de comparer les itinéraires de chacun et d'analyser leurs trajectoires selon différents moments de la vie et selon différents axes, tels l'âge, l'année d'arrivée au Canada, une carrière commencée dans le pays d'origine ou non, le statut migratoire à l'arrivée, etc.

Cette étape de la recherche s'est échelonnée sur plusieurs mois. D'abord en raison de la difficulté à trouver des répondants et surtout de l'emploi du temps de la chercheuse et des informateurs. Il a fallu, bien entendu, compter avec les occupations personnelles, professionnelles et familiales des deux parties.

Pour notre part, nous avons utilisé la technique du bouche à oreille et de l'effet boule de neige afin de trouver nos informateurs. Ces derniers ont tous été contactés grâce à des amis, contacts professionnels et autres qui connaissaient quelqu'un qui connaissait un Colombien. Grâce à leur gentillesse et à leur ouverture d'esprit, nous avons été mis en relation avec nos informateurs.

3.3.3 Profil des répondants

Les immigrants colombiens que nous avons interviewés étaient âgés entre 32 et 60 ans. Parmi ceux-ci, six étaient mariés dont quatre avec des enfants nés en Colombie et quatre étaient célibataires au moment de l'entretien. Presque tous ont quitté leur pays d'origine pour des raisons économiques et un climat politique incertain, voire même dangereux. Ils sont arrivés au Canada entre février 1991 et mars 2002, sauf un qui était d'établissement beaucoup plus ancien, à savoir une trentaine d'années. Trois sont arrivés en revendiquant le statut de réfugié, deux comme immigrants reçus, quatre autres sont d'abord arrivés en tant que touristes et ont par la suite demandé le statut de réfugié et enfin un autre est arrivé comme étudiant et a ensuite demandé sa résidence permanente. Ils sont de scolarités diverses et occupaient des métiers divers en Colombie. De façon générale, ils ont subi un déclassement professionnel à leur arrivée au Québec et peu d'entre eux ont réussi à recouvrer leur statut antérieur.

3.3.4 Réalisation et déroulement des entrevues

En procédant à une entrevue, l'intervieweur établit une relation privilégiée avec des enquêtés. C'est ce que Lieberherr (1983) appelle *acte sociologique*. Selon elle, la disponibilité du chercheur consiste surtout à écouter l'autre avec respect, tolérance et sensibilité, mais surtout, écouter ce que l'informateur veut exprimer et non ce que l'enquêteur cherche et veut entendre.

Nous avons assuré la confidentialité de nos informateurs à tout moment de la recherche. Ils ont été informés avant le début de chaque entrevue en quoi consistait le projet et nous leur avons indiqué qu'ils pouvaient à tout moment cesser l'entretien. Une attention particulière a été portée sur l'importance de protéger l'anonymat de nos informateurs. D'ailleurs, nous avons opté pour l'utilisation de pseudonymes. De plus, il a été clairement établi qu'ils avaient la liberté de refuser de répondre à des questions s'ils le désiraient. Le respect de chacun était un élément très important pour nous au moment de cette recherche. Comme Simon-Barouh (1983), nous croyons que les entrevues furent une étape délicate à effectuer, car nous nous adressions à des êtres humains chez qui nous questionnions le passé, le présent et l'avenir.

Les entrevues que nous avons réalisées ont duré une heure en moyenne. La plus courte a duré 45 minutes et la plus longue près de deux heures. Elles furent réalisées dans différents endroits: au domicile du répondant, au domicile de l'enquêteur et dans des endroits publics tels que restaurant, cafétéria, église. Tous les candidats ont été informés des objectifs et du déroulement de la recherche. Après avoir assuré nos répondants de la confidentialité des renseignements recueillis et de leur utilisation future, toutes les entrevues se sont déroulées dans un climat

détendu et d'échanges. Elles furent toutes réalisées en français. Nous avons effectué un total de dix entrevues et elles furent toutes utilisées pour fins d'analyse.

3.4 La constitution du corpus de données

Pour en arriver à analyser les données recueillies lors des entrevues, il faut avant tout les résumer, les réduire, les traiter et leur donner une forme qui permettra de les classer, les comparer et les analyser. (Deslauriers 1991:59) Afin de constituer notre corpus de données, nous avons procédé en quatre étapes, à savoir la production de notes d'entrevues, la transcription de tous les entretiens, le codage et la mise en forme des entrevues et l'interprétation des entretiens.

3.4.1 Notes d'entrevue et transcription des entrevues

Suite à chacune des entrevues, des notes sur le déroulement des entretiens et des réflexions personnelles furent rédigées afin de faciliter l'analyse ultérieure. En effet, après chaque entrevue, nous avons mis par écrit les impressions ressenties au cours de l'entretien. Or, cette phase de terrain n'a pas été sans problèmes, deux répondants refusant de se faire enregistrer et un bris de magnétophone rendant presque inaudible l'écoute d'une entrevue.

Afin de nous souvenir le plus fidèlement possible des informations recueillies, nous voulions, au départ, enregistrer chacun des interviews en demandant évidemment la permission à nos informateurs. Les chercheurs ne sont pas tous du même avis quand il s'agit de choisir d'enregistrer ou non une entrevue. Certains choisissent de ne jamais enregistrer, car cela peut nuire à la spontanéité des répondants. (Deslauriers 1991:68) Pour notre part, sept entrevues furent enregistrées puis transcrites de façon verbatim et ce, quelques heures seulement à la suite de leur réalisation. La transcription s'est faite de façon la plus intégrale et la plus précise possible afin de conserver l'atmosphère de la rencontre. Même si elle exige de longues heures de travail, la transcription est à notre avis un outil très précieux. En écoutant ou en réécoutant les enregistrements, cela nous a permis de nous poser de nouvelles questions, de réorienter les autres entrevues et de retenir certains détails qui auraient pu nous échapper. Nous avons donc retranscrit ces entretiens en tenant compte de la logique du discours de nos répondants. Il nous fut impossible d'enregistrer deux entrevues et ce, pour diverses raisons. Cependant, nous avons noté le plus d'informations et de détails possibles. Enfin, la qualité sonore d'une entrevue est tellement mauvaise, qu'il nous a été presque impossible de la retranscrire de façon verbatim. Toutefois, nous avons obtenu l'essentiel du discours de cet informateur.

3.4.2 Interprétation des entretiens

Nous nous sommes demandée très longtemps par où commencer et comment réaliser l'analyse de nos résultats. Nous avons tout d'abord opté pour la lecture, la relecture et la re-relecture de nos entrevues et de nos notes personnelles. «Ce n'est que par approches répétées que le matériel se met progressivement à parler, révélant ainsi peu à peu différents niveaux de significations dont on n'aurait même pas eu idée au début de l'analyse.» (Morin 1973:13) Une lecture attentive de chaque entrevue nous a permis de saisir le contenu et la logique de l'histoire de nos informateurs. Suite à ces lectures, nous avons produit un résumé détaillé où nous avons inclus les termes utilisés par les répondants, sans oublier les thèmes qui ont pu être utilisés ultérieurement pour le codage.

3.4.3 Codage et mise en forme des entrevues

Par définition, le codage désigne «le découpage des informations obtenues par observation, entrevue ou tout autre moyen.» (Deslauriers 1991:70) Pour Deslauriers (1991), le codage en recherche qualitative est un travail de création, d'interprétation et d'induction. La première étape du codage est de repérer les noyaux de sens, c'est-à-dire les plus petites unités de sens. Ces unités possèdent un sens complet en elles-mêmes et elles serviront à la classification future. La première forme de codage est plutôt descriptive, son but étant avant tout de fournir une première mise en forme. La qualité d'un bon code est de regrouper le plus de données possibles. En tant que tel, le codage est déjà un début d'analyse.

Après avoir procédé à plusieurs lectures attentives de chacune de nos entrevues, nous avons été en mesure de débiter le codage de ces dernières. Pour ce faire, nous avons établi des thèmes majeurs sous-jacents aux entrevues réalisées et fait correspondre une lettre à chaque thème. Chaque thème fut ensuite divisé en sous-thèmes auxquels nous avons fait correspondre un chiffre. Ainsi, un code se référant à une catégorie donnée fut attribué à chaque segment de texte.

3.4.4 Analyse des résultats

Comme le mentionne très justement Deslauriers (1991:79), «l'analyse vise à découvrir la logique sous-jacente à la praxis de la personne et de la collectivité, à comprendre la structure des influences et à en tirer une interprétation cohérente.» Ainsi, à cette étape de notre recherche, nous avons tenté de découvrir des liens et de dégager un sens parmi les informations que nous avons recueillies. Pour reprendre Deslauriers (1991:79), nous avons voulu mettre à jour «la

façon dont nos informateurs voient leur rapport au monde et l'interprétation qu'ils donnent à leurs expériences».

Au cours de cette étape, nous nous sommes aperçue rapidement que notre analyse avait commencé bien avant. En effet, nous avons débuté l'analyse dès la collecte de nos informations. Il s'agissait, en quelque sorte, d'une période de *pré-analyse*. (Deslauriers 1991:80) Puisque la collecte de nos données s'est faite sur une période prolongée de deux ans, cela nous a permis de relire nos entrevues, de raffiner notre guide d'entretien et de replonger dans la littérature. C'est pourquoi, nous croyons que la collecte des données et l'analyse sont des étapes continuelles de va-et-vient, car les informations recueillies sont brièvement analysées et s'ensuit le désir d'en amasser d'autres afin de comprendre le phénomène à l'étude.

Une première classification nous a permis de nous y retrouver et de rassembler les divers noyaux de sens ensemble. Par la suite, nous avons procédé à une synthèse de nos informations qui nous a permis de les distinguer, les séparer, et de nuancer nos catégories, car l'objectif de notre analyse est de reconstruire l'expérience d'un groupe d'hommes colombiens de Montréal.

L'analyse fut grandement inspirée de Deslauriers (1987; 1991). En effet, nous avons réalisé deux types d'analyse, à savoir une analyse verticale et une autre horizontale. L'analyse verticale consiste à saisir chaque entrevue dans son intégralité, telle que le répondant l'a accordée à la chercheuse. Cette étape s'est faite par la lecture approfondie et répétée des entretiens et des résumés effectués auparavant. Pour sa part, l'analyse horizontale consiste à comparer les entrevues les unes aux autres selon des critères semblables. Selon Deslauriers (1987:148), cette «coupe horizontale minimise les particularités et s'attarde plutôt aux propriétés communes.» Enfin, une fois ces étapes terminées, nous avons réuni, organisé et classé ces informations ensemble avec l'intention d'en faire un texte continu.

3.5 La rédaction du rapport

La rédaction d'un rapport constitue la dernière étape d'un processus de recherche. Comme le souligne Bariteau (1985:272), c'est principalement au cours de l'écriture que se crée le produit de la recherche, que prennent sens les données recueillies et « que se construit la réalité sociale que l'on a photographiée à l'aide de techniques diverses.» À cette étape, le chercheur est en *situation de création*, car il est en train de produire un objet témoignant du vécu des personnes rencontrées lors de la cueillette des données. (idem)

3.5.1 La représentation des autres dans l'écriture anthropologique

Dans son ouvrage *Time and the other*, Fabian (1983) pose le problème de l'existence de l'anthropologue et de son sujet d'étude dans un même temps. Il fait la distinction entre le refus d'un partage d'un même cadre temporel (*refusal of coevalness*) lors de la pratique du terrain et de l'écriture ethnographique. Selon lui, la présence sur le terrain et l'écriture ethnographique sont essentiellement basées sur le pouvoir. En effet, la pratique de terrain suppose un partage de temps alors que l'écriture ethnographique suppose une distance dans le temps. Il existe donc un problème entre l'anthropologue et son sujet d'étude. Pour lui, les anthropologues mettent les autres sur un temps différent du leur, alors qu'en réalité, ils existent dans un même espace et un même temps. Il ne fait aucun doute que les questionnements de Fabian sur le temps sont pertinents. Aujourd'hui, dans un contexte de globalisation, nous ne pouvons nier l'existence de co-existence.

À l'opposé, Hastrup (1995), défend l'usage du présent ethnographique. Le présent ethnographique suppose l'utilisation du temps présent comme mode de représentation des autres. Alors que Fabian expose une contradiction entre la pratique de terrain et l'écriture, Hastrup avance que le présent ethnographique suppose le partage du temps. «In short, the reason for the present tense is located in the dual nature of anthropological practice of fieldwork and writing, or presence and re-creation.» (Hastrup 1995:21)

Selon nous, le présent a un effet d'homogénéisation et nous pensons qu'il y a des limites à ce que l'on peut aborder si on ne s'en tient qu'au présent. C'est pourquoi, nous avons varié les temps de notre écriture. Par contre, nous avons opté pour le temps présent lors de la présentation des résultats.

En ce qui nous concerne, l'étape de l'écriture est sans contredit une étape qui nous a remise en question en tant que chercheure. Dans quelle mesure le discours et le langage utilisés n'entrent-ils pas en conflit avec la réalité des acteurs dont il est question? Quels sens accorder à la validité du discours anthropologique?

Cette *conscience de l'autre* nous a suivie tout au long de notre processus de recherche. Nous sommes convaincue de la nécessité de s'interroger sur la validité du discours anthropologique. Pour Rosaldo, (1989) l'anthropologie comme science, perçoit l'autre comme un objet d'étude et crée ainsi une distance déshumanisante. Nous considérons donc qu'il est important, comme il le dit si bien, de réhumaniser les sujets. C'est ce que nous avons tenté de faire tout au long de notre

projet en essayant de comprendre le point de vue des acteurs et de rendre compte de leur représentation du monde.

Dans cet ordre d'idées, le chapitre qui suit s'intéresse aux contextes de départ et d'arrivée des immigrants latino-américains en général et particulièrement des Colombiens rencontrés lors de notre phase de terrain.

Chapitre 4

Pays d'origine et contexte d'arrivée

Ce chapitre est consacré aux contextes de départ et d'arrivée des immigrants colombiens. Nous allons ainsi considérer leur départ de la Colombie et leur établissement à Montréal dans le contexte plus large de la situation politique et socio-économique de leur pays d'origine et de la société hôte. En effet, nous estimons essentiel de saisir le processus migratoire dans son ensemble. Pour ce faire, nous devons questionner les liens entre les pays de départ et d'arrivée. (Fortin 2000)

Quelques lignes seront consacrées à la Colombie, car nous les croyons essentielles pour contextualiser le parcours migratoire de nos répondants. Comme le souligne Labelle et al., (1987:31) « le véritable sens du phénomène migratoire ne peut apparaître clairement que si l'on tient compte du contexte socio-économique dans lequel les migrants ont vécu avant de prendre la décision d'émigrer . » Si le contexte de départ influence les migrants, l'accueil réservé aux nouveaux arrivants agit à son tour sur leur intégration. Comme le souligne Fortin (2000:23), « les attitudes collectives et politiques gouvernementales de la société hôte influencent l'adaptation et l'insertion des migrants. »

Dans cet ordre d'idées, nous discuterons premièrement de la Colombie et de sa situation présente et passée. Pour ce faire, nous aborderons quelques considérations d'ordre général sur ce pays, pour ensuite comprendre le contexte historique de la violence qui le caractérise parfois. Un portrait des situations politique, économique et sociale actuelles sera aussi exposé. Dans un second temps, il sera question du phénomène migratoire au Québec et à Montréal. Nous dresserons un bref tableau de l'immigration latino-américaine au Québec avant de nous intéresser aux vagues d'immigration colombienne et à leur présence à Montréal. Enfin, nous présenterons les itinéraires migratoires et l'établissement des dix immigrants colombiens que nous avons rencontrés.

4.1 La société d'origine et le contexte de départ des immigrants colombiens

La Colombie est un pays d'Amérique du Sud qui partage ses frontières avec le Venezuela, le Brésil, l'Équateur et le Pérou. Conquise par les Espagnols durant le XVI^e siècle, la Colombie a

acquis son indépendance en 1819 lorsque Simon Bolivar a remporté la victoire de Boyaca²⁶. Sa superficie (1 138 914 km²) représente l'équivalent de la France, de l'Allemagne et de l'Italie réunies. (Wilkinson 2000:24) Elle offre des paysages contrastés: plaines côtières tropicales, forêts équatoriales, pampa²⁷ et bordure nord de la Cordillère des Andes. (idem) Le pays compte actuellement près de 38 millions d'habitants d'origine espagnole et indienne. Le Catholicisme est la religion majoritaire. (idem)

L'histoire récente de la Colombie est caractérisée par une violence et une instabilité politique chroniques. Malgré quelques rares moments de stabilité apparente, ce pays est confronté depuis le début des années 1980 à une crise comparable à celle connue pendant les événements de la *Violencia* au cours des années 1950. La violence actuelle est souvent le fruit de la violence passée et de l'impuissance de l'État face aux groupes armés.

4.1.1 *Violencia et réforme agraire*

Pays à vocation agricole, la Colombie a vu apparaître, au cours des années 1920, une diminution de la paysannerie traditionnelle au profit d'un capitalisme agraire. En 1945, elle a connu son premier grand conflit armé depuis la fin de la guerre des Mille Jours en 1902.²⁸ La *Violencia* fut l'expression affirmée des ouvriers agricoles de se constituer en un pouvoir paysan indépendant. Cette volonté s'est exprimée à travers des grèves, des occupations et des actions de résistance armée. (Labelle et al. 1987:76) Pour Gros²⁹, (1987:107) les paysans «luttent contre leur déplacement par une grande propriété foncière, (...) qui ne cesse de s'étendre à leurs dépens et de les refouler vers des régions plus lointaines.» En dix ans, cette guerre civile fit plus de 300 000 morts et entraîna le déplacement de milliers de paysans. (Labelle et al. 1987:76)

²⁶ «En 1819, Simon Bolivar arrache l'indépendance de la Grande Colombie à l'Espagne, puissance colonisatrice de la région depuis le XVI^e siècle. La Grande Colombie comprend alors le Panama, le Venezuela et l'Équateur d'aujourd'hui. L'Équateur et le Venezuela deviendront indépendants en 1830 et le Panama en 1903» (Wilkinson 2000:24)

²⁷ La pampa désigne une vaste prairie d'Amérique du Sud.

²⁸ La Colombie a connu sa première guerre civile de 1899 à 1902. Appelée guerre des Mille Jours, elle a fait près de 100 000 morts.

²⁹ Maître de conférence à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine

Dans son désir de diminuer les déséquilibres dans la distribution et l'utilisation des terres, le Front National³⁰ vota la loi 135 de la réforme agraire en 1961. Cette dernière est le programme par lequel le gouvernement entendait récupérer le contrôle de la population paysanne, en lui distribuant des terres, en menant des travaux d'infrastructures et en fournissant un appui technique aux secteurs réformés. (Gros 1987:102) Alors qu'en 1960, 66,7% des petits exploitants détenaient 6% des superficies cadastrées et de l'autre côté, 1,4% des grands propriétaires contrôlaient près de 46% du sol, en 1984, 62,4% des petits propriétaires détenaient 5,1% du sol. (idem:101-104) C'est donc dire que dix ans après l'instauration de la réforme agraire, les meilleures terres appartenaient encore à une minorité. Les résultats de cette réforme sont presque nuls, les inégalités auraient même augmenté tout comme le nombre de paysans sans terres. (idem)

4.1.2 Nouveaux bouleversements politique et social: corruption et narcotrafic

La Colombie est généralement représentée comme étant un pays rongé par le narcotrafic. En fait, elle est aux prises avec un grave problème de corruption. Guérillas, paramilitaires, politiciens, clergé, journalistes; la corruption atteint toutes les couches de la société.

Le conflit colombien est complexe, car cette guerre territoriale est avant tout politique. Le gouvernement colombien a de la difficulté à contrôler l'ensemble du territoire national. Plusieurs coins du pays sont aux mains de milices de droite et de gauche qui se battent pour le contrôle des terres et pour le partage des revenus de la drogue.

Depuis 1977, la Colombie est ainsi confrontée à une crise qui se manifeste par l'apparition de l'économie clandestine de la drogue, l'augmentation sans cesse des activités des guérillas, de la militarisation de nombreuses régions et de la corruption des institutions politiques. L'essor de l'économie de la drogue s'est produit surtout à partir de 1975 par la culture de marijuana, l'importation et la transformation de la coca. (Pécault 1987:23)

4.1.3 Situation socio-économique et politique actuelle

Le secteur agricole tient un rôle majeur dans l'économie de la Colombie. Sa variété climatique fournit à ce pays une diversité de produits agricoles. Économiquement, la Colombie exporte

³⁰ Suite à l'indépendance de 1819, deux grands partis ont dominé la vie politique de la Colombie. Les Libéraux et les Conservateurs se sont succédés au pouvoir jusqu'en 1948. Le Front National est un partage de pouvoir entre le parti libéral et le parti conservateur pour mettre fin à la violence politique.

principalement du café, du pétrole, du charbon, du nickel, de l'or et des émeraudes, sans compter l'économie «invisible» de coca.

La coca, plante à partir de laquelle on produit de la cocaïne, pousse en abondance en Colombie, entre 700 et 1 800 mètres d'altitude. Un plant peut produire jusqu'à quatre récoltes de feuilles de coca par année. La pâte de coca, préparée par les paysans, est ensuite achetée par des intermédiaires du crime organisé.

Le Plan Colombia constitue une stratégie triennale du gouvernement colombien évalué à près de sept milliards de dollars américains et dont l'objectif est de trouver des solutions pour la lutte contre la drogue, la poursuite du processus de paix, la réforme judiciaire, l'économie et le développement social. Cette aide spéciale est destinée aux Colombiens pour les convaincre d'abandonner la culture de coca, source de revenus considérables pour les paysans. Malgré tout, le gouvernement ne réussit pas à les convaincre et les effets du Plan ne se font pas sentir. Les cultures de substitution (maïs, banane, élevage de bovins) du Plan Colombia ne fonctionnent pas en raison du manque d'infrastructures. En fait, selon l'avis de Ingrid Betancourt³¹ (2001), le Plan Colombia s'attaque aux cultures et aux paysans et non aux narcotrafiquants, le véritable problème.

D'autre part, l'économie colombienne a été l'une des plus stables en Amérique Latine pendant les dernières décennies. En effet, elle détenait la meilleure performance économique du continent jusqu'en 1998. Cependant, le pays a connu un ralentissement économique qui s'est accentué en 1999 et vit présentement sa pire crise économique depuis les années 1930. L'économie est paralysée par la guerre civile tandis que la corruption ronge le système socioéconomique où près de 25% de la population est en chômage. La violence, l'instabilité sociale et économique ainsi que la structure politique déficiente nuisent à la croissance économique du pays. Cet environnement ne favorise pas la création de nouveaux emplois ni la diminution de l'inflation. Les conditions de vie sont donc difficiles pour la population colombienne. La pauvreté est très répandue, surtout dans les villes.

L'insécurité engendrée par la violence représente un autre problème majeur pour la population de ce pays où les enlèvements, les attaques à main armée et la torture sont omniprésents. Dans

³¹ Ex-sénatrice colombienne et candidate aux élections présidentielles de mai 2002. Enlevée par les FARC le 24 février 2002.

ce contexte, les abus contre les droits humains sont nombreux. Chaque année, des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes, des syndicalistes disparaissent ou sont assassinés par les guérilleros et les paramilitaires. Un rapport d'Amnistie International (2001) estime qu'au cours de l'année 2000, plus de 4 000 personnes ont été victimes d'assassinats politiques, plus de 300 sont disparues et quelque 300 000 autres ont été déplacées à l'intérieur du pays.

Même si les guérillas font partie du paysage colombien depuis presque cinquante ans, les guérillas des années 1980 sont différentes de celles issues de la *Violencia*³², qui se voulait avant tout un conflit paysan. (Pécault 1987:7) Les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC)³³ et l'Armée de Libération Nationale (ELN)³⁴ contrôlent un territoire équivalant à la moitié de la Colombie rurale. Leur présence dans les villes est faible et le soutien populaire est sous les 5%. Les FARC ont peu d'appui au sein de la population colombienne. Elles obtiennent une totale indépendance financière grâce, entre autres, au trafic de drogues. La clé de leur survie se trouve dans l'incapacité de l'État à faire sentir sa présence dans les secteurs significatifs de la Colombie. D'autre part, l'impuissance de l'État face aux guérillas a mené à l'émergence de groupes d'autodéfense illégaux, particulièrement bien organisés et très violents: les paramilitaires qui se sont investis de combattre la guérilla. Généralement, ils attaquent les paysans qu'ils croient être des sympathisants des guérillas.

En réalité, la population est peu solidaire des groupes armés. Elle est plutôt leur cible et c'est en la prenant en otage et en augmentant leur emprise sur elle que les groupes armés assurent leur expansion. La population colombienne est prise entre les guérillas et les paramilitaires qui se disputent le territoire. La guerre entre guérillas et paramilitaires a forcé plus de deux millions de personnes à fuir leur foyer depuis le début du conflit. L'intensification des combats armés et les violations des droits de l'homme sont les principales causes des déplacements forcés. La population colombienne est la troisième population en importance dans le monde à être déplacée à l'intérieur de son propre pays. Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), il y en aurait entre 450 000 et 1,6 millions dans l'ensemble du pays. (Wilkinson 2000) Ce sont souvent des petits groupes, familles ou individus, qui représentent l'essentiel de

³² Au début des années 1970, les guérillas colombiennes cherchaient à mettre les revendications agraires au service de la révolution. Maintenant, elles ont pour objectif la lutte pour le pouvoir et renvoient surtout aux ressources assurées par l'économie de la drogue et aux nouveaux pôles d'exploitation minière.

³³ La FARC représente la plus importante guérilla et compte 18 000 membres.

³⁴ L'Armée de Libération Nationale compte environ 5 000 membres.

la population déplacée. Concentrés dans les zones urbaines, ils vivent dans des conditions de pauvreté extrême. Selon la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme, «ces déplacements ont accéléré la destruction du tissu social du pays et contribué à l'appauvrissement de la population, la désintégration de la famille, la malnutrition, les maladies, l'alcoolisme, la toxicomanie, l'absentéisme scolaire et la hausse de la criminalité.» (Wilkinson 2000:24) Les trois pays voisins de la Colombie, l'Équateur, le Panama et le Venezuela ont reçu leurs lots de réfugiés et de requérants d'asile. Les États-Unis et le Canada reçoivent, eux aussi, à chaque année, plusieurs immigrants et réfugiés colombiens.

«Et je suis parti de la Colombie à cause des problèmes politiques qui existent maintenant. La Colombie traverse en ce moment-là, le moment le plus difficile de sa vie historique. Ça fait dix ans, depuis dix ans, la Colombie a de gros problèmes parce que il y a quatre fronts: le gouvernement, qui est, sont très corrompus, et la guérilla qui est très forte, qui c'est pas une vraie guérilla et aussi les paramilitaires, je ne sais pas si vous connaissez ça? Ce sont des assassins vraiment. Et aussi les narco-trafiquants. Oui, il y a une guerre entre eux pour prendre le pouvoir de la Colombie. Et ça, c'est la vraie raison que la Colombie est comme ça. Parce que les quatre veulent avoir le pouvoir. Ils se battent entre eux. Le narco-trafic implique beaucoup d'argent. Oui. Les paramilitaires ont l'appui des militaires. La guérilla ce sont des délinquants.»

Dominico

La situation politique actuelle de la Colombie est inquiétante. En effet, la violence s'intensifie sans cesse dans ce pays de quarante millions d'habitants. Selon l'avis de plusieurs, les possibilités de paix à court terme sont faibles, en raison du mouvement paramilitaire de droite en plein essor, des guérillas et des narcotrafiquants qui se disputent le territoire aux dépens de la population qui se trouve prise en otage.

C'est donc dans ce contexte de violence et d'instabilité sociale et politique que de plus en plus de Colombiens quittent leur pays. Ils vont s'installer aux États-Unis, mais aussi au Canada et particulièrement au Québec.

4.2 Contexte d'arrivée: le Québec et le phénomène de la nouvelle immigration

Chaque année, le Québec accueille plus de 20 000 nouveaux arrivants provenant des quatre coins du monde. Selon le rapport annuel (1999-2000) du Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration (MRCI), l'orientation en matière de recrutement et de sélection des immigrants s'établit en fonction des besoins démographiques, économiques et culturels, ainsi que des valeurs et de la capacité d'accueil du Québec. En l'an 2000, un total de 32 440

nouveaux arrivants se sont installés au Québec, comparativement à 29 214 l'année précédente. (MRCI :2000-2001)

L'immigration latino-américaine est un fait récent. Jusqu'en 1960, le Canada recevait majoritairement des immigrants d'origine britannique et française. En effet, de 1901 à 1920, 85% de l'immigration provenait d'Europe. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, de nouveaux courants migratoires, principalement composés de Portugais, Antillais et Espagnols, émergèrent. (Helly 1996)

À partir des années 1970, le Québec a connu une diversification de son immigration. De 1961 à 1980, seulement 25% des immigrants étaient Européens. Ce chiffre tomba à 11% de 1981 à 1990. En revanche, l'immigration latino-américaine était de 42% entre 1981 et 1990 et celle de l'Asie de 41%. La deuxième moitié des années 1970 vit effectivement apparaître une augmentation des courants migratoires en provenance des pays en voie de développement. (Helly 1996) Les Latino-américains, les Asiatiques de même que les Africains constituent l'essentiel de ce que l'on a appelé la *nouvelle immigration*. (idem) Au fil des années, le visage du Québec s'est transformé et l'immigration en provenance de l'Amérique Latine fait maintenant partie de son paysage quotidien.

Au Québec, l'immigration latino-américaine a véritablement pris de l'ampleur à partir de 1973. «Elle s'inscrit dans un contexte ambigu d'une politique basée sur des exigences de nature économique et humanitaire.» (Beaulieu 1988:1) Knight (1988) fait une analyse très fine de l'immigration latino-américaine au Québec en termes économiques et politiques. Il en ressort que les orientations économiques du Québec ont influencé ses politiques à l'égard de l'immigration latino-américaine ainsi que des facteurs d'ordre démographique, humanitaire, socioculturel, politique, idéologique et administratif. Ramos (1988), quant à lui, note qu'il y eut généralement une augmentation de l'immigration suite à une situation politique et/ou économique douloureuse. Ce fut notamment le cas au Brésil, en Argentine, en Uruguay et au Chili. C'est que les flux migratoires sont influencés, d'une part, par les politiques et décisions gouvernementales provinciales et fédérales, alors que les situations sociopolitiques des pays d'Amérique latine expliquent le déplacement de sa population d'autre part.

Au Québec, les Latino-américains ne constituent pas le groupe migrant numériquement le plus important, même s'il ne cesse d'augmenter depuis trente ans. En 1973, le Québec ne comptait environ que 1 600 ressortissants latino-américains. Selon les données du recensement de 1996, les dernières disponibles, nous estimons aujourd'hui leur nombre à 48 840 représentants.

4.2.1 Montréal, une ville d'immigration

Au Québec, Montréal est de loin la ville où les nouveaux arrivants viennent s'installer en plus grand nombre. Selon son profil socio-économique (édition 2001), la ville comptait une population immigrante de 462 680 personnes, soit l'équivalent de 26% de ses résidents en 1996. Parmi cette population immigrante, on y dénombrait 33 465 résidents non permanents, soit des gens titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail, d'un permis ministériel ou qui revendiquent le statut de réfugié. De plus, les statistiques démontrent que près de 25% de cette même population immigrante a immigré entre 1991 et 1996 et 24% entre 1981 et 1990. Parmi les nouveaux arrivants arrivés depuis 1991, les principaux pays de naissance sont Haïti, le Liban et la Chine et plus de 65% d'entre eux avaient plus de vingt ans au moment de leur arrivée.

4.2.2 Profil de l'immigration latino-américaine au Québec

L'immigration latino-américaine a connu quatre vagues d'arrivées majeures, à la fois distinctes mais se chevauchant parfois. (Mata 1985; cité dans Ramos 1988) La première vague du milieu des années 1950 amena des immigrants hautement qualifiés de l'Argentine, du Brésil, du Mexique, du Venezuela et de l'Uruguay. Ce sont les pays les plus industrialisés de l'Amérique Latine de cette époque qui furent les principales sources de cette première vague.

De 1973 à 1976, l'Amérique Latine fut la cinquième région du monde en importance comme région-source d'immigration pour le Québec. Cinq pays ont eu une importance relative pour le Québec comme bassin d'immigrants. Il s'agit du Chili, de la Colombie, de l'Argentine, du Pérou et de l'Uruguay. (Knight 1988) À partir de 1973, le Québec, tout comme le Canada, reçut une quantité considérable de réfugiés politiques en provenance du Chili, de l'Argentine et de l'Uruguay. Le coup d'état de 1973 au Chili trouva un écho important dans la presse canadienne de sorte que les Chiliens firent une entrée remarquée au pays. (del Pozo 1997) Nombre d'intellectuels, professeurs, médecins, chercheurs, travailleurs qualifiés et entrepreneurs fuirent la répression militaire de ce pays et trouvèrent refuge au Québec. Jusqu'à la fin des années 1980, les Chiliens furent les plus nombreux parmi l'ensemble des immigrants latino-américains.

Les autres réfugiés qui sont arrivés au début des années 1970, essentiellement des travailleurs qualifiés et non qualifiés de Colombie, d'Argentine, d'Équateur et du Pérou furent moins nombreux et leur arrivée se fit aussi plus discrètement. (idem)

Entre les années 1977 et 1980, l'immigration en provenance de l'Amérique Latine a tenu un rôle significatif pour la province, le nombre de candidats admis connaissant une croissance importante. En effet, il y eut davantage de Latino-américains accueillis que pendant les années 1971-1976. (Knight 1988)

La population latino-américaine au Québec continua d'augmenter dans les années 1980. En effet, suite aux chocs politiques et aux conflits armés au Nicaragua, en El Salvador et au Guatemala, environ un million et demi de personnes quittèrent ces pays pour s'établir ailleurs. À cette époque, ce sont les Salvadoriens qui arrivèrent en plus grand nombre au Québec. (idem) L'arrivée de Salvadoriens fuyant la pauvreté et la répression, amena à changer, selon del Pozo³⁵ (1997), l'image des Latino-américains longtemps associée aux professionnels chiliens, scolarisés et exilés pour des raisons politiques et qui s'intégrèrent assez bien au marché du travail et à la société québécoise. En règle générale, les immigrants de cette époque étaient moins scolarisés que ceux des années 1970.

L'augmentation de l'immigration latino-américaine vers le Québec se poursuivit entre 1981 et 1991. Selon les statistiques du MRCI (données préliminaires pour 2000), les années 1996-2000 ont également connu une hausse de l'immigration latino-américaine vers le Québec. Le tableau 1 nous indique les dix principaux pays de naissance des immigrants latino-américains pour cette période.

Aujourd'hui, les immigrants latino-américains viennent principalement du Pérou, de la Colombie, du Chili, du Guatemala et du El Salvador. (MRCI: juillet 2001)

³⁵ Professeur d'histoire (Amérique latine XIXe-XXes) à l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

TABLEAU I
**Immigrants latino-américains admis au Québec
selon les 10 principaux pays de naissance
1996-2000**

Pays	Nombre	%
1. Pérou	1 733	19.3
2. Mexique	1 614	17.9
3. Colombie	1 286	14.3
4. Vénézuéla	926	10.3
5. Chili	815	9.1
6. Guatémala	779	8.7
7. El Salvador	642	7.1
8. Honduras	441	4.9
9. Brésil	429	4.8
10. Argentine	337	3.7
Total:	9 002	100.0

*Source: MRCI, Direction de la planification stratégique
Données préliminaires pour 2000*

4.2.3 Les vagues d'immigration colombienne au Québec

La situation socio-économique et politique de la Colombie explique en grande partie le départ massif de sa population. L'immigration colombienne s'inscrit dans la première grande vague d'immigration latino-américaine des années 1970. Entre les années 1973 et 1977, la Colombie constitua le deuxième pays latino-américain source d'immigration au Québec, en majeure partie à cause du programme *Mon Pays* qui a permis la régularisation du statut de nombreux immigrants clandestins. Gosselin (1984) a noté qu'au départ, les immigrants colombiens se sont davantage installés au Québec qu'ailleurs au Canada. Pour lui, il existe deux explications possibles pour cela. D'abord, la langue française est enseignée dans les écoles de Colombie. Deuxièmement, plusieurs immigrants provenaient de Medellín, ville qui possède un important secteur du vêtement. En effet, plusieurs des premiers Colombiens venus s'établir à Montréal étaient des ouvriers du textile, à l'époque où, comme le souligne Gosselin, cette industrie était florissante.

Au début des années 1980, l'immigration colombienne au Québec a connu une baisse importante. Les immigrants qui furent admis l'ont été généralement dans le cadre de la réunification familiale. De 1987 à 1991, l'immigration colombienne traversa une période de relative stabilité. Les réfugiés firent leur apparition à la fin de la période, mais dans une faible proportion. (MAIICC 1995)

À la suite du recensement de 1996, la communauté colombienne au Québec comptait environ 2 790 personnes. Comme nous l'indique le tableau 2, elle est estimée aujourd'hui à plus de 5 000 personnes.

TABLEAU II
**Nombre d'immigrants colombiens reçus au Québec
 1971 à 2000**

Périodes d'immigration	Nombre	%
Avant 1976	760	15.2
1976-1980	545	10.9
1981-1985	390	7.8
1986-1990	400	8.0
1991-1996	700	14.0
1997-2001	2 214	44.2
Total:	5 009	

*Source: MRCI: Direction de la planification stratégique
 Données préliminaires pour 2000*

4.2.4 Les Latino-américains à Montréal

Ramos (1988) distingue trois caractéristiques principales de l'immigration latino-américaine au Canada. Elle est récente, en croissance et relativement peu importante³⁶. En fait, elle ne figure dans les statistiques québécoises que depuis 1970. (Robert 1983:60)

Comme la plupart des immigrants, les Latino-américains sont concentrés dans les grands centres urbains. Au Canada, on les trouve majoritairement dans les villes de Vancouver, Toronto et Montréal. Cette population fut l'une des plus récentes à s'installer dans la métropole. En 1996, toujours selon les informations du recensement de 1996, il y avait 273 820 Latino-américains au Canada, dont 48 840 au Québec. Parmi eux, 43 440 étaient installés à Montréal.

Les Latino-américains ne sont pas regroupés dans un quartier spécifique et c'est pourquoi on les retrouve un peu partout à Montréal. Le quartier autour de la rue Saint-Laurent représente un lieu de rassemblement informel où se côtoient librairies espagnoles, restaurants salvadoriens, péruviens et autres.

³⁶ Certes, l'immigration latino-américaine a connu une croissance relative depuis le début des années 1970. Or, cette augmentation n'est pas numériquement importante comparativement à l'ensemble de l'immigration. Les Asiatiques constituent encore aujourd'hui le groupe d'immigrants le plus important des dix dernières années. En l'an 2000, ils constituaient 38% de l'immigration totale québécoise.

La population latino-américaine est très diversifiée en ce sens qu'elle regroupe des membres issus de pays différents. Ses membres présentent également d'importantes différences quant à leur physique, leur mode de vie, leur cuisine, leur niveau de scolarité ou leur statut socioprofessionnel. (del Pozo1997) Toutefois, la population latino-américaine partage certaines caractéristiques communes. C'est un groupe d'arrivée récente, souvent démunie économiquement et comprenant plusieurs familles avec de jeunes enfants et ayant généralement été admis comme réfugié ou revendicateur du statut de réfugié. (idem) La majorité provient généralement de pays caractérisés par la violence et les conflits armés.

Même si le nombre d'immigrants latino-américains a connu une forte augmentation ces dernières années, il est impossible, selon nous, de parler de communauté latino-américaine au sens strict du terme. Pour ce faire, nous privilégions la conception de la communauté telle qu'élaborée par Breton³⁷ (1983). Ainsi, une communauté ethnique ne correspond pas uniquement à des entités sociales ou économiques. Elle ne représente pas seulement un lieu d'intégration ou un ensemble d'institutions et on ne peut pas la définir selon ses seules dimensions culturelles. Breton conçoit plutôt la communauté ethnique comme un ensemble de champs ou de domaines d'action politique³⁸. (idem:25)

Néanmoins, certains auteurs parlent des Latino-américains en terme de communauté. Gosselin (1984:417) parle de communauté au sens large du terme, en ce sens que sa population partage des intérêts, des valeurs, une langue, une religion qui lui permet de s'identifier, de se reconnaître, de partager et d'assurer un minimum de solidarité. Selon lui, on ne peut cependant la qualifier de communauté au sens propre du terme. Pour del Pozo (1997), les Latino-américains ne représentent pas une communauté au sens strict du terme. Le chercheur a toutefois noté une faible présence d'associations nationales. Leur durée de vie est généralement courte et leur nombre de membres peu élevé par rapport au nombre de ressortissants de chaque pays. Les expériences les mieux réussies sont sans contredit les ligues de foot (soccer). Il existe peu d'organisations communes et leurs effets sont peu convaincants selon lui.

³⁷ Sociologue et professeur émérite du département de sociologie de l'Université de Toronto

³⁸ Pour lui, il faut considérer les communautés ethniques comme des *mini-polities*, c'est-à-dire qu'elles se situent dans un ensemble institutionnel plus vaste, ce qui ne les empêche pas pour autant d'avoir leurs propres institutions politiques. (Breton 1983:24)

Pour notre part, nous avons noté, au cours de notre phase de terrain, l'existence de certaines associations religieuses, sociales ou sportives, pour et par les Latino-américains³⁹. Certes, leur vie peut être de courte durée, mais nous croyons qu'il ne faut pas nier ces quelques indices d'une volonté de regroupement. Pour le moment, la communauté latino-américaine est récente et fragmentée. (del Pozo 1997) Pour del Pozo (1997), l'image des Latino-américains demeure encore celle de gens pas très fortunés, poussés à l'immigration pour des raisons politiques et arrivés au Québec sans l'avoir vraiment planifié. Selon lui, leur manque d'unité les empêche de réaliser des projets communs qui pourraient leur donner plus de visibilité.

4.2.5 La présence colombienne à Montréal

Peu d'études ont été réalisées sur les Colombiens de Montréal. Gosselin (1984), Osorio Ramirez (1997) et Labelle et al. (1987) nous fournissent néanmoins certains éléments d'information concernant ce groupe d'établissement récent.

L'immigration colombienne est urbaine dans son ensemble. Au Québec, les Colombiens sont majoritairement installés à Montréal. Quelques autres se sont établis dans les villes de Québec et de Hull. (MAIICC 1995) À Montréal, on les retrouve dans tous les quartiers de la ville.

C'est aussi une immigration majoritairement féminine, comptant 54% de femmes, pour 46% d'hommes. (idem). Les Colombiens arrivant au Québec sont également relativement jeunes. Le groupe d'âge le plus significatif constitue les 25-44 ans (49% de l'immigration). Les plus vieux viennent généralement rejoindre leur famille déjà installée ici.

On dit des Colombiens qu'ils sont les plus débrouillards de tous les Latino-américains. (Gosselin 1984:416) Les Colombiens constituent une population qui a tendance à se fondre dans la catégorie «latino-américain». Ils sont d'arrivée récente comme la plupart de leurs compatriotes des autres pays d'Amérique Latine. En Colombie, ils étaient ouvriers spécialisés, techniciens et professionnels. En dehors de ces derniers, leur niveau de scolarité n'est pas très élevé. Pour Gosselin (1984), ce sont des gens qui avaient une certaine expérience de travail mais qui ont décidé de quitter la Colombie car ils avaient peu de chance d'avancement.

³⁹ La plupart du temps, les associations incluent des ressortissants de plusieurs pays; par exemple l'Association latino-américaine de Côte-des-neiges, (ALAC). Il existe aussi quelques hebdomadaires en langue espagnole.

«Bon, d'un côté c'est la situation politique et de l'autre côté, c'est la situation financière. Encore maintenant, c'est dur (...) On s'est dit, on va aller chercher un futur plus vivable pour nos enfants. Je voyais pas de futur pour eux en Colombie.»
Miguel.

Il n'y a pas de communauté colombienne au sens strict du terme. Néanmoins, il existe, selon Gosselin (1984), un réseau de solidarité leur permettant de se tenir au courant. Toujours selon lui, les Colombiens savent le mieux tirer profit des ressources communautaires et administratives. Pour cet auteur, les Colombiens de Montréal semblent peu politisés et venus ici uniquement pour travailler. C'est peut-être ce qui lui fait dire que ce groupe d'immigrants apparaît comme replié sur lui-même et incertain de sa place dans la société québécoise.

4.3 L'itinéraire migratoire des immigrants colombiens rencontrés

Tous les Colombiens rencontrés nous ont livré une partie de leur vie avec beaucoup de générosité. Chaque histoire racontée est unique. Nous les avons écoutés avec intérêt nous faire part de l'expérience qu'ils ont vécue en prenant la décision de quitter leur pays d'origine. Nous retraçons, dans les lignes qui suivent, les grands moments de leur itinéraire migratoire et leur arrivée à Montréal.

4.3.1 Les motifs de départ

Lors des rencontres avec nos répondants, plusieurs motifs de départ furent évoqués afin d'expliquer leur venue au Québec. La plupart du temps, plus d'une raison fut donnée. En général, ce sont les problèmes politiques conjugués à des impératifs économiques qui les ont incités à quitter la Colombie.

Tout d'abord, les problèmes politiques reviennent comme motif de départ chez tous les répondants, sauf dans un cas où le répondant est arrivé à Montréal depuis une trentaine d'années. On peut supposer que la situation politique colombienne était alors plus stable que maintenant. D'ailleurs, sa venue au Canada était pour lui très claire, c'est-à-dire qu'il souhaitait fonder une Église.

Les problèmes politiques actuels que traversent la Colombie et le sentiment d'insécurité engendré représentent donc le principal motif de départ évoqué par les immigrants colombiens que nous avons rencontrés. Certains Colombiens furent personnellement victimes de menaces ou d'intimidation lorsqu'ils étaient dans leur pays d'origine. Arrivé en 1999, Ian a dû quitter son pays de façon précipitée afin de trouver refuge à Montréal.

«Parce que mon cousin et moi avons eu des problèmes. Une personne de la Force révolutionnaire, tu comprends, nous a menacés... la force révolutionnaire urbaine. Il a demandé pour argent. La Force révolutionnaire demande pour l'argent. Et si tu ne donnes pas ça, la Force révolutionnaire te menace. Si tu donnes pas l'argent chaque mois, c'est dangereux.

[Et ils vous ont menacé?]

Menacé non, on m'a frappé. Vraiment. C'est pour ça que je te dis que la Force révolutionnaire c'est très mauvais. Ça c'est mon histoire.»

Ian

Sans avoir subi de répression directe, d'autres sont partis en raison de la peur et de la crainte engendrées par la montée de violence des dernières années. Pour eux, la situation va de pire en pire. En réalité, ils ne voyaient pas le jour où la Colombie connaîtrait la paix. Ils sont aussi venus, selon eux, pour assurer à leurs enfants un avenir meilleur.

Dans la littérature, Labelle et ses collègues, (1987) de même que Gosselin (1984) mentionnent que l'immigration colombienne des années 70 et 80 est de type économique. À cette époque, les Colombiens qui arrivaient étaient motivés surtout par des motifs financiers. Il s'agissait le plus souvent de gens qui n'avaient pas fait d'études universitaires. Quant à nous, nous avons noté que ce sont davantage les problèmes politiques qui ont poussé nos répondants à quitter la Colombie. En effet, arrivés principalement dans les années 1990, ils font partie de ce que nous pouvons qualifier de « vague politique » de l'immigration colombienne. Les facteurs d'ordre économique, quant à eux, représentent la deuxième motivation pour laquelle les migrants colombiens sont venus s'établir au Québec. En effet, même si aucun des répondants ne semblaient avoir des difficultés financières notables avant leur départ, leur migration a consisté aussi en une stratégie économique pour certains. Parmi les facteurs les plus mentionnés, notons la recherche d'une qualité de vie supérieure et de meilleures possibilités d'emploi.

«J'ai commencé à faire toutes les affaires d'immigration. Seulement pour avoir la possibilité, le travail. (...) Et la situation sociale, économique en Colombie était vraiment difficile. Je me suis laissé convaincre par ma femme de venir ici.»

Raul

«Un ami m'a dit que si je voulais partir, je pouvais aller au Canada, qu'il y a beaucoup d'argent et ici (en Colombie) il y a un problème pour la sécurité.»

Francisco

4.3.2 L'arrivée au pays

Les Colombiens que nous avons rencontrés sont tous établis au Canada depuis au moins six mois. Six d'entre eux sont arrivés depuis moins de cinq ans, (6 mois, 2, 3 et 5 ans). Trois sont

ici depuis six à quinze ans (6 et 11 ans respectivement). Enfin, un seul est arrivé depuis plus de 25 ans. Parmi eux, deux étaient déjà venus au Canada à une reprise à l'occasion de vacances. La plupart des immigrants rencontrés sont arrivés à Montréal en compagnie de leur famille immédiate. Effectivement, cinq d'entre eux sont mariés et ont deux enfants ou plus. Deux couples n'ont pas d'enfants et trois répondants sont célibataires.

Comme nous l'avons mentionné précédemment (tableau II), ce sont les années 1990 qui ont vu apparaître le plus grand nombre d'immigrants colombiens au Québec, plus exactement les années 1997 à 2002. La majorité de nos informateurs est arrivée au pays au cours de cette période. En effet, plus de la moitié d'entre eux sont arrivés à Montréal au cours des années 1990, à savoir 1991, 1996, 1997 et 1999. Deux sont arrivés dans les années 2000. Enfin, un répondant était d'établissement beaucoup plus ancien que les autres et est arrivé dans la foulée des années 1970.

Le nombre d'années de résidence au Canada varie donc entre 6 mois et 30 ans. Cet écart peut sembler important. Or, pour nous, cette différence nous permettra de comparer, dans les chapitres suivants, les trajectoires socioprofessionnelles de nos répondants dans le temps. Nous tenons toutefois à mentionner que la taille petite de l'échantillon rend une telle comparaison très provisoire.

Selon les résultats de l'étude de Renaud (2001), il semble que les immigrants voient leur stabilité et leur statut socioéconomique s'améliorer avec les années. Il semble aussi que les nouveaux arrivants occupent des emplois plus qualifiés au fil du temps. Étudiant un échantillon de presque 800 immigrants⁴⁰ qui ont travaillé avant d'immigrer au Canada, Crespo (1994:98) a découvert que plusieurs travailleurs migrants ont eu la possibilité de retrouver leur statut antérieur. En effet, son étude confirme que 50% de la population immigrante a recouvré son statut en trois années d'établissement et environ 20% a recouvré la même position occupationnelle.

Pour notre part, nous cherchons à savoir si le nombre d'années d'établissement tient un rôle majeur, premièrement dans l'obtention d'un emploi et, deuxièmement, dans l'obtention d'un poste équivalent à celui détenu dans le pays d'origine et/ou dans l'obtention d'un travail jugé *convenable* aux yeux de nos répondants.

⁴⁰ Ces données proviennent de l'enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants (ÉNI). Cette enquête a suivi sur 3 ans un échantillon d'immigrants arrivés au Québec en 1989.

4.3.3 L'établissement à Montréal

Les lignes qui suivent décrivent quelques facettes de l'établissement des Colombiens avec qui nous avons discuté. Nous explorerons les démarches qu'ils ont effectuées une fois arrivés à Montréal ainsi que les difficultés auxquelles ils ont fait face. La littérature abonde de documents décrivant, expliquant et analysant les démarches que les nouveaux arrivants effectuent à leur arrivée dans une société d'accueil. Pour notre part, il est apparu que la recherche d'un appartement représente la première préoccupation des Colombiens.

La plupart des répondants ont obtenu l'aide d'un ami ou d'un parent afin de trouver et de louer leur premier logement. Par contre, plusieurs nous ont raconté qu'ils n'étaient pas satisfaits de l'état des appartements qu'ils ont loués à leur arrivée. Ceux-ci étaient souvent *chers, petits, mal isolés et généralement situés dans des quartiers peu recommandables ou éloignés des transports en commun.*

«Et après, j'ai trouvé un petit appartement. Je payais 370\$ pour un 2 ½. Parce que j'ai vu des 1 ½ mais c'est très, très petit. Je l'ai dit à mon frère «non ça c'est trop petit». Une petite chambre, un sofa, pas un lit, la toilette, très petit. C'est moins cher. J'ai dit «non, je n'aime pas ça.» Il m'a dit «Ok, si tu peux payer un autre, viens avec moi.» Je l'ai dit «pas de problème.» C'est pour ça que j'ai payé 370\$. C'est très cher pour moi. Après trois mois pour payer, je ne peux pas payer.»

Ian

D'autres ont même eu de la difficulté à pouvoir signer un bail. C'est le cas de Francisco qui a dû demander l'aide d'un ami.

«Je suis arrivé à la maison d'un ami. Il habite à Kirkland. On est restés là deux jours. Ça été dur pour un appartement parce que y (propriétaires) disaient combien de temps au Canada? Une semaine. Ah OK. Et pour le travail. Combien de temps tu travailles au Canada. Mon ami a dit: «pour l'appartement je suis responsable.» Maintenant, je pense que pas de problèmes, parce que si vérifie, ah, tout le temps payer.»

Francisco

Après quelques années d'établissement, ils sont maintenant généralement satisfaits de leur logis. Ils habitent sur l'île de Montréal dans des quartiers différents, à savoir, Côte-des-Neiges, Ahunatic, Petite-Patrie, Rosemont et au centre-ville. Deux se retrouvent dans l'ouest de l'île, plus précisément à Pierrefonds et Dollard-des-Ormeaux.

Seulement deux répondants ont acheté une maison. De son côté, Dominico qui est arrivé à Montréal en 1996, a commencé à faire les démarches pour s'acheter un condominium. Pour le moment, il loue encore un appartement, tout comme les autres répondants. Le projet de s'acheter un domicile n'est pas partagé par la majorité. Établis depuis plus d'une dizaine d'années, Miguel et son épouse ont déjà acheté une maison qu'ils ont perdue lors d'une faillite. Pour eux, ce projet est maintenant chose du passé. Ceux qui sont ici depuis moins de cinq ans et qui souhaitent demeurer au Québec n'ont pas encore élaboré de plans à ce sujet.

En ce qui concerne nos répondants, nous avons aussi noté d'autres types d'obstacles surtout associés à l'adaptation à la nouvelle culture à laquelle ils essayent maintenant de s'intégrer. C'est le cas du climat, de la perte des amis et de la famille, de l'isolement et de l'ennui.

Pour ceux qui sont arrivés à Montréal en plein hiver, l'adaptation au climat québécois fut plus difficile que pour ceux qui sont arrivés dans des mois plus cléments. Marco se rappelle avoir dormi avec son manteau et ses gants au mois d'avril, car son propriétaire avait coupé le chauffage. Quant à Francisco, il ne sort pas l'hiver car il trouve les températures trop froides. À l'opposé, Dominico s'est immédiatement adapté aux rigueurs du climat québécois. Arrivé par une journée froide de septembre, les couleurs de l'automne l'ont séduit. Il a aimé le Canada *«depuis une seconde que je suis ici. C'était comme un coup de foudre.»*

Comme nous l'ont fait remarquer Marco et Claudio, il n'existe pas d'associations formelles de Colombiens en tant que telles. Effectivement, nous avons personnellement noté, parmi nos informateurs, la presque inexistence de ces réseaux. En réalité, ces immigrants ne semblent pas manifester le désir de se regrouper entre eux. Mis à part Marco, Claudio et Raul, rares sont ceux qui entretiennent des relations régulières avec des compatriotes. Certes, ils connaissent bien quelques Colombiens ici et là, mais lorsqu'ils sentent le besoin «d'être entre Colombiens», c'est davantage avec les membres de leur famille généralement restés au pays. La plupart de nos répondants ont également des amis dans la communauté latino-américaine en général, d'origine péruvienne, salvadorienne et autres. D'autres ont également tissé des liens étroits avec des membres d'autres communautés culturelles, telles qu'africaine ou asiatique.

Cinq des dix répondants avaient déjà au moins un membre de la famille ou une connaissance installé à Montréal lorsqu'ils sont arrivés. Deux autres répondants avaient un ami qui vivait déjà à Montréal. En ce qui concerne les autres, ils sont arrivés seuls, sans support familial.

Tous nos répondants sans exception nous ont mentionné avoir gardé des liens très étroits avec leur pays d'origine et leur famille restée là-bas. La plupart y sont déjà retournés en visite, mais ces dernières sont plutôt occasionnelles. Six d'entre eux y sont déjà retournés au moins une fois. Ian n'y est pas encore allé, mais il compte le faire une fois la démarche d'obtention de ses papiers terminée. Peu de répondants ont eu l'occasion de recevoir des membres de leur famille restée en Colombie. Les autres espèrent avoir la chance de les accueillir un jour. Toutefois, les nouveaux moyens de communication, comme l'Internet, leur permettent de garder un contact régulier avec la famille. C'est le cas de Miguel qui fait des vidéos conférence chaque samedi matin.

La perte des amis et de la famille contribue, entre autres, à augmenter les sentiments d'isolement et d'ennui vécus par certains informateurs. Pour Ian, la présence de quelques membres de la famille et d'amis déjà installés ici ne l'aide pas à enrayer la solitude ressentie par le départ de son pays d'origine. Dominico, qui prend la vie plutôt du bon côté, n'a pas le temps de s'ennuyer.

[Est-ce que vous vous êtes senti isolé?]

«Pas du tout, pas du tout. J'ai beaucoup des amis. J'ai pas le temps de m'ennuyer, de me sentir isolé. Je voyage beaucoup, je téléphone à ma mère tous les samedis.»

Dominico

Lorsque nous leur avons demandé s'ils comptaient revoir un jour leur pays d'origine, la plupart nous ont répondu non avec un pincement au cœur. La situation difficile que traverse actuellement leur pays est la raison évoquée. Malgré le désir de retourner là-bas, ils ne voient pas le jour où ils trouveront la paix et le calme en Colombie.

[Est-ce que vous voulez à long terme retourner en Colombie?]

«J'aurais voulu, mais je suis sûr que le temps qu'il me reste à être vivant, les possibilités d'avoir la paix en Colombie sont presque nulles.»

Raul

Miguel, quant à lui, n'a pas encore décidé s'il retournera définitivement un jour en Colombie. Il voudrait peut-être bien y retourner pour finir ses jours.

[Est-ce que vous voulez retourner en Colombie?]

«Non, pas pour l'instant. C'est pas le temps propice.

[Est-ce que vous pouvez vous voir jusqu'à la fin de votre vie ici?]

Peut-être pas la retraite, mais peut-être pour mourir. Ça c'est comme des choses... tout le monde veut mourir dans le pays qui l'a vu naître. Mais ça me dérangerait pas de mourir à Montréal. Ce qui me fait peur, c'est de pas avoir tout réglé avant de partir. Ici ou là-bas, c'est pareil. Mais à moment donné de la vie, il faut régler cela. Je n'ai pas encore décidé, si je vais régler ça ici ou là-bas.»

Miguel

Francisco qui éprouve de sérieuses difficultés d'adaptation nous a cependant répondu dans l'affirmative. Pour lui, le retour au pays d'origine est un projet à court terme, malgré la situation actuelle que connaît son pays. La Colombie lui manque. Les trois dernières années ont été éprouvantes pour lui. Son travail de nuit à titre de concierge ne le satisfait pas et malgré ses efforts, il ne maîtrise pas bien le français.

[Est-ce que vous êtes satisfait de votre vie depuis que vous êtes arrivé? Êtes vous heureux?]

«Non.

[Pourquoi?]

Pour plein de choses. Je m'ennuie de la Colombie, de ma famille, de mon travail, de mes amis.

[Est-ce que vous êtes ici pour le reste de votre vie?]

Non, non, non. (rires)

[Pour combien d'années?]

Pour deux ou trois ans.»

Francisco

Comme nous venons de le constater, l'établissement à Montréal comporte plusieurs facettes. Or, après la recherche d'un appartement, le travail constitue la préoccupation majeure de tous les Colombiens que nous avons rencontrés. Nous nous sommes d'ailleurs davantage penchée sur cette question dans les chapitres suivants.

Chapitre 5

Insertion au marché du travail montréalais

Les deux derniers chapitres de ce mémoire présentent l'essentiel de notre analyse. Ils nous permettront de rendre compte de la situation socioprofessionnelle des répondants colombiens rencontrés au cours du travail de terrain.

Les données recueillies auprès des dix Colombiens que nous avons interrogés nous permettent d'affirmer que, dans leur cas, la migration a agi négativement sur leur intégration socioéconomique. C'est pourquoi l'objectif de ce chapitre est de saisir les effets de cette migration sur la vie professionnelle de nos informateurs. Pour ce faire, nous avons porté notre attention sur leur insertion au marché du travail depuis leur arrivée. Nous analyserons donc plusieurs dimensions de leur expérience en ce qui concerne le travail salarié à Montréal.

Dans un premier temps, nous aborderons les facettes des expériences de recherche d'emploi de nos répondants, c'est-à-dire les caractéristiques des travailleurs colombiens, la recherche et l'accès aux emplois à Montréal. Par la suite, nous nous attarderons aux conditions de leur insertion professionnelle. Finalement, nous évaluerons les désavantages professionnels liés à la migration et les désavantages personnels non liés à la migration.

5.1 Chercher un travail à Montréal

L'intégration professionnelle représente l'un des enjeux de l'intégration sociale. À la lumière des entrevues réalisées, nous pouvons affirmer que cette action constitue en fait la principale démarche dans leur processus d'établissement.

Il semble que chercher un travail soit, après la recherche d'un logis, la deuxième difficulté de taille à laquelle sont exposés les immigrants colombiens à leur arrivée et ce, quelle que soit la nature de ce travail. Les difficultés mentionnées sont diverses, résultent généralement de la migration et agissent comme un facteur négatif à leur insertion professionnelle. Parmi celles-ci, nos répondants se sont trouvés confrontés, entre autres, à la barrière linguistique et à la non-reconnaissance de l'expérience acquise dans leur pays d'origine. D'autres obstacles sont davantage liés à l'histoire personnelle des individus. C'est le cas de l'âge, notamment. Dans les lignes qui suivent, Miguel nous explique ce qu'il a trouvé le plus difficile à son arrivée en ce qui concerne le travail salarié.

[Pour vous, qu'est-ce qui vous aurait facilité la vie?]

«C'est une bonne question. Je pense qu'il y a beaucoup de choses qui facilite la vie à Montréal. Mais le côté de l'emploi. C'est vraiment dur. Ça c'est une grosse épreuve pour tout le monde. Les CV ne sont pas toujours reconnus, pas les bonnes expériences, pas les bonnes qualités du travailleur.»

Miguel

Miguel n'est pas le seul à avoir rencontré ce genre d'obstacle. Comme nous le constaterons au cours de ce chapitre, nous avons découvert, chez les Colombiens interrogés, diverses conditions d'insertion professionnelle qui ont agi négativement sur leurs chances de se trouver des emplois.

5.1.1 Caractéristiques des travailleurs colombiens rencontrés

Nos informateurs sont tous originaires du même pays, la Colombie et sont arrivés Montréal entre les années 1972 et 2002. Ils habitaient des régions différentes, parfois les mêmes, avant de prendre la décision de quitter le continent sud-américain. Ainsi, nos répondants sont principalement natifs des villes de Bogota, la capitale, de Barranquilla au nord du pays, de Medellín à l'est, d'Armenia, de Calarca et de Caucania, ville située près de la frontière avec le Venezuela.

L'âge de nos informateurs se situe entre 32 et 60 ans. La majorité d'entre eux se retrouve dans la tranche d'âge située entre 35 et 44 ans. Parmi ceux-ci, six ont respectivement 35, 36, 38, 39, 40 et 43 ans. Les autres sont aujourd'hui âgés de 32, 34, 51 et 60 ans. Pour nous, l'écart d'âge entre nos répondants est très significatif. Il nous permet, en effet, de constater jusqu'à quel point ce facteur est important ou non dans l'obtention d'un emploi et de mesurer les impacts d'une carrière commencée avant le départ de la Colombie. Nous croyons qu'il est plus difficile pour un travailleur âgé de retrouver un poste équivalent à celui détenu dans le pays d'origine, surtout lorsqu'il avait débuté sa carrière avant de s'établir ailleurs. En ce qui concerne notre échantillon, tous nos informateurs sont aujourd'hui âgés de plus de 30 ans et avaient ainsi complété leurs études et/ou acquis une certaine expérience professionnelle dans leur pays d'origine avant leur départ. Toutefois, nous devons demeurer très critique quant aux résultats obtenus, compte tenu de la taille réduite de notre échantillon.

Comme en témoignent les lignes qui suivent, les Colombiens que nous avons étudiés possèdent des niveaux de scolarité relativement élevés, des formations académiques diverses, de même que plusieurs années d'expérience dans leur domaine respectif. De plus, les informations recueillies suggèrent que les travailleurs ont eu recours à diverses stratégies afin de se trouver un travail.

Les informateurs interrogés quant à cette recherche ont tous été formés dans leur pays d'origine, c'est-à-dire qu'ils avaient complété leur scolarité au moment de leur arrivée. En moyenne, nous pouvons dire qu'ils ont plus de 15 ans de scolarité. Un seul répondant n'a pas fréquenté l'université. Contrairement à ses compatriotes, Miguel a complété ses études à l'École Supérieure Professionnelle, ce que l'on peut comparer au niveau collégial québécois. Les autres détiennent des diplômes universitaires dans diverses disciplines, telles que l'ingénierie, l'enseignement, la théologie, l'administration, l'économie et l'informatique. Trois autres répondants ont également fréquenté l'université, mais sans y terminer leurs études et sans y décrocher de diplôme. De plus, ils occupaient tous un emploi avant de quitter la Colombie. En général, ils avaient entre 6 et 10 années d'expérience sur le marché du travail.

Comme nous l'indiquent les tableaux suivants, en Colombie, cinq des répondants détenaient des emplois professionnels, quatre travaillaient dans le secteur des services et un terminait ses études au moment de son départ. Une fois arrivés à Montréal, trois des répondants occupent (au moment de l'entrevue) des emplois professionnels, trois sont dans le secteur des services, trois autres sont dans le secteur de la main-d'œuvre générale et un autre est dans une catégorie que nous avons appelé *autres*, c'est-à-dire qu'il est pasteur. Le tableau III nous permet de comparer les catégories d'occupation au moment du départ et au moment où les entrevues furent effectuées.

TABLEAU III

Catégories d'occupation dans le pays d'origine et à Montréal

Occupations	Colombie*	Montréal**
Emplois professionnels	5	3
Emplois dans les services	3	3
Emplois de main-d'œuvre générale	1	3
Études	1	0
Autres	0	1

* Au moment du départ

** Au moment des entrevues

Les emplois occupés en Colombie et à Montréal sont diversifiés. En Colombie, ils étaient maître d'hôtel, professeur de littérature, ingénieur, propriétaire terrien, informaticien, commerçant,

économiste, commis dans une banque ou faisaient du travail général. À Montréal, ils sont chauffeur de taxi, professeur d'espagnol, concierge, informaticien, travailleur en usine ou sans emploi. Le tableau IV nous en fournit un bon aperçu.

TABLEAU IV

Profil socioprofessionnel des répondants

(Répartition des participants aux entrevues selon l'âge, les années de scolarité, l'occupation dans le pays d'origine et au Québec)

Répondant	Âge	Scolarité	Occupation en Colombie*	Occupation au Québec**
#1R	43	Collégial	Maître d'hôtel	Chauffeur de taxi
#2R	39	Universitaire	Professeur de littérature	Professeur d'espagnol
#3R	34	Universitaire	Propriétaire d'une ferme	Concierge
#4R	51	Universitaire	Ingénieur-agronome	Sans emploi
#5R	36	Universitaire	Informaticien	Informaticien
#6R	60	Universitaire	Étudiant en théologie	Pasteur
#7R	40	Universitaire (non complétée)	Commerçant	Travailleur en usine
#8R	32	Universitaire	Économiste	Travailleur dans un bureau de change
#9R	35	Universitaire (non complétée)	Commis dans une banque	Travailleur en usine
#10R	40	Universitaire (non complétée)	Travail manuel	Travailleur en usine

* Au moment du départ

** Au moment de l'entrevue

5.1.2 La recherche d'emploi

Sur dix immigrants colombiens interviewés, neuf ont trouvé du travail moins de six mois après leur arrivée à Montréal. Ils ont occupé entre deux et sept emplois différents depuis leur arrivée au pays.

La grande majorité des immigrants colombiens que nous avons rencontrés ont bénéficié d'assistance dans leur recherche d'emplois. Ils ont fait appel à des sources d'aide variées. Soulignons toutefois qu'avant d'obtenir leur permis de travail et leur premier emploi, quatre répondants sur dix ont eu recours à l'aide sociale. Plusieurs nous ont mentionné avoir voulu trouver un travail afin de quitter l'aide sociale au plus vite. Cette forme d'aide est souvent mal perçue par nos répondants.

[Vous ne vouliez pas avoir l'aide sociale?]

«Je l'avais eu pour dix mois. Mais après, je me suis dit, non. Mais l'aide sociale voulait pas m'arrêter. Parce qu'ils m'ont dit que j'avais pas de travail stable, pas de travail à temps plein. Et puis vous ne pouvez pas laisser l'aide sociale, y m'ont dit. J'ai dit «mais madame, je veux!» «Mais pourquoi?» «Parce que le Canada peut pas permettre qu'une personne reste sans revenu. Parce que ça va devenir la délinquance.» J'ai dit «non, je ne suis pas un délinquant, mais je ne veux pas l'aide sociale.» C'est très bizarre, il y a beaucoup de monde qui veut l'aide sociale et qui a beaucoup de problèmes et maintenant c'est moi qui voulait laisser (rires). Je vais travailler, je peux!»

Dominico

Francisco et Raul sont arrivés comme immigrants indépendants et n'ont donc pas bénéficié de l'aide sociale, car ils avaient des économies à leur arrivée. Pour sa part, Marco, qui est arrivé comme revendicateur du statut de réfugié, avait lui aussi des économies et n'a pas eu recours à cette forme d'aide.

[Tu n'avais pas l'aide sociale?]

«Non, parce que nous on a de l'argent. Parce que quand tu vas à l'aide sociale, ils demandent «est-ce que tu as des maisons en Colombie, est-ce que tu as des business là-bas, des choses comme ça?» Mais je ne peux pas dire que non. Je ne peux pas cacher ça. Parce que c'est sûr qu'ils peuvent appeler là-bas.»

Marco

Une fois obtenu leur permis de travail, tous nos répondants se sont mis à la recherche d'un emploi. Les formes d'aide offertes aux nouveaux arrivants sont diverses. Sauf dans le cas des revendicateurs du statut de réfugié, les travailleurs migrants peuvent tout d'abord bénéficier des services gouvernementaux. Effectivement, les Carrefours d'intégration offrent aux nouveaux arrivants la possibilité de faire le point sur leur situation professionnelle et les dirigent ensuite vers les ressources appropriées. De plus, les Centres Locaux d'Emploi (CLE) offrent divers services d'aide à l'emploi, dont l'orientation professionnelle, l'accès à des stages et services de placement et des mesures d'aide financière comme des subventions salariales ou le paiement de frais occasionnés par la recherche d'emplois. De plus, chaque CLE est muni d'une salle multiservices où l'on y retrouve des ordinateurs disponibles pour la rédaction de curriculum

vitae et des guichets-emplois. Malgré ces ressources facilitant l'accessibilité des emplois, aucun de nos répondants n'a eu recours à ces services gouvernementaux.

La recherche d'emploi peut également être facilitée par la consultation d'organismes non-gouvernementaux (ONG) ou communautaires. Dans une étude de Renaud et Godin (1999) auprès des revendicateurs du statut de réfugié, même si ceux-ci ne peuvent, formellement, avoir accès à ces services, il semble que les contacts auprès d'un organisme non-gouvernemental augmentent les chances de se trouver un emploi. Selon eux, les travailleurs âgés de plus de quarante ans fréquentent davantage les ONG, de même que les immigrants francophones. Par ailleurs, les universitaires identifient plus rapidement ces organisations que les immigrants moins scolarisés. De plus, le support moral offert par les intervenants agit positivement sur les chances d'accès à un emploi.

En ce qui nous concerne, rares sont ceux ayant mentionné ces services et ayant utilisé cette forme d'aide. Miguel a bien fait appel à un organisme à une ou deux reprises, mais il n'a pas reçu toute l'information qu'il désirait. C'est pourquoi, il n'y est pas retourné, même s'il savait que d'autres services existaient. Ian, quant à lui, a pris rendez-vous dans un organisme communautaire spécialisé dans l'insertion au travail. Puisqu'il ne rencontrait pas les critères de sélection, il n'a pu obtenir l'aide désirée. De son côté, n'ayant pas les connaissances pour chercher du travail à Montréal, Raul a fait appel à un centre d'aide spécialisé de recherche d'emploi desservant une clientèle composée de cadres de 40 ans et plus. Cette expérience lui a appris quelques trucs sur la manière de chercher un travail et de rédiger un curriculum vitae, mais ne lui a pas permis de trouver un emploi significatif à ses yeux. De plus, Raul éprouve des difficultés avec les méthodes utilisées pour trouver un travail.

«On pense qu'on est compétent, mais je ne sais pas comment le dire en français ça, des personnes qui prennent les autres ... en espagnol on dit arrogaro, passent sur les autres. C'est l'arrogance, tout le monde est meilleur que tout le monde. Et pour moi c'est difficile. Je me rappelle la première fois que j'ai discuté avec une conseillère «tu devras dire que tu es le meilleur.» Mais je ne peux pas dire que je suis le meilleur des agronomes. Je peux pas»

Raul

Même s'ils disent connaître les différents services d'aide à l'emploi offerts aux nouveaux arrivants, peu d'entre eux ont utilisé ces ressources. Tout comme le cas des ouvrières étudiées par Labelle et al. (1984), la majorité a fait appel à leur réseau social. En effet, certains ont reçu l'aide des membres de leur famille. D'autres ont demandé conseils et informations auprès d'amis ou de connaissances. La plupart du temps, ce sont ces deux réseaux de contacts qui leur

permettent de trouver du travail. Ce sont des amis qui ont aidé Francisco, Ian, Claudio et Miguel à trouver tous les emplois qu'ils ont occupés.

«Après, un ami m'a aidé à la manufacture. Quand le gouvernement m'a donné mon papier de permis de travail, un ami m'a aidé. «Vient à la manufacture, je vais t'aider.» Il a parlé pour moi. Le monsieur a dit « ok, tu peux faire ça, beaucoup de choses.»

[Le premier travail, vous l'avez trouvé comment?]

Avec un autre ami. (...)

Ian

Dans de plus rares cas, la recherche d'emploi s'est effectuée sans aide, c'est-à-dire seul. Les nouveaux moyens de communication facilitent sans aucun doute la recherche. Par exemple, Marco s'est procuré un ordinateur dès son arrivée et a effectué sa recherche via Internet. Il a également consulté les offres d'emploi parues dans les journaux. Même s'il a trouvé son emploi grâce à une annonce parue dans un journal, il pense tout de même que certains peuvent obtenir du succès à chercher sur Internet.

Dans un article sur le choix d'être caissière, Soares (1995:149) a analysé le choix (ou non) d'un emploi typiquement féminin à partir d'une centaine d'entrevues auprès de caissières et de gestionnaires de supermarchés brésiliens et québécois. Il en ressort que ce qui peut être présenté comme un choix ne l'est pas nécessairement. Selon lui, le choix professionnel «peut être défini comme un processus qui englobe une série de décisions menant à postuler un emploi chez un employeur.» Plusieurs variables influencent donc le choix de cet emploi. C'est le cas, notamment, de la motivation individuelle et de l'histoire de vie de la personne. Dans le cas des Colombiens étudiés, nous croyons que le réseau social et familial influence le processus de ce choix occupationnel. En effet, comme pour le cas des caissières, ce sont souvent des amis ou des membres de la famille qui orientent les nouveaux arrivants à leur arrivée et qui ont une influence quelconque sur le choix des emplois. C'est effectivement à travers leur réseau social que ces derniers ont réussi à trouver leur premier travail et dans certains cas, les emplois subséquents.

«Dans le building, il y avait beaucoup de monde qui disait si tu veux il y a une agence d'emplois sur le boulevard Henri-Bourassa. Je me suis réveillé tôt pour aller chercher.»

Miguel

«Le premier travail, comment dit-on la personne qui habite à côté (le voisin) le voisin de la Colombie, le premier. Le deuxième, c'est le copain de la Colombie il a une compagnie de nettoyage. J'ai fait application. Il m'a téléphoné. En espagnol, ah! Comment ça va? Si vous voulez venir ici. Le deuxième, au marché. Après, autre personne qui travaille au marché pour nettoyer... ah! si vous voulez autre travail, y a du travail à Dawson. Et YMCA, mon ami de la Colombie est venu quelquefois au YMCA. Et la personne qui travaille ici, c'est de l'Argentine. Parle espagnol. Y dit, si vous voulez travailler la nuit, pas de problème. (C'est dans l'ouest le YMCA?) Est-ce que tu connais Fairview? (Les magasins) C'est là.»

Francisco

De plus, en ce qui concerne l'accès à l'emploi, la difficulté ne semble pas de se trouver du travail en tant que tel, comme en témoignent le nombre, la nature et la diversité des emplois occupés par les répondants depuis leur établissement. Ian considère que Montréal offre plusieurs possibilités d'emploi. Or, ce sont souvent des emplois demandant peu de qualifications professionnelles, peu valorisés et temporaires.

«Parce que mon frère m'a dit qu'au Canada, il y a beaucoup de travail, tu comprends. Pas pour gagner beaucoup l'argent. Non, il m'a dit la vérité. Parce que tu vas commencer dans une manufacture. Et tu vas gagner un salario minimum. Mais il y a beaucoup de travail.»

Ian

Pour McAll (1996), l'intégration au marché du travail est facile si les nouveaux arrivants veulent faire n'importe quel travail. Ce fut le cas de Dominico lorsqu'il est arrivé à Montréal.

[Pour l'emploi, est-ce que ça été difficile de trouver du travail?]
«Pour trouver du travail... mais j'avais plusieurs emplois à faire. Mais du travail primaire. Il y en a beaucoup, beaucoup, beaucoup. Comme aidant concierge, laver la vaisselle dans un restaurant. J'ai fait toutes sortes de travail pour survivre, parce que je devais payer le logement, l'électricité, je devais manger, toutes les dépenses personnelles. J'avais besoin de travailler. Surtout que je ne voulais pas être un parasite de la société canadienne.»

Dominico

5.2 Travailler à Montréal

Travailler à Montréal n'est certes pas une chose facile pour les nouveaux arrivants. Nous proposons, dans les lignes suivantes, d'analyser les conditions de l'insertion professionnelle des Colombiens rencontrés en entrevue. La plupart du temps, ils ont accepté des emplois mal rémunérés et des conditions de travail difficiles afin de pouvoir commencer à gagner de l'argent. En effet, la majorité d'entre eux a mentionné des difficultés liées au travail en tant que tel, comme le salaire, les horaires et le type de travail.

5.2.1 Conditions de travail

Les conditions de travail constituent une barrière de taille à laquelle les Colombiens ont fait face à leur arrivée au pays. Tout d'abord, pour ceux qui occupent des emplois peu qualifiés ou peu spécialisés, les horaires de travail se posent comme un obstacle dans leur vie personnelle et va même jusqu'à nuire à leur intégration. C'est le cas de Francisco qui travaille de nuit comme concierge. Il maîtrise difficilement le français et son travail de nuit l'isole encore plus. Il doit également travailler les fins de semaine, ce qui l'empêche de voir son épouse.

«Je veux pratiquer la langue, apprendre la langue. Parce que ce n'est pas possible. La nuit, je travaille et le jour, je me couche. C'est difficile pour moi ici»
Francisco

Son poste comme chauffeur de taxi à Montréal demande à Miguel plusieurs heures de travail.

«Comme chauffeur de taxi, tu fais beaucoup d'heures. Il faut faire beaucoup d'heures. Tu travailles assis. Parfois, il y a le stress. Des clients qui sont méchants parfois. Il y a toute sorte de clientèle.»
Miguel

La nature des emplois occupés est une autre condition de travail qui rend difficile l'intégration professionnelle des travailleurs colombiens. Certains emplois sont difficiles physiquement et demandent beaucoup d'efforts. Malgré ses quarante ans, Ian travaille dans une manufacture et soulève de lourdes charges.

«Quand j'ai commencé à travailler, mon boss m'a demandé quel âge. Il a dit «Ok, je vais t'essayer.» Il a vu que j'avais beaucoup d'énergie. [Vous aimez ça le travail à la manufacture?] Vraiment non. À cause que c'est dur. Parce que je dirige une table avec six femmes. J'emballer dans la boîte et je la transporte. C'est difficile physiquement. Vraiment, oui.»
Ian

Le salaire est un élément qui est revenu à chaque entrevue lorsqu'il était question des difficultés reliées au travail. Pour les répondants qui occupent des emplois dans le secteur des services et de la main d'œuvre générale, le salaire n'est pas satisfaisant à leurs yeux. Ils doivent souvent travailler plusieurs heures dans des conditions jugées difficiles et ce, à un salaire minime. C'est le cas de Miguel (chauffeur de taxi), de Francisco (concierge) et de Ian (travailleur général dans une manufacture).

«[Pourquoi vous avez quitté l'hôtellerie?]

Parce que j'avais pas de développement, d'avancement. Je ne pouvais pas monter non plus. En plus, le travail c'était dur. Jusqu'à des heures avancées dans la nuit et même parfois, il fallait faire des heures supplémentaires. Et la paye était pas bonne. (rires) Ça valait pas la peine de se casser le cou pour des peanuts.»

Miguel

[Quelle était votre première préoccupation quand vous êtes arrivé avec votre épouse?]

«L'argent. Parce que à la Colombie je travaille. Et ici, quand je suis arrivé, j'avais de l'argent pour vivre deux ou trois mois. La vie a changé ici.»

Francisco

Pour Raul (ingénieur) et Marco (informaticien), qui occupent des emplois qualifiés et spécialisés, le salaire constitue aussi une source d'insatisfaction. Raul, qui était sans emploi au moment de l'entretien, éprouve des difficultés financières. Son niveau de vie a chuté énormément depuis qu'il est à Montréal. Ayant seulement travaillé une année complète parmi les trois années qu'il est établi ici, ses économies sont presque épuisées. Pour sa part, Marco est généralement satisfait de son travail mais non de son salaire. Lui aussi a vu son niveau de vie diminuer depuis son départ de Colombie.

«Au niveau des compétences c'est bien, mais pas au niveau du salaire. C'est une diminution du salaire. Maintenant, je gagne, c'est sûr que c'est pas mon entreprise, mais je gagne quatre fois moins qu'en Colombie. Je peux pas faire la même chose qu'en Colombie. En Colombie, on était habitués à chaque trois mois, nous on pratique la plongée sous-marine et on partait toujours avec un groupe sur une île de la Colombie, Panama, Nicaragua. Ici, on n'a rien.»

Marco

Contrairement à ses compatriotes, Dominico (professeur d'espagnol) est le seul à être satisfait de son salaire. Ce dernier lui permet de subvenir à ses besoins et même d'envoyer ses économies à sa mère, restée en Colombie.

5.3 Désavantages professionnels liés à la migration

Les résultats de notre analyse suggèrent que la migration a entraîné des obstacles qui ont agi négativement sur les chances d'insertion professionnelle de nos répondants. En effet, notre analyse des trajectoires professionnelles a tenu compte de sept éléments pouvant être potentiellement considérés comme des obstacles à l'intégration économique. Ces éléments inspirés de l'étude de Helly et Ledoyen (1994) sont : le statut migratoire, le moment de la migration, la reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle acquise à l'étranger, la maîtrise de la langue française, la discrimination, l'âge et la charge familiale à

l'arrivée. Les cinq premiers sont directement liés à la migration. Parmi eux, trois obstacles ont agi négativement sur les chances de succès économique de nos informateurs. Il s'agit de la maîtrise (ou non) du français, des difficultés à faire reconnaître les diplômes et/ou l'expérience acquise à l'étranger et de la discrimination. Par ailleurs, le statut migratoire, de même que le moment de l'immigration ne constituent pas, en ce qui concerne notre groupe d'étude, un facteur négatif quant à leur intégration économique. Enfin, l'âge joue également en défaveur de ces derniers, quoiqu'il soit attribuable, comme la charge familiale, à l'individu et non à la migration.

5.3.1 Statut migratoire

La participation à la vie économique est étroitement liée au statut d'immigration. La littérature propose qu'il existe une insertion économique distincte des revendicateurs du statut de réfugié sur le marché du travail comparativement aux autres catégories d'immigrants. De plus, contrairement à ceux qui font l'expérience d'une migration volontaire, puisqu'ils ont généralement planifié leur émigration, et contrairement aux réfugiés qui arrivent au Canada avec leur statut en main et incidemment le droit de s'établir sur le territoire, les revendicateurs du statut de réfugié vivent la plupart du temps une migration forcée et involontaire et se trouvent donc dans une situation marginalisante et précaire. (McAll 1996)

Pour notre part, notre analyse des trajectoires socioprofessionnelles tient compte du statut migratoire de nos informateurs à leur arrivée. Nous avons noté quatre catégories d'admission différentes parmi nos répondants, à savoir 1) revendicateur du statut de réfugié, 2) immigrant indépendant, 3) touriste avec demande de revendication une fois arrivé sur le territoire, 4) étudiant avec demande de résidence permanente.

Les classifications d'immigrants reflètent les objectifs du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'immigration. Selon le gouvernement fédéral, la migration à des fins sociales comprend la catégorie de la famille qui s'exerce par les engagements des résidents à parrainer l'admission de parents restés à l'étranger. Aucun de nos répondants ne correspond à ce type d'immigrant.

L'immigration à des fins économiques, quant à elle, regroupe les entrepreneurs, les investisseurs, les travailleurs qualifiés, les parents aidés et les candidats d'une province ou d'un territoire. Tous les immigrants de cette catégorie peuvent être appelés indépendants. «Ils sont évalués en fonction d'une grille de sélection qui comprend huit facteurs spécifiques pour chacun desquels le candidat se voit attribuer des points d'appréciation.» (Godin 1999:xii) Raul est l'un de nos deux

répondants qui est venu au Canada comme immigrant indépendant. Voici les circonstances de son arrivée à Montréal:

«J'avais une bonne relation avec l'ancien directeur de la division agricole de SNC Lavallin. Une fois, il m'a suggéré de faire..., parce que jamais j'ai pensé à être immigrant. Je comprends que c'est pas facile. J'ai peur des problèmes de racisme. (...) Parce que ça va être plus facile pour moi, il m'a dit, de te donner des contrats. J'ai commencé à faire toutes les affaires d'immigration. Seulement pour avoir la possibilité d'avoir le travail. [Est-ce que les démarches ont été longues avant de pouvoir venir vous établir ici?]

Oui, ça passé au moins une année.»

Raul

Trois des immigrants rencontrés sont entrés avec un visa de touriste et ont par la suite revendiqué le statut de réfugié. Par définition, le «touriste» est inclus dans la désignation «visiteur». Un visiteur⁴¹ est une personne qui, à titre temporaire, se trouve légalement au Canada ou cherche à y entrer. Il est à noter qu'un visiteur peut, durant la période de validité de son autorisation de séjour, solliciter l'asile au Canada. C'est le cas de Dominico arrivé en 1996 et de Ian arrivé en 1999.

«J'avais demandé un visa de touriste, seulement en Colombie à la capitale Bogota. Après, je me suis rendu à Montréal et j'ai rentré comme touriste. Quand j'étais ici, j'ai demandé le statut de revendicateur de réfugié.»

Dominico

[Mais vous, est-ce que vous aviez vos papiers avant de venir ici?]

«Comme touriste. Mon frère m'a envoyé une lettre d'invitation. Je suis allé au consulat du Canada. J'ai envoyé tout, tous mes papiers.»

Ian

Généralement, on demande également une lettre d'invitation aux étrangers qui demandent un visa de touriste.

«Tu peux pas venir ici sans visa. Même en touriste c'est très difficile, parce que faut montrer que tu vas retourner il faut montrer une lettre d'invitation de quelqu'un d'ici, des certificats de la banque pour voir si tu as de l'argent, pour savoir si tu vas retourner. Plusieurs choses, il y a beaucoup de choses.»

Marco

⁴¹ On regroupe sous la désignation visiteur: le touriste, le travailleur temporaire et l'étudiant étranger.

Tous les répondants arrivés au Canada avec un visa de touriste en main ont, par la suite, revendiqué le statut de réfugié. L'immigration pour des raisons humanitaires englobe les réfugiés⁴² et les revendicateurs du statut de réfugié. Les revendicateurs du statut de réfugié regroupent des individus ayant fui un pays où leur vie était menacée et qui demandent le statut de réfugié une fois arrivés à la frontière canadienne.

«Non, quand je suis arrivé ici, j'avais le statut de touriste. Pis après deux ou trois jours, je me souviens pas exactement, j'ai demandé le statut de réfugié. Je ne l'ai pas demandé au même moment, parce que j'avais aucune idée comment ça marchait. J'étais un peu paniqué de savoir que je pouvais retourner directement, c'est pour ça que j'ai pas demandé tout de suite.»

Marco

Tous les répondants ayant vécu cette expérience nous ont affirmé avoir trouvé ces démarches *pénibles, compliquées, stressantes et longues*. Afin de se faire reconnaître comme tels, les revendicateurs doivent se soumettre à plusieurs démarches administratives et juridiques, notamment au dépôt du formulaire de demande de statut et à la préparation de l'audience devant la Commission de l'Immigration et du Statut de Réfugié (CISR)⁴³. Effectivement, c'est cette dernière qui décide si une personne est un réfugié au sens de la Convention de Genève et ce, au cours d'une audience où les commissaires entendent la requête du demandeur. Par conséquent, ce dernier obtient la protection du Canada quand ce statut lui est reconnu en vertu de la définition de réfugié. Une fois la revendication acceptée, le réfugié peut alors demander la résidence permanente.⁴⁴

⁴² Les réfugiés admis au Canada doivent répondre à la définition de la Convention de Genève. Ils sont sélectionnés à l'étranger par le gouvernement canadien. Ils arrivent donc au Canada avec leur statut.

⁴³ Ce tribunal fédéral fut créé en 1989.

⁴⁴ Le résident permanent est une personne qui a obtenu des autorités canadiennes de l'immigration le droit d'établissement, c'est-à-dire l'autorisation de s'établir de façon permanente au Canada.

[Du moment que tu as demandé le statut de réfugié, ça été quoi les démarches que tu as faites?]

«Ah, c'est vraiment très difficile, c'est une chose très longue. Le gouvernement cherche beaucoup de choses. Premièrement, tu dois demander le statut. Quand tu demandes le statut, le gouvernement prend ton passeport pis il te donne le formulaire qu'il faut remplir pour expliquer pourquoi tu veux demander le statut de réfugié. Après, on commence un procès normal. Un procès judiciaire.

[À la Commission du statut de réfugié?]

Oui. On a envoyé les lettres et les papiers pis à la fin, la Commission nous demande de faire une audience pour rencontrer directement les personnes à nous. Et quand on était là-bas, il y a deux commissaires, une personne qui présente le cas pour le gouvernement, l'avocat, l'interprète et nous autres.»

Marco

Ian est le seul à avoir vu sa requête rejetée lors de la première audience. Son dossier est encore en traitement et il attend toujours une décision du tribunal.

[Quand vous êtes arrivé, vous étiez touriste. Après, qu'est-ce que vous avez fait?]

Ah, mais j'ai demandé pour le statut de réfugié. Après deux mois, j'ai demandé ça.

[Et l'audience?]

J'ai été refusé. Après mon avocat a demandé pour le risque de retour à la Colombie, tu comprends? Quand il a demandé pour moi ça, j'ai fait mon histoire, tu comprends? (...)

Ian

Arrivé depuis bientôt un an, Claudio attend, pour sa part, une première convocation. Il se dit prêt pour cette audience. L'attente est longue et rend son établissement à Montréal incertain. Néanmoins, il a confiance qu'il obtiendra son statut de réfugié et qu'il pourra s'établir définitivement au Québec.

Après avoir totalisé au moins trois ans de résidence légale au Canada au cours des quatre années précédant sa demande de citoyenneté, le résident permanent peut obtenir la citoyenneté canadienne.

Quatre répondants ont obtenu, jusqu'à maintenant, la citoyenneté canadienne. En moyenne, les démarches ont duré de quatre à cinq années. Dans le cas de Miguel, sa famille et lui ont obtenu leur citoyenneté cinq ans après leur arrivée à Montréal.

*[Après l'obtention de votre statut, quelles sont les démarches que vous avez faites?]
Les démarches pour avoir la résidence permanente. Après ça, ça devient la
citoyenneté, il y a du temps qui compte à rester ici.*

[Avez-vous votre citoyenneté?]

Oui.

[Ça vous a pris combien de temps en tout?]

Cinq ans à peu près.

Miguel

Les autres immigrants rencontrés sont, pour le moment, résidents permanents, sauf un qui est en attente de sa résidence permanente. Même s'ils ne parlent pas de leurs motifs, ils ont tous l'intention de demander la citoyenneté au cours des prochaines années.

Discussion:

Quelques auteurs (Audet 1988; Renaud et al.1999;1993) ont remarqué que les immigrants admis sous la catégorie «indépendant» connaissent, par rapport à ceux des catégories «famille» et «réfugié», une probabilité plus rapide et plus élevée d'être en emploi. À la lumière de nos résultats, le statut migratoire ne semble pas exercer une influence négative sur l'insertion professionnelle de nos dix répondants. Qu'ils soient arrivés comme revendicateurs du statut de réfugié, comme immigrants indépendants ou autre, ces derniers se sont heurtés aux mêmes difficultés.

Les deux répondants arrivés à Montréal à la fin des années 1990 comme immigrants indépendants ont connu sensiblement les mêmes difficultés d'adaptation que ceux ayant vécu une migration involontaire. Tout comme les autres répondants, ils ont connu des difficultés à trouver du travail et à s'adapter à la langue française. Étant donné la taille restreinte de notre groupe d'étude, ces résultats ne peuvent être considérés que provisoirement.

De plus, il est intéressant de noter que ces deux répondants sont arrivés ici avec davantage de ressources économiques que les autres. Or, ces derniers sont ceux qui connaissent le plus de difficultés financières maintenant. C'est le cas de Raul qui a presque épuisé toutes ses économies depuis son arrivée et qui n'a pas de travail présentement. Pour lui, le problème c'est qu'il est plus facile d'être pauvre ici qu'en Colombie.

Selon Renaud (1999) et Pilon (1994), l'acquisition du statut de réfugié ne semble pas améliorer les chances de se trouver un premier emploi. Examinant la trajectoire allant de l'établissement initial à l'insertion économique des revendicateurs du statut de réfugié, Pilon (1994:118) conclut que comparativement aux réfugiés sélectionnés à l'étranger, les «conditions particulières qui

président à l'intégration des revendicateurs ont comme conséquence une plus grande marginalité sur le marché du travail.» Trois de nos répondants étaient encore en attente de leur statut de réfugié au moment de l'entrevue. L'obtention de son statut ne viendra pas améliorer la situation professionnelle de Marco qui est généralement satisfait de son travail actuel. Par contre, Claudio et Ian attendent impatiemment d'être officiellement reconnus comme réfugiés afin de trouver un travail équivalent à leurs compétences.

5.3.2 Moment de l'immigration

Est-ce que le moment de l'immigration dans la vie d'un individu apparaît comme un élément important dans l'obtention ou non d'un emploi équivalent à celui détenu dans le pays d'origine? La littérature consultée (McAllister 1995; Crespo 1994; Helly et Ledoyen 1994) mentionne à ce sujet qu'il semble plus difficile pour les immigrants ayant déjà débuté leur carrière dans leur pays d'origine de se trouver un poste équivalent une fois arrivés dans la société d'accueil. À l'opposé, ceux n'ayant pas encore acquis cette expérience verraient leur insertion professionnelle facilitée.

Selon McAllister (1995), la coupure vécue par l'immigrant varie selon qu'il avait débuté ou non sa carrière dans le pays d'origine. Les résultats de son enquête sur le marché du travail australien ont démontré qu'il était plus difficile de s'intégrer économiquement dans un nouvel environnement pour ceux qui avaient débuté leur carrière avant d'immigrer. En effet, son étude a confirmé que: «the extent of the economic dislocation that takes place and has shown that is largely limited to those who break their working careers by migrating, rather than those who migrate prior to the start of their careers.» (McAllister 1995:460)

Au Québec, dans leur étude sur les créations d'entreprises chez les immigrants, Helly et Ledoyen (1994) ont constaté que les individus arrivés sans profession ou métier et qui acquièrent une formation académique et/ou professionnelle dans le pays d'accueil évitent les problèmes liés à la migration. En complétant leurs études et en obtenant leur première expérience de travail au Canada, ces immigrants s'insèrent progressivement dans les milieux académiques et professionnels et surmontent ainsi les obstacles (méconnaissance du français, reconnaissance des acquis, etc.) auxquels sont confrontés ceux ayant fait leurs études et acquis leur expérience professionnelle à l'étranger.

Discussion:

En ce qui concerne nos répondants, neuf d'entre eux avaient débuté leur carrière en Colombie avant d'émigrer au Québec. Nous ne pouvons donc faire de comparaison entre des immigrants qui auraient débuté leur carrière en Colombie et d'autres qui auraient débuté et/ou complété leurs études au Québec. Julio, quant à lui, a quitté la Colombie à la fin de ses études religieuses et a fondé son Église en arrivant à Montréal. Il n'a pas connu de difficultés particulières. Par contre, les informations recueillies suggèrent que les individus ayant occupé des emplois qualifiés se sont butés aux problèmes de la reconnaissance des acquis.

5.3.3 Difficultés à faire reconnaître ses diplômes et/ou l'expérience acquise à l'étranger

La plupart des auteurs (Demers 1991; Crespo 1994; Chicha-Pontbriand 1989; Fortin 1995) expliquent le déclassement professionnel par la non reconnaissance ou la reconnaissance partielle des acquis, de même que par la dévaluation des diplômes obtenus dans des universités étrangères, ou bien par le manque d'expérience canadienne. De plus, les acquis antérieurs pertinents ne sont souvent pas reconnus par les employeurs québécois. En effet, Chicha-Pontbriand (1989) explique le phénomène de surqualification par deux pratiques, selon elle, très répandues: l'exigence d'une expérience de travail canadienne et la sous-évaluation des diplômes étrangers, notamment ceux obtenus dans des pays en voie de développement.

Au Québec, la majorité des auteurs, (Pilon 1994; Deschamps 1987; Renaud et Gingras 1998; McAll et Tremblay 1996; Demers 1991) qui ont traité de la participation et de l'intégration des revendicateurs du statut de réfugié au marché du travail, ont constaté un phénomène de déclassement professionnel. Crespo, quant à lui, affirme que l'acquisition d'une expérience de travail québécoise aurait des effets négatifs quant à la poursuite de leur carrière d'origine. «Tout se passe comme si en acceptant un emploi de moindre niveau au Québec, l'immigrant effaçait de son CV son passé plus glorieux ou confirmait – aux yeux de la société d'accueil – la piètre qualité de son expérience professionnelle passée.» (cité dans Renaud 1999:7)

L'étude de Siu (1980) concernant la participation au marché du travail chez les réfugiés indochinois à Toronto démontre, pour sa part, un déclassement professionnel important, une faible participation à la sphère économique et une déqualification presque systématique et ce, malgré des compétences certaines et des qualifications indéniables. L'auteur en vient à la conclusion que l'origine ethnique et le genre jouent un rôle significatif dans l'obtention ou non d'un emploi. Ses résultats tendent à confirmer, selon lui, les résultats des travaux menés aux États-Unis concernant la mise en emploi des minorités visibles.

Certaines publications étrangères font spécifiquement état de la question du déclassement professionnel chez certains groupes de migrants. Les lectures réalisées nous amènent à conclure que le déclassement professionnel n'est pas un phénomène propre au Québec. Effectivement, certains auteurs ont abordé le sujet, et ce pour des contextes nationaux différents. C'est le cas notamment de l'étude de Chapman et Iredale (1993) traitant des obstacles structurels que rencontrent certains immigrants en Australie. Cet article nous porte à penser que malgré d'intéressantes caractéristiques pré-migratoires, plusieurs immigrants se heurtent à des barrières d'ordre administratif.

Discussion:

Les immigrants colombiens que nous avons interrogés ont connu des difficultés à faire reconnaître leurs études et/ou leurs expériences professionnelles antérieures. En effet, les travailleurs immigrés ont souvent besoin d'adapter leurs qualifications aux particularités québécoise et montréalaise, ce qui peut représenter une difficulté majeure à leur insertion professionnelle en terre canadienne.

Au Québec, comme au Canada, on exige des preuves (diplômes), des cours d'accueil, des examens pratiques et autres pour être reconnus. Or, le fait de ne pas avoir de papiers d'études ou d'avoir des cours qui ne sont pas reconnus au Québec ou le fait d'avoir besoin de se recycler, constituent diverses difficultés pour les immigrants qui cherchent du travail.

Il existe deux types d'équivalence. Le premier type détermine quelle formation québécoise correspond à celle de l'immigrant. On parle alors d'équivalence de diplôme ou d'équivalence *qualitative*. C'est ce genre d'équivalence qui est fait par les corporations professionnelles ou encore par les institutions d'enseignement, afin d'évaluer si un candidat a la formation préalable nécessaire pour exercer une profession donnée ou pour s'engager dans un programme de cours particulier. (CCCI 1993:28) Selon une étude faite par le Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration (1993), plusieurs problèmes se posent en ce qui concerne ce type d'équivalence. D'abord, la formation de niveau secondaire acquise à l'étranger peut être évaluée à un niveau moindre que la formation donnée au Québec. De plus, il n'existe aucun test de classement pour les niveaux collégial et universitaire. Ainsi, « à cause de la multitude des cheminements possibles, chaque cas doit faire l'objet d'une étude particulière et les résultats peuvent différer d'une institution à l'autre (...)» (idem:29)

Le deuxième type d'équivalence, quant à lui, consiste à déterminer l'équivalent de la formation reçue à l'étranger en termes d'années d'études complétées dans le système québécois. On parle alors d'équivalence de niveaux d'études ou d'équivalence *quantitative*. (idem) Encore une fois, «des difficultés surgissent lorsque l'équivalence accordée correspond à moins que le diplôme terminal dont l'individu estime détenir l'équivalent.» (idem:30)

Nous pouvons dire que sur les dix répondants rencontrés, quatre détenaient réellement des emplois plus qualifiés que les autres (ingénieur-agronome, informaticien, enseignant, économiste). Dominico, enseignant et Raul ingénieur-agronome, ont tous deux demandé leurs équivalences d'études. Cette étape a été plus facile pour Dominico que pour Raul.

«Après j'avais fait mes démarches pour avoir mes équivalences et une journée, je suis venu et j'ai trouvé dans ma boîte la réponse qui était très, très bonne. Ils m'ont donné toutes mes années des équivalences. Oui, parce que c'est très bizarre ici au Canada. Et toutes mes connaissances et mes amis m'ont dit que c'était impossible. Ils m'ont tout donné.»

Dominico

L'accès aux corporations professionnelles est également relié à la reconnaissance de la formation et de l'expérience acquises à l'étranger. Chaque corporation possède ses exigences propres. Toutefois, la démarche est, en général, à peu près la même, c'est-à-dire que le candidat doit déposer son dossier, la corporation l'examine et décide s'il y a lieu de convoquer l'individu à un examen ou de l'inviter plutôt à compléter sa formation. Toujours selon l'étude du Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration, «les commentaires exprimés sont à l'effet que les corporations ont tendance à discréditer la formation acquise à l'étranger, quand on ne les accuse pas carrément de vouloir empêcher par ce moyen les immigrants d'accéder à l'exercice de la profession.» (idem:32)

De plus, l'étude mentionne la pratique par laquelle, certains employeurs refuseraient d'engager des nouveaux arrivants sous prétexte qu'ils n'ont pas d'expérience canadienne. Ce genre de pratique est également observé en Australie. Selon Chapman et Iredale: « (...) domestic Australian groups may be operating to protect themselves from (labor supply) competition.» (Chapman et Iredale 1993:380)

En fait, il semble que certains de nos répondants ont éprouvé des difficultés à faire reconnaître l'expérience acquise à l'extérieur du Canada. C'est le cas de Raul.

«L'Ordre des Agronomes du Québec a étudié tout mon curriculum. Ça été approuvé. Il me manque seulement un examen. C'est un examen pour voir des affaires d'éthique, de déontologie. J'ai fait un certificat de gestion à l'Université Concordia. Moi, je pourrais travailler comme agronome ici. L'affaire c'est que selon la loi, je ne peux pas dire que je suis agronome. C'est imbécile. C'est discriminatoire. C'est comme la licence de conduire. Celle de la France et des États-Unis sont valables ici, mais pas celles des autres pays. Et avec le diplôme, c'est un peu la même chose.

Raul

Marco n'a pas encore demandé l'équivalence de ses études. Toutefois, il n'a pas connu de réelles difficultés à faire reconnaître son expérience en informatique.

[Est-ce que tu as demandé pour avoir l'équivalence de tes études?]

«Non, tu peux pas le faire si tu n'es pas résident permanent. En attendant, la résidence permanente, il n'y a rien à faire.

[Est-ce que tu vas le demander? Là tu es résident permanent?]

Non, mais c'est une formalité.

[Est-ce que tu vas les demander?]

Oui. (...)

[Quand tu allais voir les employeurs, est-ce qu'ils comprenaient les études que tu avais faites?]

Oui, parce que mes études sont très claires. C'est impossible de dire que je ne comprends pas ce que c'est.»

Marco

5.3.4 Maîtrise du français dans l'obtention et dans le maintien d'un emploi

La méconnaissance de la langue du pays d'accueil représente-t-elle une difficulté de taille afin d'accéder au marché du travail? Pour Fortin (1995:14), la méconnaissance de la langue officielle du pays semble être un obstacle difficile à surmonter. Selon elle, « environ 43% de tous les immigrants ne parlent ni le français, ni l'anglais à leur arrivée au Canada et au Québec.» Cependant, l'auteure démontre aussi que connaître la langue ne suffit pas afin de trouver un emploi.

Discussion:

Pour les répondants, la difficulté de se trouver un travail (et même un appartement) était souvent accompagnée du problème de la langue. Ils savaient tous que le Québec est une province francophone. Or, parmi nos répondants, cinq d'entre eux n'avaient aucune connaissance du français à leur arrivée au Québec. Les autres avaient une connaissance de base, ayant appris quelques notions à l'école ou dans le cadre d'activités professionnelles à l'étranger.

Tous les répondants, sauf un qui a appris l'anglais en premier, ont pris des cours de français à leur arrivée. Parmi eux, six ont été au C.O.F.I (Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants). Les autres ont trouvé des cours par eux-mêmes, hors des services dispensés par le Ministère de l'Immigration et des Relations avec les Citoyens.

Claudio, qui suit actuellement des cours de français à temps partiel dans l'un des Carrefour d'intégration,⁴⁵ a appris l'anglais alors qu'il était en Colombie. Lorsqu'il est incapable de se faire comprendre en français, il s'exprime alors en anglais, ce qui facilite les échanges. C'est en riant qu'il nous explique que lorsque ni le français, l'anglais ou l'espagnol n'y fait, le langage des signes est encore un moyen universel de se faire comprendre.

Les informateurs nous ont expliqué qu'il avait été relativement facile de prendre part aux cours de français à leur arrivée. La durée moyenne de ces cours varie d'un répondant à l'autre. En général, ils y sont allés de deux à six mois et ils étaient inscrits à temps plein ou à temps partiel. Miguel garde un excellent souvenir de son passage au C.O.F.I.

[À votre arrivée, avez-vous pris les cours de COFI?]

«Oui. Ah, c'était bon.

[Et votre épouse les a pris aussi?]

Oui. Ah ça c'était magnifique. Moi, peut-être parce que je savais une petite partie du français, je l'ai appris très vite. Je pense que c'est six mois d'école, je me débrouillais bien.»

Miguel

Raul et son épouse ont pris des cours de français dans une école privée car il ne savait pas que le C.O.F.I existait.

[Quand vous êtes arrivé, avez-vous pris des cours de français?]

«On ne savait pas que le COFI existait. Ma femme et moi on a commencé à faire un cours dans une école ici. Elle a commencé au niveau basique, j'ai commencé au niveau 3. Un jour une femme dominicaine a dit à ma femme «mais qu'est-ce que vous faites ici? Parce que vous avez le droit à des cours payés par le gouvernement.» Mais j'ai pas voulu faire les cours pendant la journée parce que c'était plus important pour moi de chercher du travail. Mon français s'est amélioré beaucoup. Je peux l'écrire relativement bien.»

Raul

⁴⁵ Depuis 2000, les C.O.F.I ont été remplacés par les Carrefours d'intégration. On en retrouve quatre sur le grand territoire montréalais. Ces centres dispensent des cours de français mais aident également les immigrants à entrer en contact avec les institutions et organisations du quartier dans lequel ils sont établis.

Les cours de français, que ce soit au C.O.F.I ou ailleurs, sont apparus comme étant une stratégie formelle dans l'apprentissage de la langue française. Néanmoins, certains répondants utilisent des stratégies informelles afin d'améliorer leurs connaissances. En effet, certains nous ont expliqué avoir acheté des cahiers d'exercices et avoir étudié à la maison par eux-mêmes. D'autres expriment leur besoin d'entrer en relation le plus possible avec des personnes de langue française.

Même s'ils parlent tous l'espagnol à la maison, nous avons noté chez tous les informateurs une volonté d'apprendre le français et un désir de se perfectionner. Selon eux, le fait de ne pas maîtriser la langue d'usage représente un obstacle majeur dans leur vie quotidienne. Pour Francisco, le fait de ne pouvoir pratiquer le français nuit à son apprentissage et même à son intégration. Malgré sa volonté de vouloir apprendre, son horaire de travail et son isolement l'empêchent de *pratiquer la langue*. Par ailleurs, la maîtrise du français facilite les visites aux différents bureaux gouvernementaux, par exemple. Dominico nous a fait part de la honte qu'il a ressentie lorsqu'on lui a dit de *revenir faire sa demande lorsqu'il parlerait le français*. Ian, quant à lui, nous a exprimé toute sa fierté lorsqu'il a téléphoné lui-même aux bureaux d'immigration pour une information concernant son dossier. En réalité, nous avons noté que l'usage du français leur procure une plus grande autonomie dans leurs différentes démarches administratives, recherches d'emploi et autres activités quotidiennes.

À la lumière des informations recueillies, la maîtrise de la langue française a agi dans l'obtention et dans le maintien d'un emploi de nos informateurs. Nos répondants nous ont affirmé que le français est essentiel pour l'obtention d'un emploi. Selon eux, l'anglais ne suffit pas. Aucun de nos répondants n'a occupé un poste entièrement anglophone. En fait, peu d'entre eux connaissent bien cette langue. Leur volonté est plutôt de parfaire leur français. Pour certains, le fait de ne pas maîtriser la langue parfaitement les bloque dans l'accès à des postes supérieurs, comme c'est le cas de Francisco qui, ne maîtrisant pas adéquatement le français, se retrouve à occuper un poste de concierge.

Pour Marco, une bonne maîtrise du français et une connaissance parfaite de l'espagnol a été un élément positif dans l'obtention d'un emploi, le poste qu'il occupe demandant des déplacements en Amérique Latine. Par contre, il nous a mentionné que le fait de ne pas maîtriser suffisamment l'anglais l'a bloqué dans sa recherche d'emploi. En effet, cette langue est utilisée fréquemment dans son domaine de travail, l'informatique.

«C'est difficile de trouver un travail, surtout pour la langue. Parce que quand, surtout dans l'informatique, dans l'électronique, c'est surtout l'anglais, pas le français. Quand j'ai arrivé dans une compagnie, pas d'anglais? Non. Ah!»

Marco

Claudio, quant à lui, n'a pas encore terminé ses cours de français. Il est néanmoins en mesure de se débrouiller dans cette langue. Il travaille dans un milieu latino et parle donc uniquement espagnol avec ses collègues. Pour le moment, cette situation le satisfait, mais il sait qu'il devra maîtriser davantage le français s'il veut occuper d'autres types d'emplois.

5.3.5 Méfiance des employeurs

McAll (1996) explique que des recherches menées en Angleterre à la fin des années 1960 portant sur la discrimination dans l'emploi et dans le logement suggèrent que les victimes de discrimination ont tendance à sous-évaluer la discrimination dont elles font l'objet.

Discussion:

Lorsque l'on demandait directement aux Colombiens s'ils avaient été victimes personnellement de discrimination ou s'ils pensaient que les employeurs québécois usaient de pratiques discriminatoires dans la distribution des emplois, la plupart nous répondaient négativement. Par contre, lors de plusieurs entrevues, certains immigrants revenaient à ce sujet à la fin de la rencontre.

Nous avons découvert, à travers les propos de nos répondants, que plusieurs d'entre eux ont été victimes de ce qu'ils appellent, la *méfiance des employeurs*.

«Mais ce que je trouve le plus difficile, c'est une question très épineuse, mais il faut vivre avec. Ce qui est regardé en premier, c'est pas tous les employeurs, c'est le nom. Le nom de famille. Le nom et le prénom. Mais je ne veux pas dire qu'il y a de la discrimination, mais je trouve peut-être qu'il y a une méfiance au sujet ... il n'y a pas la confiance. Je pense qu'il y a une méfiance que la personne ne pourrait pas faire comme il faut.»

Miguel

Francisco ne veut pas s'inclure dans la catégorie de ceux qui sont victimes de discrimination.

«Il y a de la discrimination pour les réfugiés.

[Pour vous aussi?]

Non. En général, il y a exploitation dans le travail pour les Latinos. Parce que beaucoup de travail huit, neuf heures. Si vous ne voulez pas, vous pouvez partir.»

Francisco

Pour Raul, la discrimination ou le racisme en général existent au Québec. Cependant, même s'il n'a pas trouvé de travail satisfait à ses yeux depuis son arrivée, il ne veut pas jeter la faute sur les autres. Claudio pense que s'il y a une certaine discrimination de la part des employeurs québécois ou de la société en général, c'est parce que la population considère les immigrants comme une source de problèmes.

La discrimination peut prendre diverses formes. Pour Marco, la discrimination se fait surtout au niveau des compétences et du salaire.

*«Peut-être quand tu vas chercher du travail, il y a certaine discrimination.
[C'est quoi la discrimination quand tu vas chercher du travail?]
Je crois que la discrimination est au niveau des compétences. Mais comment une personne qui vient d'arriver va commencer à gagner bien plus qu'une personne née ici?»*

Marco

Même s'il n'a pas vécu de discrimination de la part d'employeurs québécois, être un immigrant constitue un problème, selon Dominico. Pour sa part, c'est plutôt avec d'autres immigrants qu'il en a été victime.

«Parallèlement, j'avais eu de la discrimination avec des immigrants. C'est très drôle, c'est très bizarre, mais c'est comme ça. Avec les mêmes immigrants, j'ai subi de la discrimination.

[C'est des immigrants qui vous ont discriminé?]

Oui. Les problèmes que j'ai eus au Canada, c'est avec des immigrants. Jamais avec des Québécois ou des Canadiens-anglais, jamais.

[Est-ce que les immigrants qui ont fait preuve de discrimination, est-ce que c'était des employeurs?]

Oui, une fois un employeur et une fois un copain de travail. Et avec des Portugais, des Italiens, des Latinos. Malheureusement des Latinos oui. Mais j'ai subi la discrimination plus avec des immigrants que des Québécois ou des Canadiens. C'est très bizarre, mais ça m'est arrivé. (...) Presque tous mes amis sont Québécois. Ça c'est drôle. Quand j'ai travaillé chez un fleuriste, j'étais l'unique immigrant. Et tout le monde était très blanc, très Québécois, comme toi. Et j'étais l'unique foncé comme ça. Et je parlais très bien la langue. Mais j'étais immigrant quand même. Et être un immigrant, c'est un problème déjà. Être un immigrant comme tel, c'est un gros problème. Mais je n'ai pas subi ça.»

Dominico

5.4 Désavantages non liés à l'immigration

Comme en témoigne les lignes précédentes, trois facteurs liés à la migration en tant que telle rendent difficile l'intégration socioprofessionnelle de nos répondants. Dans le même ordre

d'idée, les handicaps personnels⁴⁶, comme l'âge et la charge familiale à l'arrivée, constituent deux obstacles qui agissent négativement à la réalisation de l'insertion professionnelle.

5.4.1 Âge à l'arrivée

À leur arrivée, nos répondants étaient âgés entre 29 et 46 ans. Ils ont aujourd'hui entre 32 et 60 ans.

TABLEAU V

Âge des répondants au moment de l'arrivée au Canada et au moment de l'entrevue

Répondant	Âge au départ	Âge à l'entrevue
#1R	32	43
#2R	33	39
#3R	32	34
#4R	46	51
#5R	34	36
#6R	30	60
#7R	37	40
#8R	32	32
#9R	29	35
#10R	33	38

Comme nous l'indique le tableau V, un seul répondant était âgé de 40 ans et plus au moment de son arrivée. Les autres étaient au début de la trentaine, sauf un qui en était à la fin.

Pour Helly et Ledoyen (1994), un âge avancé, c'est-à-dire 40 ans et plus, peut rendre l'insertion au marché du travail plus difficile. À l'opposé, un très jeune âge représente un avantage certain. Il est vrai que tout individu, natif ou immigrant, est confronté à cette réalité de la vie. Néanmoins, les auteurs affirment que l'immigration entraîne «une rupture qui peut rendre les acquis d'une vie occupationnelle largement entamée encore plus difficiles à rentabiliser sur un nouveau marché du travail.» (idem :62) De même, pour McAll (1996:40), on peut présumer que «l'âge joue un rôle dans la capacité des répondants de se réorienter professionnellement ou de se requalifier dans la même profession pour satisfaire aux exigences du marché du travail québécois.»

⁴⁶ Terme emprunté à Helly et Ledoyen (1994).

Discussion:

Même si notre échantillon est peu exhaustif, il semble confirmer la tendance annoncée par McAll et Helly. En effet, nous avons constaté qu'il a été beaucoup plus difficile pour Raul, ingénieur-agronome en Colombie, de se trouver un travail à son arrivée comparativement à ses compatriotes moins âgés. En réalité, il n'a jamais réussi à trouver un emploi équivalent à celui détenu en Colombie. Aujourd'hui âgé de 51 ans, il ne veut pas faire n'importe quel travail. Même ses cours à l'Université Concordia ne lui ont pas permis de décrocher un emploi satisfaisant à ses yeux. Il est actuellement sans emploi.

5.4.2 Charge familiale à l'arrivée

Helly et Ledoyen (1994) suggèrent aussi que la charge familiale peut représenter un handicap quant à la réussite ou non du parcours professionnel des nouveaux arrivants. En effet, devoir faire face aux dépenses familiales et subvenir aux besoins de plusieurs individus (conjoint, enfants, autres membres de la famille) est plus difficile que pour un immigrant qui n'a que lui seul à prendre soin. Nous pouvons donc présumer que les répondants ayant une conjointe et/ou des enfants se voient dans l'obligation de trouver du travail rapidement. Certains d'entre eux peuvent même être obligés d'accepter des emplois demandant peu de qualifications professionnelles.

Discussion:

Parmi nos répondants, six étaient mariés à leur arrivée et quatre avaient des enfants à leur charge. Cependant, nous avons remarqué que les répondants célibataires et les couples mariés sans enfants ont trouvé du travail aussi rapidement que les autres et que cette nécessité était aussi importante pour eux.

Quant à nous, nos données suggèrent que la présence d'une charge familiale représente moins un obstacle qu'un âge avancé quant à l'intégration professionnelle. Dans le cas précis de Raul, ce n'est donc pas tant la charge familiale que l'âge avancé qui crée chez lui des difficultés de se trouver un emploi équivalent à celui détenu en Colombie.

De plus, Helly et Ledoyen (1994) affirment que la détention d'un capital économique au moment de l'immigration peut s'avérer un atout important lors de la période d'adaptation chez les immigrants qui veulent créer leur propre entreprise. Sans ce capital, plusieurs d'entre eux auraient été obligés d'accepter des emplois salariés en-dessous de leurs qualifications. Elles ont

également observé que la possession d'un capital ne s'avère pas suffisante devant des obstacles comme la méconnaissance de la langue ou la non reconnaissance des acquis.

Notre grille d'entrevue ne comportait pas de questions précises sur la détention d'un capital économique à l'arrivée. Néanmoins, nos informateurs ont abordé la question de leur situation économique lorsqu'il fut mention des difficultés reliées à l'emploi. Contrairement aux autres répondants, Raul, Francisco et Marco sont les seuls à être arrivés à Montréal avec des économies. Raul a presque épuisé complètement ses économies jusqu'à ce jour. Marié et père de trois fils, Raul retirait des prestations d'assurance-emploi au moment de l'entrevue. Ses responsabilités familiales ne l'empêchent pas de dire non à des emplois demandant une qualification moindre que celle qu'il détient.

[Est-ce que vous pensiez quand vous êtes arrivé qu'il y allait avoir un gros décalage comme ça?]

«De mois d'août de l'année passée jusqu'au mois de mai de cette année, j'ai eu l'assurance-emploi. Mon niveau de vie a tombé beaucoup. Je pense pas rester au Canada.»

Raul

Selon nous, la possession d'un capital à l'arrivée ne s'avère donc pas suffisante pour les travailleurs migrants qui voient leur insertion professionnelle hypothéquée par l'un ou l'autre des motifs expliqués au cours des pages précédentes.

À la lumière des entrevues que nous avons réalisées, choisir un emploi ne signifie pas toujours occuper cet emploi. Comme nous le verrons dans les lignes qui suivent, le choix d'un travail se traduit souvent comme une stratégie qui s'inscrit dans une trajectoire particulière et ce, afin d'obtenir une expérience sur le marché du travail québécois. Les données recueillies suggèrent qu'il existe un lien direct entre l'âge, la non reconnaissance du travail et l'intégration économique (réussie ou non) des Colombiens. Il existe également une relation entre le métier détenu dans le pays d'origine et une perte de statut à l'arrivée. C'est que nous allons démontrer au chapitre suivant par l'illustration de trajectoires individuelles qui s'inspirent et qui s'appuient sur les éléments d'analyse mentionnés précédemment.

Chapitre 6

Des parcours aux profils différents

Dans ce dernier chapitre, nous souhaitons fournir des réponses aux questions suivantes: 1) quelles sont les différentes tendances d'insertion au marché du travail? 2) quels sont les facteurs qui font varier ces parcours? 3) quelles sont les stratégies mises en œuvre par les acteurs? 4) est-ce que l'intégration professionnelle se fait ou non en continuité avec leurs antécédents professionnels?

Dans la mesure du possible, nous avons tenté de dégager des trajectoires-types et des grandes stratégies tout en établissant si l'intégration professionnelle des Colombiens étudiés se fait ou non en continuité avec leurs antécédents professionnels. Concrètement, nous analyserons l'impact de la migration sur l'insertion économique des Colombiens et expliquerons en quoi la migration a eu une influence négative sur la carrière professionnelle de ceux-ci. Nous tenterons donc de saisir les effets du processus migratoire sur l'insertion professionnelle de ces immigrants. À la lumière de ces informations, nous analyserons les modes d'insertion au marché du travail et dégagerons des trajectoires-types propres à nos répondants. Finalement, nous discuterons des stratégies et des actions envisagées et/ou réalisées.

6.1 Modes d'insertion au marché du travail: les trajectoires-types

Les modes d'insertion au marché du travail diffèrent d'un répondant à l'autre. Après avoir présenté le portrait global des expériences de travail des Colombiens étudiés, nous sommes maintenant en mesure d'en dégager les principales orientations. Nous présentons ici les parcours qui sous-tendent ces expériences.

Parmi les répondants qui sont intégrés au marché du travail ou qui l'ont déjà été, nous retrouvons différentes tendances. Il y a ceux qui ont maintenu le métier qu'ils exerçaient en Colombie, ceux qui ont perdu ce métier et qui ont accepté (ou non) un emploi exigeant peu de qualifications, ceux qui ont connu des pertes d'emploi, ceux qui n'ont pas trouvé d'emploi et ceux qui, tout en ayant maintenu leur métier, ont recouvré (ou non) leur statut professionnel antérieur à la migration.

Nous avons pu analyser, parmi les différents modes d'insertion au marché du travail, trois grandes trajectoires que nous avons appelées *trajectoires-types*. Il s'agit de: 1) Retrouver son statut professionnel antérieur, 2) Accepter un emploi exigeant peu de qualifications, 3) Créer son propre emploi.

Afin de bien saisir les particularités de chacune des ces trajectoires d'intégration ou de non-intégration au marché du travail, nous proposons de les illustrer par l'analyse de cas individuels. Bien que neuf de nos dix répondants aient occupé des emplois au moment des entretiens, cela ne veut pas dire qu'ils soient satisfaits de leur intégration au marché du travail. Puisque ces trajectoires résultent des actions mises en œuvre par les répondants, nous discuterons également des diverses stratégies utilisées par ceux-ci.

6.1.1 Retrouver son statut professionnel antérieur à la migration

Parmi les répondants étudiés, seuls Marco, Dominico, Claudio et Raul ont tenté de retrouver le statut professionnel qu'ils possédaient avant de quitter leur pays d'origine. Dominico, Marco et Claudio présentent des parcours similaires, particulièrement stables et continus. De son côté, Raul connaît une trajectoire plus instable et discontinue.

Accepter de repartir à zéro:

Les cas de Marco, Dominico et Claudio

Marco

Marco est arrivé à Montréal en l'an 2000, en compagnie de son épouse, à l'âge de 34 ans. Il a fait des études en physique et en électronique. En Colombie, il possédait sa propre compagnie d'informatique. Son épouse travaillait également dans le domaine informatique. Ils avaient tous les deux un bon statut social et professionnel. Ils ont quitté la Colombie en raison des facteurs politiques instables et pouvant être dangereux pour leur vie.

Depuis son arrivée, il a occupé deux emplois. Le premier emploi n'était pas dans son domaine. Il s'agissait d'un travail plutôt manuel, au salaire minimum, mais avec une possibilité d'obtenir un poste rejoignant davantage ses qualifications après quelques mois d'essai.

«Le 15 juillet, une compagnie que j'avais envoyé mon CV m'appelle pour faire l'assemblage des fils. C'est à Anjou. Je commence à travailler là, je vais pour l'entrevue. Il me dit «écoute, je sais que ça c'est pas ton domaine. Si tu veux on peut commencer ici, et on va te trouver une place comme technicien électronique mais c'est après. Ça c'est vraiment un travail très manuel. Moi j'ai commencé à travailler là-bas. J'ai commencé au salaire minimum. Il dit que quand je serai technicien, le salaire va augmenter. Une semaine après, lui il avait vu que je suis très rapide, parce que j'ai beaucoup d'expérience. Il me dit «eh, faut faire quelque chose. Est-ce que tu connais comment faire ça?» Oui, je connais comment le faire et je le fais. Pas de problème. Y dit «bon nous on a un contrat pour faire des panneaux électroniques pour réacteurs nucléaires qui vont être envoyé à la Chine. Est-ce que tu vas être capable de travailler avec ça?» J'ai dit «si il y a des plans, pas de problèmes.» «On va voir si tu te débrouilles bien avec ça, et on va augmenter ton salaire.» J'ai dit «pas de problème.» J'ai commencé à faire ça. C'est un peu compliqué, mais pas très compliqué. Lui, il était très surpris quand j'ai commencé à faire ça. Moi, j'étais habitué à connaître tous les plans. J'ai commencé à faire les choses. Y me dit «on va augmenter ton salaire, on va le mettre à 14.» Bon, j'étais là-bas à la fin de juillet.»

Peu de temps après, une offre d'emploi publiée dans le journal La Presse attire son attention et il décide d'envoyer son curriculum vitae. C'est avec surprise qu'il est convoqué en entrevue et qu'il obtient un poste comme analyste en informatique au sein de cette entreprise en croissance.

«Le poste je l'ai trouvé dans La Presse. Mais j'avais oublié. Un jour, il m'a appelé pour prendre un rendez-vous. J'avais commencé et j'étais content dans mon travail. J'ai dit «est-ce que c'est possible après cinq heures?» Il dit «oui, pas de problème.» Oui et quand j'ai été parlé avec Roger,⁴⁷ Roger c'est vraiment très québécois. Je comprends la moitié! (Rires) Moi en plus que je parlais pas beaucoup français. Il dit qu'il avait trouvé que mon CV c'est très bon et que j'ai une bonne expérience en électronique et en informatique, ça c'est intéressant. Y dit «qu'est-ce que tu veux?» J'ai dit que je voulais gagner plus. Il dit «ah, gagner plus c'est pas un bon argument parce que tu vas toujours continuer à chercher un autre emploi qui va gagner plus.» J'ai dit qu'il y avait autre chose, il y avait une chose que j'avais jamais travaillé le GPS. (C'était comme un défi) Oui. Je voulais apprendre. Il m'a dit « nous on avait choisi 7 personnes pour rencontrer. On va faire l'entrevue avec les 7 et si il y a quelque chose, on va te rappeler.» J'ai dit «OK». J'ai oublié ça, et après au commencement de août, il m'appelle de nouveau. Avec Roger et, l'ingénieure. Roger avait besoin d'une entrevue plus technique. Roger m'a dit qu'il avait choisi deux. Moi et une autre, mais que moi, j'avais plus d'expérience. C'est à cause de mon expérience qu'il m'a choisi même si je ne parlais pas anglais.»

Selon Marco, ce nouvel emploi est maintenant au niveau de ses compétences. Il a acquis la confiance de son employeur, chose difficile à faire pour les nouveaux arrivants selon lui.

⁴⁷ Nom fictif (pseudonyme)

«Je travaille beaucoup avec Roger et il m'a donné beaucoup de confiance et ça c'est quelque chose que j'aime beaucoup de lui. Il m'a donné beaucoup, beaucoup de confiance et moi je sais que c'est une bonne chose. C'est pas facile, parce que j'ai des amis qui travaillent et gagner la confiance du patron, ça c'est quelque chose qui est pas facile, plus quand tu es un immigrant. Quand tu viens d'arriver en plus.

[Pourquoi tu penses?]

C'est parce que je pense que j'ai été très sérieux avec lui. Si je disais que j'étais capable de le faire, j'étais capable de le faire.

[Mais pourquoi tu penses que pour d'autres personnes ça peut être plus difficile?]
Je pense que c'est le patron qui se place en haut des employés. Mais pour moi, pour parler avec les autres associés c'est plus difficile. J'ai pas la même confiance qu'avec Roger. C'est une petite équipe, toutes mes choses doivent passer par Roger. J'ai fait des améliorations dans le système. Avec ça, on commence à avoir la confiance. Et moi, je le vois comme un ami. En plus, j'ai pas de permis de conduire. À chaque fois que j'ai besoin de quelque chose, c'est des choses que Roger doit faire. (Rires) J'étais content de mon travail, mais j'ai dit à Roger que j'avais besoin de plus.»

Dominico

Arrivé en 1996 à l'âge de 33 ans, Dominico a occupé pendant cinq ans un poste d'enseignant en littérature dans l'une des universités de Barranquilla. Il a quitté la Colombie en raison de la situation politique incertaine.

Il est maintenant professeur d'espagnol dans une école de langues. Contrairement à Marco, Dominico a occupé plusieurs emplois temporaires et peu qualifiés avant d'arriver à son poste actuel. Il a été plongeur, concierge et fleuriste. Il étudiait le français le jour et travaillait le soir. Après avoir obtenu sa résidence permanente, il a demandé ses équivalences d'études qu'il a obtenues assez facilement selon lui.

Même si cet emploi le satisfait professionnellement, socialement et économiquement, Dominico aimerait bien enseigner à l'université comme il le faisait en Colombie.

[Ici, est-ce que c'est important pour vous de refaire la même chose, de retrouver le statut que vous aviez en Colombie?]

Mais oui. Moi, j'ai été un peu déçu, parce que ça fait trois ou quatre semaines, parce que j'ai été appelé pour l'UQAM pour travailler avec eux comme professeur d'espagnol. Mais, j'étais en vacances. Quand je suis revenu, j'ai trouvé le message. Je me suis rendu pour apporter... j'avais déjà envoyé mon CV. J'ai appelé pour avoir un rendez vous et ils m'ont dit "ah! Monsieur, c'est trop tard. Hier, on a engagé quelqu'un." Sinon, je serais maintenant professeur d'espagnol de l'UQAM. [Est-ce qu'il y aurait une différence entre le poste que vous avez maintenant, parce que vous êtes quand même professeur d'espagnol?]

Oui, parce que l'UQAM c'est une université. L'Université de Québec à Montréal. Ils m'ont appelé pour donner des cours. Mais j'étais en vacances. (...) Mais de

toute façon, je vais faire ma maîtrise, parce que comme ça, je vais avoir le droit de demander plus de salaire.»

Claudio

Claudio est arrivé à Montréal en mars 2002, à l'âge de 32 ans. Économiste de formation, il travaillait, depuis quatre ans, pour le gouvernement colombien au moment de son départ. Il a lui aussi quitté son pays en raison du climat politique incertain. Depuis son arrivée, il a occupé quatre emplois différents. Il a trouvé son premier travail cinq mois après son arrivée.

Tout comme Dominico, il a occupé des postes de travail général, dont l'un dans une usine d'emballage et l'autre dans un lave-auto. Présentement, il travaille dans une entreprise de transfert de fonds.

Selon lui, c'est le meilleur travail qu'il a trouvé pour le moment. De plus, ce dernier rejoint quelque peu sa formation et ses intérêts professionnels. Ce n'est pas ce qu'il faisait en Colombie, mais c'est du moins dans le même domaine. Le salaire n'est pas satisfaisant, mais il peut s'en contenter pour le moment. Lorsqu'on lui a demandé s'il était satisfait de son travail et s'il jugeait qu'il était convenable à ses yeux, il nous a répondu dans l'affirmative. De plus, une fois son statut régularisé, Claudio a le projet de retourner aux études afin de se spécialiser et éventuellement trouver un emploi offrant davantage de responsabilités.

Ne pas accepter de repartir au bas de l'échelle:

Le cas de Raul

Raul

Raul est arrivé à Montréal en 1997 alors qu'il était âgé de 46 ans. Consultant-chercheur en agronomie, il a travaillé aux quatre coins du monde pour de grandes firmes d'ingénierie. Il a, entre autres, effectué des contrats à l'étranger à titre d'ingénieur-agronome pour l'ONU, SNC-Lavallin et Deloitte & Touche. Il a principalement travaillé en Colombie, au Venezuela, au Mozambique, en Guinée-Bissau, au Nicaragua, au Paraguay et en Équateur. Il a quitté la Colombie en raison des problèmes politiques.

Malgré ses compétences et son expérience, Raul ne réussit pas à trouver un emploi satisfaisant à ses yeux. La première année suivant son arrivée, il dit ne pas avoir fait d'efforts pour trouver du travail. Il avait des économies, parlait français (qu'il avait appris en Afrique) et ne s'attendait pas à ce que la tâche soit si difficile.

Selon ses calculs, il a travaillé un an en tout depuis qu'il est arrivé. Il a eu quelques contrats à courts termes et temporaires. En l'an 2000, il a travaillé moins de deux mois. Après huit mois de travail dans une compagnie de production de tomates, il fut mis à pied, faute de travail. Il a connu de longues périodes de chômage. De plus, les emplois dans le secteur agricole sont de plus en plus rares.

«Mais au début de '99, j'ai travaillé dans une compagnie de production de tomates. À Mirabel. Mais à cette époque mon français était pas assez bon. Et le type de travail, j'aimais pas. Mais j'ai travaillé là huit mois. Et en même temps que je travaillais, je continuais à chercher. Mais ils ont eu des problèmes économiques. Ils ont coupé beaucoup de personnel. J'ai sorti au mois d'août de l'année passée. Après huit mois. J'ai fait application pour ouvrir une autre ferme. J'ai été envisagé pour être le directeur de la ferme. Mais avec les problèmes économiques, ils ont coupé le programme. (...) Cette année j'ai travaillé un mois et deux semaines je crois. Moins de deux mois. J'ai été au Paraguay pour trois semaines et ils m'ont fait un renouvellement d'une semaine.»

Contrairement à Dominico qui a accepté des emplois exigeant peu de qualifications à son arrivée, Raul ne veut pas recommencer au bas de l'échelle à faire n'importe quoi.

«Tout le monde me dit que je peux appliquer comme technicien. Non. J'ai étudié, j'ai travaillé beaucoup...

[Quand vous êtes venu de la Colombie, est-ce que vous imaginiez que ça allait être aussi difficile?]

Je pense qu'il y a quelque chose de faux sur l'affaire du Canada comme pour les immigrants. Je ne veux pas me mettre comme un martyr. Mais l'affaire c'est que quand tu immigrés au Canada, il demande d'être professionnel avec expériences. Tu arrives ici et rien.

[Vous est-ce que ça serait possible de vous trouver un emploi dans un autre domaine par exemple? Ou vous voulez pas subir un déclassement?]

Oui, mais je l'ai fait quand j'étais jeune et surtout à mon âge, je ne veux pas être sur un tracteur. Je l'ai fait quand j'étais jeune, mais pas maintenant. (Ce n'est plus acceptable pour vous.) Oui, c'est le problème au Canada.

6.1.2 Accepter des emplois exigeant peu de qualifications

Les cas de Miguel, Francisco et Ian

Le deuxième type de trajectoire que nous avons pu observer chez les répondants étudiés est celle où ces derniers ont accepté des emplois exigeant peu de qualifications, malgré leurs expériences de travail antérieures. C'est le cas, entre autres, de Miguel, Francisco et Ian.

Miguel

Arrivé en compagnie de sa femme et de ses deux enfants en 1991 à l'âge de 32 ans, Miguel a quitté la Colombie en raison de la situation politique, mais aussi en espérant avoir de meilleures opportunités économiques. Depuis son arrivée, ce dernier a connu une trajectoire professionnelle relativement instable et ponctuée d'embûches. Diplômé en hôtellerie, il a occupé plusieurs postes de maître d'hôtel dans des hôtels prestigieux colombiens. Il a également touché à plusieurs autres métiers manuels et peu spécialisés. Il a connu des congédiements et des pertes d'emploi fréquentes.

Une fois arrivé à Montréal, il a dû accepter plusieurs petits boulots temporaires afin de subvenir aux besoins de sa famille. Il a travaillé chez un nettoyeur et dans une usine de fabrication de carton les six premiers mois suivant son établissement à Montréal. Par la suite, il a été concierge pendant plus de cinq ans. Ces expériences sont, pour lui, plutôt négatives. Après trois ans de service, il a été congédié par son employeur après avoir porté plainte à la Commission des Droits de la Personne. Il a perdu emploi et logement. Il s'est alors retrouvé dans la rue, lui qui venait de s'endetter afin de s'acheter une maison et une voiture. Il a donc été obligé de déclarer faillite et de repartir à zéro. Il s'est trouvé un autre emploi comme concierge. N'étant pas satisfait de son salaire, il a décidé de tenter sa chance en hôtellerie.

«C'était un travail de concierge, mais il donnait pas le salaire. Il donnait juste le logement. Avec le chômage, on a réussi à vivre un peu avec le chômage. On n'avait rien, pas de salaire. Mais c'était plutôt comme la récupération. On était tombé dans une dépression. Ma femme est tombée dans une dépression que je pense elle n'est pas sortie encore. On a perdu... toute une histoire, on a vécu toute une histoire. La camionnette qu'on a réussi, après avoir passé des temps difficiles, on a réussi à payer la camionnette. Moi, comme j'étais un peu frustré de travailler dans la conciergerie, j'ai gardé le building, mais j'ai commencé à changer de profession. Ben, ma profession c'était ... un moment donné je me suis dit, bon j'ai étudié en hôtellerie. Je suis administrateur, pourquoi pas m'embarquer vraiment. Je parlais un peu l'anglais. Je vais entrer dans l'hôtellerie ici pour voir qu'est-ce ça donne. Et j'ai commencé à travailler en hôtellerie, surtout c'était dans les salles de réception. J'ai été serveur dans les salles de réception, dans un club de golf, avec le smoking et tout ça. Surtout pour les gros mariages. Un moment donné, j'ai été content de travailler. Je me suis recyclé un peu dans l'hôtellerie et j'ai commencé à faire le métier de serveur. Ça, ça passé comme quatre ans.»

Il a décidé de quitter l'hôtellerie car il n'y voyait pas d'avancement. Le travail était difficile, les heures nombreuses et le salaire insuffisant. Depuis un an, il est chauffeur de taxi. Selon lui, c'est le meilleur emploi qu'il a occupé depuis son arrivée.

Francisco

Francisco est arrivé à Montréal en 1999 à l'âge de 34 ans. Tout comme Miguel, il est venu au Canada en raison de la situation politique colombienne et afin d'améliorer sa situation économique. Administrateur de profession, il était propriétaire terrien dans son pays. Il y dirigeait un élevage de bétails, propriété de sa famille. Lui aussi a accepté des emplois demandant peu de qualifications et souvent temporaires. En deux ans, il a occupé quatre emplois différents. Il a fait du travail général en usine et a été préposé dans un marché d'alimentation. Il occupe maintenant deux emplois de concierge, l'un dans un collège et l'autre dans un centre sportif. Ces emplois sont peu valorisants pour lui. En effet, la nature de ces deux emplois place Francisco dans une situation d'infériorité par rapport au travail qu'il effectuait en Colombie.

«Dans mon pays, de nettoyer, c'est la personne qui est pas instruite. Ici, je sais pas. Je pense que je suis instruit. J'ai besoin de la langue.»

Ian

Ian, pour sa part, est à Montréal depuis 1999. Sentant sa vie menacée, il a décidé de quitter son pays. Il est aujourd'hui âgé de 40 ans. En Colombie, il était commerçant, même s'il a occupé divers métiers. Il a, entre autres, été chauffeur de taxi. Avant de quitter son pays, il était propriétaire d'un atelier de confection et de vente de chaussures.

À son arrivée, il s'est trouvé un travail de plongeur. Il y est resté six mois. Depuis 2 ans et demi, il fait du travail général dans une manufacture de vêtements. Même s'il entretient de bonnes relations avec ses collègues et son patron, il n'aime pas son travail.

*[Vous aimez ça le travail à la manufacture?]
«Vraiment non. (...)»*

6.1.3 Créer son propre travail ou sa propre entreprise

Le cas de Julio

La troisième trajectoire-type que nous avons observée est représentée par un répondant seulement. Cependant, nous jugeons cette trajectoire importante, car elle est souvent présente au sein de la population immigrante. En effet, selon Helly et Ledoyen (1994), les immigrants ont davantage tendance que les natifs à créer leur propre entreprise. Ils sont aussi plus souvent des travailleurs autonomes, employant ou non des salariés.

Dans notre cas, Julio est le seul à être venu au Canada avec l'intention formelle de créer son propre travail. Cependant, Marco et Ian caressent le rêve de se voir un jour à la tête de leur propre entreprise.

Julio

Arrivé depuis plus de vingt-cinq ans, Julio se distingue par une trajectoire qui sort de l'ordinaire. C'est pourquoi, nous avons gardé ce répondant dans notre analyse. Son parcours, très intéressant, est néanmoins tout à fait différent des autres répondants.

En Colombie, Julio a étudié la théologie et la musique. Il nous a expliqué avoir senti l'appel de Dieu et quitté la Colombie volontairement pour des raisons spirituelles. Ayant établi des contacts avec des missionnaires canadiens en Colombie, il est arrivé au Nouveau-Brunswick au début des années 1970. Il y a terminé ses études en théologie. Selon lui, c'est Dieu qui l'a envoyé à Montréal. C'est pourquoi, il y fonde, en 1975, sa propre église. Il y est pasteur depuis trente ans. Selon lui, son Église est un lieu d'intégration sociale et on y compte plusieurs adeptes. En réalité, Julio a toujours voulu partir de la Colombie pour fonder une Église à l'étranger, même si le Québec n'était pas sa destination première.

Comme nous pouvons le constater, Julio connaît une trajectoire hors du commun. D'un autre côté, nous avons qualifié Marco et Ian d'entrepreneurs en devenir.

Des entrepreneurs en devenir: Marco et Ian

Propriétaire d'une compagnie d'électronique en Colombie, Marco a mis sur pied en moins de deux ans, sa propre compagnie de réparation d'appareils électroniques à Montréal. Il y travaille seul pour le moment et espère peut-être que cela deviendra éventuellement son principal emploi.

Même s'il est encore en attente de son statut, Ian aspire un jour à créer sa propre entreprise, un atelier de cuir, avec un ami.

[Qu'est-ce que vous aimeriez faire comme travail ici?]

Vraiment, c'est pour ça que je suis allé à Petites-Mains pour demander. Parce que j'aime beaucoup, commencer avec une petite manufacture.

[Vous aimeriez avoir votre manufacture à vous?]

Oui. C'est ça que je pense. Après, je pense acheter une machine et après une autre machine. C'est pour ça que j'aime apprendre cela. Parce qu'il y a beaucoup de compétences ici à la manufacture. Si tu es chanceux, tu peux vendre tes affaires. Ici, j'ai regardé déjà le cuir. Parce que le cuir ici, c'est très, très cher. Et les manufactures de vêtements, il y a beaucoup de compétences pour vendre. Je veux travailler avec mon ami. Parce que mon ami aime beaucoup ça. Il m'a dit «on peut travailler ça ensemble.»

Les trois trajectoires-types que nous avons présentées constituent l'essentiel des parcours observés chez nos répondants. De plus, l'analyse des informations supposent que des stratégies sont mises en œuvre afin d'accéder ou non au marché du travail.

6.2 Les stratégies et les actions envisagée et/ou réalisées

Dans les exemples précédents, certains répondants avaient des emplois professionnels au moment de leur départ, alors que d'autres exerçaient davantage dans le domaine des services. Ils jouissaient également, pour la plupart, d'une bonne situation financière.

Une fois arrivés à Montréal, Marco, Claudio et Dominico ont réussi à trouver un poste équivalent à celui détenu en Colombie, alors que Raul a connu de longues périodes d'instabilité et de chômage. Qu'est-ce qui différencie ces parcours? Pourquoi Marco et Dominico ont-ils réussi, là où Raul semble avoir échoué? Pourquoi Miguel, Francisco et Ian ont-ils accepté des emplois exigeant peu de qualifications? Ces emplois sont-ils satisfaisants à leurs yeux?

Afin de surmonter les obstacles reliés à l'emploi que nous avons mentionnés précédemment, tous nos répondants ont utilisé des stratégies, efficaces ou non, dans l'obtention d'un emploi ou dans la poursuite d'une carrière déjà amorcée.

En effet, notre analyse révèle l'utilisation de trois stratégies principales, à savoir la *stratégie du compromis*, la *stratégie du recyclage* et la *stratégie des petits boulots*. Rappelons que nous définissons la stratégie comme étant le moyen auquel un individu a recours afin de franchir les obstacles auxquels il est confronté.

6.2.1 La stratégie du compromis

L'accès au marché du travail diffère du fait de se trouver un emploi équivalent à celui détenu dans le pays d'origine. Comme nous avons pu le constater, les répondants ont tous réussi, avec

plus ou moins de facilité, à se trouver du travail moins de six mois après leur arrivée à Montréal. Toutefois, ce travail n'apparaît pas toujours comme satisfaisant à leurs yeux. Certains d'entre eux sont venus à Montréal avec un bagage de connaissances et d'expériences qu'ils désirent mettre à profit.

Selon Crespo (1994), il sera plus facile, pour les immigrants ayant occupé des emplois avec des tâches de bas niveau socio-économique, moins complexes et moins qualifiées, d'interchanger ces compétences d'un marché à l'autre. Par contre, ceux ayant détenu des emplois de statut plus important se verront confrontés à davantage d'obstacles, quant à l'obtention d'un emploi équivalent. En effet, l'organisation différente du travail d'un contexte à un autre et la non-reconnaissance de l'expérience acquise à l'étranger et/ou des diplômes représentent, entre autres, des difficultés de taille quant à l'intégration socioprofessionnelle des immigrants à Montréal.

« Sauf qu'on a commencé à chercher, chercher, chercher, c'est pas facile. J'ai envoyé des CV partout. Soit l'anglais, tu n'as pas les équivalences d'études, je peux pas. Tout le temps, il y a un «mais» ... Aussi je n'ai pas d'expérience canadienne... C'est ça. Ah! Ça c'est une autre histoire. Ah! Tu as l'expérience en Colombie, mais c'est pas la même chose ici.»

Marco

Selon nous, Marco, Claudio et Dominico ont utilisé des stratégies qui se sont révélées efficaces pour eux. Ils ont opté pour ce que l'on a appelé la *stratégie du compromis*. Effectivement, ces trois répondants ont accepté, à leur arrivée, des emplois de moindre niveau et ne relevant pas de leur domaine respectif afin d'obtenir une expérience de travail canadienne. Ils ont, en réalité, recommencé au bas de l'échelle. Dans leurs cas, cette stratégie s'est révélée positive.

À l'opposé, Raul n'a pas accepté ce *compromis*. Dans son cas, le déclassement professionnel auquel il fait face s'explique en majeure partie par son âge (plus de 40 ans à son arrivée) et par le peu de demande des emplois dans le secteur agricole. De plus, il croit qu'il est plus difficile de trouver du travail dans son domaine que dans certains autres.

«Il y a des métiers où c'est plus facile parce qu'ici ils ont vraiment besoin de ça, comme les ingénieurs en informatique par exemple. Comme en sciences de la santé, c'est presque impossible. Ingénierie c'est la même chose. J'ai un ami mexicain qui est ingénieur et qui est en train de faire quatre ou cinq cours que l'ordre des Ingénieurs lui demande de faire.»

Raul

À son âge, il ne veut pas recommencer au bas de l'échelle. Son intégration professionnelle difficile influence directement son intégration sociale. En effet, ce dernier ne se plaît pas au Québec et ne compte pas s'installer ici à long terme.

*[Et comment vous le vivez ce déclassement là? Est-ce que vous pensiez quand vous êtes arrivé qu'il y allait avoir un gros décalage comme ça?]
 Mon niveau de vie a tombé beaucoup. Je pense pas rester au Canada. (Vous voulez repartir?) J'espère que les enfants vont être plus vieux. Et après ça je partirai.»*

Il n'a pas complété ses équivalences d'études, découragé de devoir refaire des examens. Il est cependant retourné à l'université afin d'obtenir un diplôme québécois. Cette action constitue une deuxième stratégie que nous avons soulignée, c'est-à-dire, la *stratégie du recyclage*.

6.2.2 La stratégie du recyclage

La deuxième stratégie que nous avons identifiée représente la *stratégie du recyclage*. Par recyclage, nous entendons le fait de retourner à l'école pour parfaire et améliorer les connaissances dans un domaine précis. Trois répondants ont usé de cette dernière et sont retournés à l'école afin de parfaire leurs connaissances et s'assurer de meilleures chances d'obtenir un emploi à Montréal. Dans le cas de Marco, il s'agit d'un certificat en télécommunication à l'UQAM. Dominico, quant à lui, a entrepris des démarches afin de débiter une maîtrise en histoire. Pour sa part, Raul, qui a refusé de faire les démarches pour obtenir ses équivalences d'études, a néanmoins terminé un certificat en gestion à l'Université Concordia. Les trois espèrent ainsi ajouter à leur curriculum vitae des connaissances susceptibles d'intéresser les employeurs québécois. Quant à Claudio, il espère bien retourner lui aussi à l'université une fois ses papiers obtenus.

Les informations recueillies ne suggèrent pas que cette stratégie, bien qu'utilisée par quelques répondants, intervienne directement dans l'obtention ou non d'un emploi. Il s'agit plutôt d'une stratégie que l'on combine à une autre et qui sert à mettre plus *les chances de son côté* que d'une stratégie comportant une fin en soi et menant à des résultats tangibles.

Avant de débiter notre travail de terrain, nous pensions peut-être découvrir l'utilisation d'une stratégie telle que réorienter sa carrière. Or, en ce qui concerne notre échantillon, il n'en est rien. Aucun de nos répondants n'a envisagé une réorientation de carrière en tant que telle. Ceux qui occupaient des emplois professionnels ont persévéré afin de recouvrer leur statut antérieur.

6.2.3 La stratégie des petits boulots

Pour McAll (1996:29), il faut être prudent lorsque nous parlons d'une intégration *réussie* ou *non réussie* sur le plan socioéconomique. En effet, il faut faire la «distinction entre ce qui constitue, aux yeux de la société d'accueil et des répondants eux-mêmes, la *réussite* de trouver un travail rémunéré quel qu'il soit et la *réussite* de trouver un emploi satisfaisant en terme de projet personnel.»

Dans notre cas, nous avons observé que certains ont réussi à acquérir un métier jugé équivalent à celui détenu en Colombie et satisfaisant à leurs yeux. Pour eux, il était important de recouvrer ce statut antérieur (Marco, Dominico, Claudio). À l'opposé, un autre est resté confiné dans une situation précaire, malgré des expériences de travail antérieures intéressantes (Raul).

L'autre moitié des répondants occupait des emplois peu spécialisés lors de leur départ. Nous avons remarqué que depuis leur arrivée, ils ont accepté des emplois peu spécialisés et demandant peu de qualifications. C'est le cas de Miguel, Francisco, Ian, Carlos et Angelo. Contrairement à Marco, Dominico ou Claudio, la *stratégie du compromis* ne s'est pas avérée efficace pour eux. Plus de deux ans après leur arrivée, ils occupent encore ces types d'emplois. C'est ce que nous avons identifié comme la *stratégie des petits boulots*.

Cette stratégie diffère de la première (stratégie du compromis) en ce sens qu'elle ne mène pas à retrouver les dimensions de leur carrière passée. En effet, nous avons affaire à des individus qui ne veulent pas systématiquement poursuivre une carrière commencée au pays d'origine et ce, même s'ils sont insatisfaits de l'emploi qu'ils occupent présentement. Pour eux, la nécessité est davantage de travailler afin de subvenir aux besoins familiaux. De plus, il s'agit, dans l'ensemble, d'individus moins scolarisés que les autres ayant opté pour la stratégie du compromis et/ou du recyclage.

Discussion:

Nous avons remarqué que les répondants ayant accepté de repartir à zéro ont tous utilisé la stratégie du compromis. Il s'agissait de travailleurs qualifiés et étant tous arrivés au Canada comme revendicateurs du statut de réfugié. Dans le même ordre d'idées, ceux présentant une trajectoire dans laquelle ils ont accepté des emplois peu qualifiés ont, par le fait même, usé de la stratégie des petits boulots. Sur cinq cas, trois détenaient des emplois peu spécialisés en Colombie.

Nous avons également noté deux types de travailleurs chez nos répondants, à savoir des travailleurs occupant des emplois spécialisés et des travailleurs occupant des emplois peu spécialisés. Dans les deux cas, la poursuite de leur carrière à Montréal se fait généralement en continuité avec leurs antécédents professionnels. Ceux détenant des emplois professionnels en Colombie dans des domaines tels que l'informatique, l'économie ou l'enseignement, par exemple, occupent également des emplois dans ces domaines à Montréal. Nous avons noté une discontinuité de parcours chez deux répondants seulement. Pour l'un, il s'agit d'un déclassement professionnel attribué principalement à son âge. Pour l'autre, le déclassement professionnel est associé à la méconnaissance de la langue française. Il a toutefois accepté des emplois peu qualifiés en attendant de maîtriser adéquatement le français. Il est intéressant de noter que ces deux répondants oeuvraient dans le domaine agricole en Colombie. Or, nous pensons que ce type d'expérience professionnelle est plus difficile à faire valoir au Québec, compte tenu de la rareté des emplois associés à ce secteur économique.

D'un autre côté, les répondants qui avaient des emplois dans le domaine des services ou du travail général occupent encore ce genre d'emploi ici. Leur parcours professionnel est généralement instable et ponctué de différents emplois, mais se fait en continuité avec leurs antécédents professionnels.

Les travailleurs migrants qui ont occupé des emplois avec des tâches moins complexes et moins qualifiées ont eu davantage de facilité à interchanger ces compétences une fois arrivés à Montréal. À l'opposé, ceux qui ont détenu des emplois de statut plus important ont réussi à obtenir un poste jugé équivalent à leurs yeux. Ils ont toutefois dû accepter de faire des compromis et de repartir à zéro. Par ailleurs, quand l'ancien statut est récupéré, il ne s'agit pas du même statut en termes sociaux. À Montréal, Marco et Francisco ont tous deux récupéré leur ancien statut professionnel en termes de qualifications. Or, ils reconnaissent que leur emploi ne leur apporte pas la même reconnaissance sociale qu'auparavant. Par exemple, Marco était propriétaire de sa propre compagnie informatique en Colombie alors qu'à Montréal, il est simplement salarié. Même si l'emploi en tant que tel est aussi qualifié, il n'a pas la même valeur sociale à ses yeux.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils se sentaient intégrés à la société québécoise, la plupart nous ont répondu dans l'affirmative. Miguel est à Montréal depuis 11 ans. Selon lui, il ne connaît pas encore tout de la société québécoise. Mais dans un certain sens, il *se sent bien intégré*. Lorsqu'on lui demande s'il se sent Québécois, il nous répond qu'il est à moitié

Colombien et à moitié Québécois. Comme il le dit: «*On est un pied ici et un pied là-bas.*» Dominico, quant à lui, prétend entretenir d'excellentes relations avec les Québécois. Presque tous ses amis sont d'origine québécoise et c'est pourquoi il se dit bien intégré, même si la culture québécoise est très différente.

«La culture québécoise est très différente des autres cultures. Mais c'est nous les visiteurs. C'est nous qui doit s'intégrer. Pas vous à nous, c'est nous à vous.»

Dominico

Miguel nous a aussi expliqué que pour lui, ce sont les enfants qui font la différence quant à l'intégration dans la société d'accueil. Selon lui, ils choisissent davantage leur société d'adoption. C'est le cas de ses deux enfants arrivés à Montréal âgés respectivement de 3 et 6 ans. Contrairement aux enfants de Miguel, ceux de Raul ne veulent pas rester au Québec.

«Le gros problème c'est que les enfants veulent pas rester ici.

[Est-ce qu'ils veulent retourner en Colombie?]

N'importe où. (rires) Ils se sentent plus Colombiens.

[Est-ce qu'ils ont des amis québécois?]

Non. L'aîné, il a un problème d'adaptation. Il avait 18 ans quand il est arrivé ici.

Il est entré à l'université. Il parle en anglais. Je ne sais pas si c'est un problème pour lui, parce qu'il le parle vraiment bien. On cherche le contact humain.»

Raul

Deux seulement nous ont confié vivre des problèmes d'adaptation reliés à la culture québécoise. C'est le cas de Raul qui trouve les Québécois distants. Il ne désire pas rester au Québec. Il souhaite plutôt, d'ici trois ou quatre ans, retourner en Amérique du Sud, au Brésil probablement.

[Quand vous dites que la culture d'ici est très différente, qu'est-ce qui vous frappe le plus?]

«Bon, ici les gens, même si on peut trouver plus de chaleur, ils sont vraiment distants. Presque toutes nos amitiés sont dans les milieux latino, africain, asiatique, plus que des gens d'ici qui sont vraiment fermés. Ici, c'est une culture de l'arrogance. Il y a plusieurs de places bonnes pour vivre, mais pas ici. Il n'y a pas la reconnaissance, pas l'ambiance. Mais c'est pas un temps perdu.»

Raul

Pour Francisco, qui nous a avoué vouloir retourner en Colombie d'ici deux ou trois ans, c'est plus difficile ici maintenant, même si la situation colombienne est également précaire.

«Ici maintenant c'est difficile et la Colombie c'est très mal. Pour moi c'est plus difficile ici maintenant. Après, je sais pas.»

Francisco

Raul et Francisco sont les répondants ayant connu le plus connu de difficultés à trouver du travail et à s'intégrer à la société montréalaise. Comme nous venons de le constater, ils ne désirent pas rester au Québec. C'est ce qui nous fait dire, malgré la taille petite de l'échantillon, que l'intégration professionnelle est un pré-requis à l'intégration sociale.

Conclusion

Au cours de ce mémoire, deux questions principales ont attiré notre attention. Est-ce que les Colombiens rencontrés lors du travail de terrain ont fait face à une insertion économique qui comportait des obstacles? Si oui, ces obstacles dérivait-ils de l'immigration? Afin de répondre à ces interrogations, nous avons proposé une synthèse des thèmes traités au cours de dix entrevues réalisées auprès d'immigrants colombiens.

La première partie de ce mémoire s'est tout d'abord attardée aux bases théoriques ayant servi à développer notre analyse. L'objectif de cette recherche exploratoire était d'analyser la réalité migratoire d'un groupe de migrants colombiens en mettant l'accent sur leur intégration socioéconomique et professionnelle à Montréal. Pour ce faire, nous avons consulté la littérature et ses nombreux auteurs concernant les effets de la migration sur l'intégration économique des migrants, sur le travail comme moyen d'intégration à la société d'accueil, de même que sur les effets de l'exclusion économique sur l'intégration sociale. Nous avons également discuté de notre démarche méthodologique. Pour notre part, nous avons opté pour une analyse qualitative de dix entrevues semi-dirigées auprès d'immigrants colombiens masculins. Le fait que l'immigration colombienne soit récente et ses caractéristiques encore peu documentées et analysées a motivé ce choix.

La seconde moitié de ce mémoire comportait les dimensions pratiques de notre recherche, c'est-à-dire l'analyse de nos résultats. Climat politique incertain, menaces, intimidation, insécurité, rappelons que ce sont des problèmes politiques conjugués à des facteurs économiques qui expliquent en majeure partie les motifs de départ des Colombiens interviewés. Ils sont arrivés à Montréal soit comme touristes, revendicateurs du statut de réfugié ou comme immigrants indépendants, principalement entre les années 1997 et 2000. Les démarches effectuées à l'arrivée et les obstacles à l'installation ont été analysés successivement. La recherche d'un appartement a été l'une des principales préoccupations des Colombiens durant les premiers jours suivant leur arrivée. L'apprentissage de la langue française a aussi constitué un défi majeur pour eux, car plus de la moitié de nos répondants ne parlaient pas français à leur arrivée à Montréal. Par ailleurs, il s'est avéré, suite à l'analyse de nos résultats, que la recherche d'un travail salarié a représenté la principale démarche des colombiens rencontrés en entrevue.

Partant de l'hypothèse que l'intégration économique est un pré-requis à l'intégration sociale, l'analyse thématique des entretiens avec nos répondants nous a permis de conclure que la

migration a agi négativement sur l'intégration socioéconomique de ces derniers et compromet même, dans certains cas, leur avenir au Québec.

Sur le plan théorique, nous avons d'abord considéré les effets de la migration sur l'intégration économique. En outre, le travail a été défini comme l'un des moyens principaux d'intégration sociale. Par conséquent, les effets de l'exclusion économique sur l'intégration sociale des nouveaux arrivants a suscité notre intérêt. Nos résultats chevauchent les hypothèses mentionnées au deuxième chapitre portant sur les effets de la migration sur l'insertion économique des immigrants. À l'instar des résultats obtenus par différents auteurs tels que McAllister (1995), Crespo (1994), Piché et Renaud (1997), nous avons également constaté que certaines caractéristiques individuelles ont influencé les chances de succès économique des travailleurs colombiens. Toutefois, certaines barrières institutionnelles ont également joué en défaveur de ceux-ci. Ces obstacles liés à la structuration du marché du travail montréalais rappellent les arguments avancés par Portes (1983) et Portes et Manning (1985). Nous avons, de plus, insisté sur le travail comme moyen d'intégration sociale. Au Québec, les études sur l'établissement en emploi indiquent que les immigrants d'arrivée récente connaissent généralement des difficultés à s'insérer économiquement. Or, nos résultats sont semblables à plusieurs autres (Renaud et Gingras 1998; Renaud 1999; Demers 1991, Pilon 1994). En effet, l'accès difficile au travail, la barrière linguistique, l'isolement vécu par nos répondants sont des problèmes similaires aux problèmes décrits par Fortin (1995; 2000a) dans ses recherches sur les Libanais d'immigration récente à Montréal. Par ailleurs, nos résultats nous permettent de croire qu'une exclusion prolongée au marché du travail peut se traduire par une exclusion sociale.

L'analyse de notre enquête nous a permis de constater que la difficulté n'est pas de se trouver du travail en tant que tel, mais qu'elle réside plutôt dans la nature de ces emplois. Malgré leur formation académique et leurs antécédents professionnels acquis en Colombie, tous les répondants nous ont affirmé s'être heurtés à des obstacles rendant difficile leur insertion au marché du travail montréalais. La plupart du temps, ils ont dû accepter des emplois en-dessous de leurs qualifications et mal rémunérés. Il s'agissait souvent d'emplois demandant peu de qualifications professionnelles, peu valorisés et temporaires.

Au cours de notre analyse, nous avons identifié deux catégories d'obstacles pouvant nuire à l'intégration économique des répondants, à savoir les obstacles liés à la migration et les obstacles non liés à la migration. Nous avons analysé chacun de ces éléments et expliqué en quoi ils rendaient difficile l'accès au marché du travail. Nos résultats suggèrent que la difficulté

à maîtriser le français et à faire reconnaître l'expérience acquise à l'étranger, de même que la discrimination, sont des obstacles liés à l'immigration qui ont joué négativement sur l'insertion professionnelle de nos répondants. Nous avons identifié ces obstacles comme des désavantages professionnels liés à la migration. D'abord, nos informateurs avaient complété leurs études avant de quitter la Colombie et détenaient tous une certaine expérience de travail dans un domaine particulier. Sur dix répondants, moins de la moitié d'entre eux détenaient des emplois qualifiés au moment de leur départ. Ce sont eux qui ont connu le plus de difficultés à faire valoir leurs expériences antérieures. Les répondants ayant occupé des emplois peu qualifiés en Colombie ont retrouvé, quant à eux, sensiblement le même genre d'emploi à Montréal. De plus, la difficulté à maîtriser adéquatement la langue française a joué négativement sur leurs chances de se trouver des emplois équivalents à leurs compétences. La maîtrise du français est donc essentielle pour l'obtention d'un travail. Le fait de ne pas parler la langue française adéquatement amène même certains à occuper des postes peu qualifiés et peu valorisés. Enfin, notre analyse a révélé que la méfiance de certains employeurs face aux travailleurs migrants rendait difficiles l'accès au travail. Cette forme de discrimination se faisait généralement au niveau des compétences et du salaire. Par ailleurs, le statut et le moment de l'immigration ne sont pas des facteurs qui ont agi négativement sur les chances de succès économique de nos répondants. Dans le premier cas, les immigrants arrivés dans la catégorie indépendant n'ont pas connu de meilleures opportunités de se trouver un emploi que leurs compatriotes arrivés en tant que revendicateurs du statut de réfugié ou comme touristes. Dans le deuxième cas, puisque tous nos répondants avaient déjà débuté leur carrière avant d'immigrer, nous n'avons pu comparer les effets de la migration sur des immigrants n'ayant pas débuté leur carrière dans leur pays d'origine. Deux autres obstacles ont également attiré notre attention en cours d'analyse. Il s'agit d'obstacles personnels non liés à l'immigration, à savoir l'âge et la charge familiale à l'arrivée. Effectivement, l'âge avancé d'un des répondant est sans contredit un facteur qui a joué négativement sur son intégration socioéconomique.

Finalement, le dernier chapitre a mis en lumière les modes d'insertion au marché du travail en présentant trois trajectoires-types. La première trajectoire est partagée par les répondants ayant tenté de retrouver leur statut professionnel antérieur à la migration. Parmi eux, seuls ceux qui ont accepté de repartir au bas de l'échelle professionnelle et salariale ont réussi, mais seulement après avoir accepté des emplois en-dessous de leurs qualifications. La seconde trajectoire est celle où certains informateurs ont accepté des emplois exigeant peu de qualifications et ce,

malgré leurs expériences de travail antérieures. Enfin, la troisième trajectoire est celle où les informateurs ont créé ou ont le projet de créer leur propre travail ou entreprise.

Par ailleurs, les Colombiens interviewés ont subi avec plus ou moins la même intensité les contrecoups de leur migration. Afin d'accéder au marché du travail, ils ont dû mettre en œuvre certaines stratégies que nous avons identifiées comme étant les stratégies du compromis, du recyclage et des petits boulots.

Selon les données recueillies, nous pouvons conclure que d'un point de vue socioéconomique, les Colombiens rencontrés sont intégrés au marché du travail, en ce sens qu'ils occupent tous (sauf dans un seul cas) un emploi rémunéré. Nous avons noté que ces derniers possèdent des atouts et des handicaps personnels qui influencent leur intégration au marché du travail montréalais. Dans le même ordre d'idées, ils sont confrontés à des obstacles structurels liés à la migration qu'ils surmontent à certains degrés grâce à l'utilisation de stratégies efficaces ou non, selon les cas.

Cependant, sur le plan personnel, leurs propos sont plutôt nuancés. En quoi consiste, en effet, une intégration réussie aux yeux de nos répondants? Certains sont heureux de vivre à Montréal, de parler français et d'y élever leurs enfants. Ils considèrent ainsi avoir réussi leur intégration à la société québécoise. D'autres gardent toutefois un goût amer des obstacles auxquels ils ont été confrontés et se sentent encore comme des étrangers. Leurs difficultés professionnelles sont en majeure partie responsables de ces sentiments.

Suite à cette recherche, nous avons la certitude de saisir davantage certaines facettes de la réalité migratoire colombienne. Nos résultats contribuent ainsi à accroître l'état des connaissances que nous possédons sur la population colombienne de Montréal. Des interrogations et questionnements apparus au cours de notre cheminement nous démontrent que l'insertion des immigrants est un processus complexe et en changement perpétuel. Toutefois, nous constatons également les limites d'une telle démarche. C'est pourquoi, certaines avenues de recherche aideraient sûrement à augmenter la compréhension et les connaissances des processus d'insertion économique et sociale des immigrants colombiens de Montréal.

Tout d'abord, une étude longitudinale serait des plus enrichissantes. Certains répondants étant à Montréal depuis quelques années seulement, il serait très intéressant de pouvoir retourner auprès de ceux-ci après quelques temps. Par ailleurs, il serait probablement pertinent d'augmenter la taille de l'échantillon, afin d'en arriver à des conclusions plus nuancées. En ce qui nous

concerne, l'hétérogénéité de notre échantillon ne nous a pas permis d'arriver à des conclusions très prononcées. C'est pourquoi, des recherches analysant séparément les trajectoires professionnelles de travailleurs colombiens hautement qualifiés ou de travailleurs peu spécialisés, par exemple, parviendraient probablement à des conclusions différentes des nôtres.

Enfin, malgré la taille restreinte de notre groupe d'étude, nos résultats semblent abonder dans le même sens que certaines recherches, notamment celle de Fortin (2000), à savoir qu'une exclusion économique peut engendrer une exclusion sociale. Il serait donc intéressant d'étudier ultérieurement les effets de l'exclusion économique sur l'intégration sociale des immigrants colombiens de Montréal.

Bibliographie

- ABOU, S., 1990, « L'insertion des immigrés : approche conceptuelle », in Ida SIMON-BAROUH et Pierre-Jean SIMON (dir.), *Les étrangers dans la ville. Le regard des sciences sociales*. Paris : Éditions l'Harmattan : 126-138.
- ABOUD, B. et al., 1995, *Communauté colombienne du Québec*. Profil des communautés culturelles du Québec. Ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles.
- AMNESTY INTERNATIONAL, 2001, *Rapport Annuel*, Paris : Éd. Francophones d'Amnesty International.
- AUDET, B., 1988, *Les caractéristiques socio-économiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981*, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration. Cahier, no.4.
- BARIL, D., 1998, « Les réfugiés au Canada: des professionnels et des universitaires condamnés à l'aide sociale », *FORUM*, vol. 33, no. 8.
- BARITEAU, C., 1985, « De la cueillette à l'échange sur le terrain », dans *La passion de l'échange, terrains d'anthropologues du Québec*. Alma, Gaétan Morin éditeur.
- BAROU, J., 1993, « Les paradoxes de l'intégration. De l'infortune des mots à la vertu des concepts », in *Ethnologie française*, vol. 23, p. 169-176.
- BARTH, F., 1995, « Les groupes ethniques et leurs frontières », In P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses universitaires françaises : 205-250.
- BEAUD, S. et G. Noiriél, 1989, « L'assimilation, un concept en panne », *Revue Internationale d'Action Communautaire*, vol. 21, no. 61, p. 63-76.
- BEAULIEU, A., 1988, *Les Latino-Américains au Québec: Portrait des Familles de Cote-des-Neiges*. Montréal: CLSC Canadian: Associations des Immigrants Latino-Américains de Cote-des-Neiges.
- BEAUSOLEIL, J., 2001, « Travailler pour s'établir. Les expériences des réfugiés salvadoriens à Montréal », *Les Cahiers du Grès*, vol. 2, no. 1, p. 7-27.
- 1998, *Le travail d'établissement des réfugiés salvadoriens à Montréal*. Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.
- BETANCOURT, I., 2001, *La rage au cœur*, Éditions XO, Paris.
- 2002, Entrevue diffusée dans le cadre de l'émission Zone Libre de Radio-Canada.
- BORJAS, G.J., 1989, « Economic theory and international migration », *International Migration Review*, vol. 23, no. 3, p. 457-499.
- BOYD, M et al., 1985, *Ascription and Achievement : Studies in mobility and Status attainment in Canada*. Ottawa : Carleton University Press.

- 1985, «Immigration and occupational attainment» dans, BOYD, M. et *al.* *Ascription and Achievement: Studies in mobility and Status attainment in Canada*. Ottawa : Carleton University Press.
- BRETON, R. 1983, « La communauté ethnique, communauté politique », *Sociologie et Sociétés*, vol. 15, no. 2, p. 23-37.
- , 1994, « L'appartenance progressive à une société : perspectives sur l'intégration socio-culturelle des immigrants », Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants. Centre d'études ethniques de l'université de Montréal et Ministère des Affaires internationales de l'Immigration et des Communautés culturelles, Québec.
- CANADA, Ministère des Affaires étrangères et du commerce international, (MAECI) 2000, *Profil de pays : La Colombie*.
- CASTEL, R. 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris: Fayard.
- CASTRO, M.G., 1986, « Work versus life : Colombian women in New York », in *Women and change in Latin America*, 129-175. Nash June, Helen Safa, dir. Massachussets, Ed. Bergin & Garvey.
- CHAPMAN, B.J., R.R. IREDALE, 1993, «Immigrant Qualifications: Recognition and Relative Wage Outcomes», *International Migration Review*, vol. 27, no. 2, p. 359-387.
- CHICHA-PONTBRIAND, M.T., 1989, *Discrimination systémique, Fondement et méthodologie des programmes d'accès à l'égalité en emploi*, Yvon Blais (éd.).
- CHISWICK, B.R., 1979, « The economic progress of immigrants : some apparently universal patterns », in *Contemporary economic problems 1979*. Ed. W. Fellner, Washington DC, p. 357-399.
- CHOQUET, M., 1991, *Mémoires de maîtrise et thèses de doctorat universitaires de 1980 à 1990 traitant des communautés culturelles du Québec*. Liste par communauté culturelle. Ministère des communautés culturelles et de l'immigration.
- COHEN, A., 1974, «Introduction. Lesson of Ethnicity», in Abner Cohen (ed), *Urban Ethnicity*, London:Tavistock Publications, ix-xxiv.
- CRESPO, S., 1994, *Le recouvrement du statut professionnel antérieur à la migration dans une cohorte de nouveaux immigrants*. Mémoire de maîtrise, Département de Sociologie, Université de Montréal.
- DESCHAMPS, G., 1987, «Economic adaptation of Indochinese refugees in Quebec», in *Uprooting, Loss and Adaptation: The resettlement of Indochinese refugees in Canada*.
- DEL BASO, M., 1984, « L'assimilation et les études ethniques en Amérique du Nord », *Cahiers de recherche sociologique (UQAM)*, vol. 2, no. 2, p. 49-73.
- DEL POZO, J., 1989, « Le Québec et l'Amérique latine », *Le Devoir*, 20-01-89.
- 1997 « Les Latino-américains au Québec : une communauté récente et fragmentée » *Espaces Latinos*, vol. 139, p. 31-32.

- 1999, « Colombie, cent ans de violence », *Le Devoir*, 5-11-99, p.A-11.
- DEMERS, J., 1991, *L'insertion professionnelle des immigrants en terre québécoise*. Mémoire de maîtrise en orientation, Université de Sherbrooke.
- DESLAURIERS, J-P., 1991, *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal. McGraw-Hill, Éditeurs.
- 1987, « L'analyse en recherche qualitative », *Cahiers de recherche sociologique*, 5,2 :145-152.
- DUMON, W.A. 1989, «Family and migration», *International Migration*, vol. 27, no. 2, p. 251-270.
- EVANS, M.D.R. et J. KELLEY, 1991, «Prejudice, discrimination and the labor market: Attainments of immigrants in Australia», *American Journal of Sociology*, vol. 97, p. 721-759.
- FABIAN, J., 1983, *Time and the other*, New York, Columbia University Press.
- FISCHER, M. M.J., 1986, «Ethnicity and the Post-Modern Arts of Memory»; in, James Clifford and George. E. Marcus (eds), *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley: University of California Press: 194-233.
- FONER, N., 1997, «The immigrant family: Cultural legacies and cultural changes», *International Migration Review*, vol. 31, no. 4, p. 961-974.
- FORTIN, S., 2000, *Destin et défis : La migration libanaise à Montréal*. Éditions Saint-Martin
- 2000a *Pour en finir avec l'intégration*. Document de travail. Département d'anthropologie et Groupe de recherche ethnicité et société, Centre d'études ethniques, Université de Montréal.
- 1997, «Les Libanais d'immigration récente: Insertion ou exclusion?», dans *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal: Les interfaces de la pluriethnicité*, D.Meintel, V.Piché, D.Juteau et S. Fortin (éds.), Harmathan.
- 1995, *Les Libanais d'immigration récente: Insertion ou exclusion?* Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.
- GAGNON, G., 1995, *Identité et transition culturelle chez des Salvadoriennes réfugiées*. Québec: *Les cahiers de la recherche du G.R.E.M.F.* Québec: Université Laval. 128 p.
- GAULEJAC, V, et I. T-Leonneti, 1994, *La lutte des places*, Paris: Hommes et perspectives.

- GAUTHIER, M., 1995, « Stratégie d'insertion sociale des jeunes », in Mercier, L. et R. Bourbonnais (*sous la direction de*), *Le travail et l'emploi et mutation*. Actes du Colloque. Le travail aujourd'hui : discontinuités et opportunités. Université du Québec à Chicoutimi.
- GODIN, J-F., 1999, *Le rôle des organismes communautaires et des compétences linguistiques dans l'accès au travail des demandeurs d'asile*. Mémoire de maîtrise, Département de Sociologie, Université de Montréal.
- GOSSELIN, J-P., 1984, « Une immigration de la onzième heure : les latinos-américains », *Recherches sociographiques*, vol, 25, no. 3: 393-420.
- GROS, C., 1987, « Colombie : Réforme agraire et processus de paix », *Problèmes d'Amérique Latine*, 84 (2^{ème} trimestre) : 3-28.
- GRUPE DE RECHERCHE ETHNICITÉ ET SOCIÉTÉ (GRES), 1992 « Immigration et relations ethniques au Québec: un pluralisme en devenir », dans *Le Québec en jeu*, G. Daigle (dir.), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 451-481.
- HASTRUP, K., 1995, *A passage to anthropology: Between experience and theory*, London and New York Routledge.
- HELLY, D., 1996, *Le Québec face à la pluralité culturelle : 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*. Document de recherche no 36. Institut québécois de recherche sur la culture.
- HELLY, D., A. Ledoyen, 1994, *Immigrés et création d'entreprises*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- JENCKS, C. et al., 1972, *Who Gets Ahead? The determinants of economic success in America*. New York : Basic.
- KNIHT, S., 1988, *L'immigration latino-américaine au Québec : 1973-1986. Éléments politiques et économiques*. Mémoire de maîtrise. Département d'Histoire. Université Laval.
- LABELLE, M., G. Turcotte, M. Kempeneers, et D. Meintel, 1987, *Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes, et Portugaises de Montréal*. Montréal: Boréal: Express.
- LAAROUSSI, M, 1995 « Les stratégies de la précarité », in Mercier, L. et R. Bourbonnais (*sous la direction de*), *Le travail et l'emploi et mutation*. Actes du Colloque. Le travail aujourd'hui : discontinuités et opportunités. Université du Québec à Chicoutimi.
- LEBLANC, M.N., 1991, *La construction du sujet ethnique. Le cas des familles biethniques canadiennes françaises et sépharades.*, Mémoire de maîtrise. Département d'Anthropologie, Université de Montréal.
- LESSARD-HÉBERT, M. et al., 1990, *La recherche qualitative : fondements et pratiques*. Montréal : Éditions nouvelles.
- LIEBERHERR, F., 1983, « L'entretien, un lieu sociologique », *Revue Suisse de Sociologie*, vol. 9, no. 2 : 391-406.

- LOUBET DEL BAYLE, J.-L., 1978, « Les Interviews », in J.L. Loubet de Bayle : *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Toulouse : Privat.
- McALL, C., 1996, *Les requérants du statut de réfugié au Québec : un nouvel espace de marginalité?* Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Collection : Études et recherches no. 16, 142 p.
- McALLISTER, I., 1995, «Occupational mobility among immigrants: The impact of migration on economic success in Australia», *International Migration Review*, 19, 2: 441-467.
- MEINTEL, D., 1993, «Nouvelles approches constructivistes de l'ethnicité», *Culture*, vol. 13, p. 5-9.
- 1992, «L'identité ethnique chez des Montréalais d'origine immigrée», *Sociologie et sociétés*, vol. 24, no. 2, p. 73-89
- 1994, «Transnationalité et transethnicité chez des jeunes issus de milieux immigrés à Montréal», *Revue européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, no. 3, p. 63-79.
- MEINTEL et al., 1984, « Immigrant women workers in Montral », *Anthropologica*, vol. 26, no. 2, p. 135-170.
- MERCIER, L., 1995, « Le travail et l'emploi aujourd'hui : problématique », in Mercier, L. et R. Bourbonnais (*sous la direction de*), *Le travail et l'emploi et mutation*. Actes du Colloque. Le travail aujourd'hui : discontinuités et opportunités. Université du Québec à Chicoutimi.
- MONTEJO, M.E., 1992, *Idéologies des femmes et développement en milieu rural, une étude comparative, Mexique-Colombie*. Thèse de doctorat. Département d'anthropologie. Québec : Université Laval.
- MONTRÉAL, Ville de Montréal, *Profil socio-économique de la ville de Montréal 2001*, Service de Planification concertation, Module Recherche et planification, Division de la recherche.
- MORIN, L., 1973, *Méthodologie de l'histoire de vie*, Québec : Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval. Collection Instruments de travail, no. 10.
- OSARIO RAMIREZ, M. A., 1997, *Trabajo asalariado, Genero E Identidad : La insercion de las mujeres colombianas en Montreal*. Mémoire de maîtrise. Département d'Anthropologie. Université de Montréal.
- PAUGAM, S., 1996, *L'Exclusion: l'État des Savoirs*. Paris: Éditions de la découverte.
- PÉCAUT, D., 1983, « Colombie : Une démocratie à la croisée des chemins », *Problèmes d'Amérique Latine*, vol. 67 (1^{er} trimestre), p. 3-33.
- 1987, « Crise, guerre et paix en Colombie », *Problèmes d'Amérique Latine*, 84 (2^{ème} trimestre), p. 3-28.
- 1999, « Colombie : une paix insaisissable », *Problèmes d'Amérique Latine*, 34 (nouvelle série), p. 5-31.

- PERRET, B., 1993, *L'Économie contre la société. Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*. Paris, Éditions du Seuil.
- PICHÉ, V. 1997, *Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel*. Groupe de Recherche Ethnicité et Société. Collection Document de travail.
- PICHÉ, V. L. GINGRAS, 1999, «Migrer, un atout pour l'emploi?», in Antoine, P., Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *La crise au fil du temps, trois générations de citoyens à Bamako et Dakar : 47-75*, Paris: Khartala.
- PICHÉ, V., J. RENAUD., 1997, *Les politiques d'intégration sont-elles efficaces? Le cas du Québec*. Communication préparée pour le XXIII ième Congrès Général de la Population, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Beijing (Chine), 11-17 octobre 1997.
- PILON, D., 1994, *L'intégration économique des revendicateurs du statut de réfugié au Québec*. Mémoire de maîtrise. Département de Sociologie. Université de Montréal.
- PORTES A. et M. Zhou, 1992, « En route vers les sommets: nouvelles perspectives sur la question des minorités ethniques », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 8, no. 1, p. 171-191.
- PORTES, A. et R.D. Manning, 1985, «L'enclave ethnique : réflexions théoriques et études de cas», *Revue Internationale d'action communautaire*, vol. 14, no. 54, p. 45-61.
- PORTES, A., 1983, «Modes of structural incorporation and present theories of labor immigration», in KRITZ, M.M, Keely, C.B. et Tomasi S.M. (eds.), *Global Trends in Migration*. New York, Centre for Michigan Studies.
- 1997, «Immigration theory for a new century: some problems and opportunities», *International Migration Review*, vol. 31, no. 120, p. 799-825.
- PORTER, J. 1965, *The vertical mosaic*. Toronto: University of Toronto Press.
- POUTIGNAT, P. et J. STREIFF-FENART, 1995, *Théories de l'ethnicité*. Paris : Presses universitaires de France.
- QUÉBEC, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration, (MRCI), 2002, *Tableaux sur l'immigration au Québec 1997-2001*, édition avril 2002
- , 2001, *Tableaux sur l'immigration au Québec 1996-2000*, édition juillet 2001
- , 2000-2001, *Rapport Annuel*
- , 1999-2000 *Rapport Annuel*
- , Ministère des Affaires Internationales, de l'Immigration et des Communautés Culturelles, 1995, (MAIICC) *Profil des communautés culturelles du Québec : La communauté colombienne*.

- , Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, (CCCI), 1993, *L'immigration et le marché du travail: quelques mesures pour favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs immigrants*.
- RAMOS, V-H., 1988, *Les immigrants latino-américains de la ville de Québec: insertion sociale et bricolage de leur identité ethnique*. Mémoire de maîtrise. Département d'Anthropologie. Université Laval.
- RENAUD, J., 1999, *Barrières et premier établissement en emploi : quelques exemples à partir d'enquêtes*, Atelier sur les barrières à l'emploi, Quatrième Conférence internationale de Métropolis, Washington, D.C.
- RENAUD, J., S. Desrosiers, A. Carpentier., 1993, *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portrait d'un processus*, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, Collection Études et recherches, no. 5.
- RENAUD, J., L. Gingras, 1998, *Les trois premières années au Québec des requérants du statut de réfugiés régularisés*, Publications du Québec, Collection Études, recherches et statistiques, no. 2, 135p.
- RENAUD, J., J-F. Godin, 1999, L'établissement socio-économique des nouveaux Immigrants : l'impact des ONG sur la situation précaire des revendicateurs régularisés du statut de réfugié., Congrès de l'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences quantitatives : générations, immigration et méthodologie.
- RENAUD et al., 2001, *Ils sont maintenant d'ici : les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Direction de la planification stratégique du Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration. Ste-Foy : Les publications du Québec.
- ROBERT, V., 1983, « Montréal Latino », *L'Actualité*, novembre 1983, p. 60-70.
- ROSALDO, R., 1989, *Culture and truth. The remaking of Social Analysis*, Beacon Press, Boston.
- SASSEN, S., 1988, *The mobility of labor and capital: a study in international investment and labor flow*. Cambridge: Cambridge University Press.
- SCHNAPPER, D., 1996, «Intégration et exclusion dans les sociétés modernes», dans *L'Exclusion: l'État des Savoirs*, Serge Paugam (éd.).
- SIU, B., 1980, «Underemployment of Indochinese Refugees: U.S.A and Canada», dans *The Indochinese Refugee Movement: The Canadian Experience*, H. Adelman (éd.) : 147-150.
- SOARES, A., 1995, « Le (non) choix d'être caissière », dans Mercier, L. et R. Bourbonnais (sous la direction de), *Le travail et l'emploi et mutation*. Actes du Colloque. Le travail aujourd'hui : discontinuités et opportunités. Université du Québec à Chicoutimi.
- SPICKARD, P.R., 1989, *Mixed Blood. Inter-marriage and Ethnic Identity in Twentieth Century America*. Madison, University of Wisconsin Press.
- TABOADA LEONETTI, I., 1993, « Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré », *Revue Internationale d'action communautaire*, vol. 3, no. 71, p. 93-104.

- THOMAS, E. 1999, *L'identité des immigrants latino-américains à Montréal*. Mémoire de maîtrise. Département d'Anthropologie. Université de Montréal.
- TORREALBA ORELLANA, R., 1989, «Migratory movements and their effects on family structure: the latin american case», *International Migration*, vol. 27, no. 2, p. 319-332.
- WARNANT, A., 1998, *La culture de pauvreté ou la débrouille? Les Inquilinatos du centre-ville de Bogota*. Mémoire de maîtrise. Département d'anthropologie. Université de Montréal.
- WHITEFORD, M.B., 1978, « Women migration and social change : a Colombian case study » *International Migration Review*, 12, 42 :236-247.
- WILKINSON, R., 2000, *Réfugiés*, no. 119, Genève, Section de l'information, Haut Commissariat des nations Unies pour les réfugiées.

ANNEXE I

*Grille d'entrevue****I. Établissement à Montréal******1. Arrivée à Montréal: Parlez-moi de votre arrivée à Montréal.***

- 1.1 En quelle année êtes-vous arrivé à Montréal?
 - 1.1.1 Au Canada?
 - 1.1.2 Quel âge aviez-vous?
- 1.2 Êtes-vous marié?
- 1.3 Avez-vous des enfants?
 - 1.3.1 Si oui, combien, âge
- 1.4 Avec qui êtes-vous arrivé?
- 1.5 Avez-vous déjà de la famille installée à Montréal?
 - 1.5.1 Ailleurs au Québec, Canada?
 - 1.5.2 Étiez-vous déjà venu au Canada (Québec ou Montréal)?
 - 1.5.3 Si oui, avec qui?
 - 1.5.4 Combien de temps?
 - 1.5.5 Pour quels motifs?

2. Vie quotidienne: Pouvez-vous me parler de votre établissement à Montréal?

- 2.1 Quelles étaient vos premières préoccupations à l'arrivée? (Principales difficultés rencontrées)
- 2.2 Avec qui habitez-vous à votre arrivée?
 - 2.2.1 Avec qui habitez-vous maintenant?
- 2.3 Comment avez-vous fait pour trouver votre premier logement?
 - 2.3.1 Avez-vous eu des problèmes? Lesquels?
 - 2.3.2 Avez-vous reçu de l'aide? Si oui, de qui?
 - 2.3.3 Avez-vous déménagé depuis votre arrivée à Montréal?
 - 2.3.3.1 Si oui, combien de fois?
 - 2.3.3.2 Pour quelles raisons?
- 2.4 Quelle est votre langue maternelle?
 - 2.4.1 Avez-vous éprouvé des difficultés linguistiques à votre arrivée? Si oui, lesquelles?
 - 2.4.2 Parlez-vous d'autres langues? Si oui, lesquelles?
 - 2.4.3 Avez-vous suivi des cours de langue? (français, anglais, autres)
- 2.5 Avez-vous inscrit vos enfants à l'école?
 - 2.5.1 Avez-vous éprouvé des difficultés? Si oui, lesquelles?

II. Parcours migratoire

1. Pays d'origine: Pouvez-vous me parler de votre pays d'origine?

- 1.1 Dans quel pays êtes vous né?
- 1.2 Avec qui viviez-vous avant votre départ?
- 1.3 En quelle année avez-vous quitté votre pays?
 - 1.3.1 Pour quels motifs?

2. Contexte migratoire: Pouvez-vous me parler de votre parcours migratoire?

- 2.1 Quelles démarches avez-vous faites pour immigrer au Canada?
 - 2.1.1 Durée des démarches?
 - 2.1.2 Sous quelle catégorie avez-vous été admis?
- 2.2 Connaissiez-vous le Canada, (Montréal)?
- 2.3 Avez-vous résidé dans un autre pays avant votre arrivée? Si oui, lequel?
- 2.4 Pourquoi avez-vous choisi le Canada (Montréal)?

3. Formation professionnelle

1. Avant la migration : Pouvez-vous me parler de votre formation académique en Colombie?

- 1.1 Combien d'années êtes-vous allé à l'école dans votre pays d'origine?
 - 1.1.1 Dans quel domaine?
 - 1.1.2 À quel niveau?
- 1.2 Avez-vous suivi une formation professionnelle?
 - 1.2.1 Si oui, dans quel domaine?
 - 1.2.2 À quel niveau?
- 1.3 Avez-vous fait des études supérieures?
 - 1.3.1 Si oui, dans quel domaine?
 - 1.3.2 À quel niveau?
 - 1.3.3 Durée?

2. Depuis l'arrivée à Montréal: Pouvez-vous me parler de votre formation académique à Montréal?

- 2.1 Avez-vous suivi des cours de formation ou de perfectionnement professionnel depuis votre arrivée à Montréal?
 - 2.1.1 Si oui, lesquels
 - 2.1.2 Durée, coût?
 - 2.1.3 Cela vous a-t-il permis ou aider à trouver du travail?

III. Expérience professionnelle

1. Avant la migration : Pouvez-vous me parler de votre expérience professionnelle en Colombie?

- 1.1 Est-ce que vous occupiez un emploi avant de quitter votre pays d'origine?
 - 1.1.1 Si oui, dans quel domaine?
 - 1.1.2 Depuis combien d'années?
 - 1.1.3 Était-ce directement lié à votre domaine d'études?
 - 1.1.4 Était-ce bien rémunéré?
- 1.2 Si non, que faisiez-vous?
- 1.3 Votre conjointe occupait-elle un emploi avant de venir à Montréal?
 - 1.3.1 Si oui, dans quel domaine?
 - 1.3.2 Depuis combien d'années?

2. Depuis l'arrivée à Montréal : Pouvez-vous me parler de votre expérience professionnelle à Montréal

- 2.1 Est-ce que vous travaillez présentement?
 - 2.1.1 Si oui, à quel endroit?
 - 2.1.2 Depuis combien de temps?
 - 2.1.3 À temps plein, partiel?
 - 2.1.4 Poste occupé et tâches effectuées?
 - 2.1.5 Êtes-vous satisfait de cet emploi?
 - 2.1.6 Est-ce comparable à ce que vous faisiez dans votre pays d'origine?
 - 2.1.6.1 Pourquoi?
- 2.2 Combien d'emplois avez-vous occupé depuis votre arrivée?
 - 2.2.1 Pouvez-vous me décrire la nature des divers emplois que vous avez occupé?
 - 2.2.2 Durée?
 - 2.2.3 Temps plein, partiel?
 - 2.2.4 Tâches effectuées, postes occupés
 - 2.2.5 Type de rémunération
 - 2.2.6 Pourquoi avez-vous quitté ces emplois?
- 2.3 Le premier emploi a-t-il été facile à trouver?
- 2.4 Comment avez-vous fait pour trouver ces emplois?
 - 2.4.1 Avez-vous reçu de l'aide?
- 2.5 Est-ce que votre conjointe travaille présentement?
- 2.6 Vos diplômes antérieurs ont-ils été utiles?
 - 2.6.1 Avez-vous obtenu une équivalence?
- 2.7 Avez-vous fait du travail non payé depuis votre arrivée?
 - 2.7.1 Si oui, à quel endroit?
 - 2.7.2 Pour quels motifs?
 - 2.7.3 Postes occupés?
 - 2.7.4 Pendant combien de temps?
- 2.8 Avez-vous eu besoin de vous recycler?
 - 2.8.1 Si oui, qu'avez-vous fait?
 - 2.8.2 Avez-vous suivi des cours? Si oui, quels types?

IV. Évaluation de la situation familiale et professionnelle depuis la migration

- 1.1 Avez-vous réussi à trouver un emploi équivalent en terme de statut à celui détenu avant votre départ?
 - 1.1.1 Si oui, combien de temps cela vous a-t-il pris?
- 1.2 Est-ce que ce fut difficile?
- 1.3 Quelles sont les démarches que vous avez faites?
- 1.4 Si non, avez-vous essayé?
- 1.5 Avez-vous rencontré des obstacles quant au recouvrement de votre statut professionnel antérieur?
 - 1.5.1 Si oui, quels sont-ils?
- 1.6 Est-il ou était-il important pour vous de recouvrir le même statut que celui détenu avant votre départ?
 - 1.6.1 Si oui, pour quelles raisons
 - 1.6.2 Si non, pourquoi?
- 1.7 Selon vous, le système actuel permet-il aux nouveaux arrivants de s'intégrer harmonieusement au marché du travail québécois?
 - 1.7.1 Si oui, pourquoi?
 - 1.7.2 Si non, pour quelles raisons?
- 1.8 Selon vous, votre rôle au sein de la famille a-t-il changé depuis votre arrivée à Montréal (ou depuis que votre conjointe travaille)?
- 1.9 Pensez-vous qu'il est possible pour les nouveaux arrivants de trouver une place sur le marché du travail québécois?
- 1.10 Selon vous, qu'est-ce qui rendrait la vie plus facile aux immigrants
- 1.11 Êtes-vous satisfait de votre vie à Montréal?
- 1.12 Qu'est-ce qui a le plus changé dans votre vie depuis votre arrivée?

